

# ARAB TUNISIAN LEASE



Société Anonyme au capital de 17 000 000 dinars<sup>1</sup>  
divisé en 17 000 000 actions de nominal 1 dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène  
Registre du Commerce : B157711996  
Tél : 70 135 000 – Fax : 71 767 300

**L'ATL est notée BBB (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 2 Août 2012.**

## Document de référence « ATL 2012 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 09/11/2012 sous le n°12-010 en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

### Responsable de l'information

**M. Moez CHERAKI**, Directeur Contrôle de Gestion et Système d'Information  
ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène  
Tél : 70 135 089 – Fax: 71 767 300

### Intermédiaire en bourse chargé du document de référence



**BNA Capitaux**  
Complexe Le Banquier Avenue Tahar HADDAD 1053 Les Berges du lac  
Tél : (+216) 71 139 500 Fax : (+216) 71 656 299

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse –Complexe « Le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053– Tunis et sur les sites Internet du CMF [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn) et de l'ATL : [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn)

**Novembre 2012**

<sup>1</sup> Une augmentation de capital de la société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012 afin de porter le capital de 17 000 000D à 25 000 000D et ce par l'incorporation de 2 000 000D de réserves et une augmentation en numéraire de 6 000 000D. Bien qu'à ce jour, cette augmentation n'a toujours pas été réalisée, la société a apporté les modifications statutaires qui en découlent.

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE .....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....</b>	<b>7</b>
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	7
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	7
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES : .....	7
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	13
<b>CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....</b>	<b>14</b>
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'ATL.....	14
2.1.1. Dénomination .....	14
2.1.2. Forme juridique et législation particulière .....	14
2.1.3. Date de constitution et durée.....	14
2.1.4. Objet social .....	14
2.1.5. Registre du commerce .....	14
2.1.6. Exercice social.....	14
2.1.7. Clauses statutaires particulières .....	15
2.1.8. Nationalité .....	19
2.1.9. Régime fiscal .....	19
2.1.10. Matricule fiscal.....	19
2.1.11. Capital social .....	19
2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société .....	20
2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM .....	20
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE .....	20
2.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL .....	20
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/07/2012 .....	21
2.4.1. Structure du capital au 31/07/2012.....	21
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2012	21
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2012 .....	22
2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/07/2012 .....	22
2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE ATB AU 31/12/2011.....	23
2.5.1. Présentation générale du groupe ATB .....	23
2.5.1.1. PRESENTATION DES SOCIETES DU GROUPE ATB.....	23
2.5.1.2. SCHEMA FINANCIER DU GROUPE AU 31/12/2011 .....	26
2.5.1.3. ETAT DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE ATB ARRETE AU 31/12/2011.....	27
2.5.1.4. CHIFFRES CLES DES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2011 .....	28
2.5.1.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS DES SOCIETES DU GROUPE ATB AU 31/12/2011 .....	29
2.5.1.6. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETE DU GROUPE .....	30
2.5.2. Relations de l'ATL avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2011 .....	30
2.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2011 .....	32
2.6. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2011 (AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE) .....	33
2.6.1. Informations sur les engagements .....	33
2.6.2. Transferts de ressources .....	33
2.6.3. Relations commerciales .....	33
2.6.4. Fonds gérés .....	33
2.7. DIVIDENDES.....	34
2.8. MARCHE DES TITRES.....	34
2.9. NOTATION DE LA SOCIETE .....	35
<b>CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL.....</b>	<b>46</b>

3.1.	PRESENTATION DE LA SOCIETE .....	46
3.2.	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE .....	46
3.2.1.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31/12/2011 .....	46
3.2.2.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30/06/2012 .....	51
3.3.	LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE.....	56
3.4.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR .....	56
3.5.	LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE.....	57
3.6.	EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA SOCIETE .....	57
3.7.	POLITIQUE D'INTERESSEMENT ET DE FORMATION DU PERSONNEL .....	57
3.8.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	57
3.9.	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	57
<b>CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT .....</b>		<b>62</b>
4.1.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2011.....	62
4.1.1.	Etat des immobilisations propres corporelles et incorporelles au 31/12/2011 .....	62
4.1.2.	Immobilisations financières .....	63
4.1.3.	Créances sur la clientèle, opérations de leasing .....	64
4.2.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2012 .....	65
4.2.1.	Etat des immobilisations propres corporelles et incorporelles au 30/06/2012 .....	65
4.2.2.	Immobilisations financières .....	66
4.2.3.	Créances sur la clientèle, opérations de leasing .....	67
4.3.	ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE .....	69
4.3.1.	Bilans comparés au 31 décembre .....	69
4.3.2.	Etats de résultat comparés au 31 décembre .....	71
4.3.3.	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre .....	72
4.3.4.	Tableau des engagements hors bilan .....	73
4.3.5.	Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 .....	74
4.3.6.	Classement des actifs de l'ATL en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 Décembre 2011.....	91
4.3.7.	Rapports général et spécial du commissaire aux comptes .....	93
4.3.8.	Note complémentaire aux états financiers arrêtés au 31/12/2011 .....	101
4.3.9.	Les engagements financiers au 31/12/2011.....	102
4.3.10.	Les engagements financiers au 30/06/2012 .....	103
4.4.	ENCOURS DES EMPRUNTS EMIS PAR L'ATL.....	104
4.5.	STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS PAR CATEGORIE A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2012/1 ».....	105
4.6.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION.....	105
4.7.	TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES.....	106
4.8.	AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	107
4.9.	EVOLUTION DES PRODUITS NETS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION .....	107
4.10.	EVOLUTION DU BENEFICE NET.....	107
4.11.	EVOLUTION DES DIVIDENDES .....	108
4.12.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT .....	108
4.13.	INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS .....	109
4.14.	ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2012 .....	110
4.14.1.	Bilan intermédiaire au 30/06/2012.....	110
4.14.2.	Etat de résultat intermédiaire au 30/06/2012 .....	111
4.14.3.	Tableau des engagements hors bilan.....	112
4.14.4.	Etat de flux de trésorerie intermédiaire au 30/06/2012.....	113
4.14.5.	Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2012 .....	114
4.14.6.	Avis des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2012 .....	147
4.14.7.	Note rectificative aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 .....	149
4.15.	COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION ATL.....	151
<b>CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....</b>		<b>153</b>
5.1.	CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	153
5.1.1.	Membres des organes d'administration.....	153
5.1.2.	Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société .....	153
5.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années.....	154

5.1.4.	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés .....	154
5.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent .....	154
5.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2011.....	155
5.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction .....	155
5.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction ....	155
5.3.	CONTROLE .....	156
5.4.	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET/OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL .....	156

## **CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....157**

6.1.	EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS .....	157
6.1.1.	Evolution récente.....	157
6.1.2.	Orientations .....	159
6.2.	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	159
6.2.1.	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2012-2017 par rapport aux informations prévisionnelles 2011-2016.....	159
6.2.2.	Hypothèses de prévisions retenues:.....	164
6.2.3.	Précisions concernant les hypothèses de prévisions .....	168
6.2.4.	Etats financiers prévisionnels .....	169
6.2.5.	Marge brute d'autofinancement prévisionnelle.....	171
6.2.6.	Ratios prévisionnels .....	172
6.3.	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PREVISIONNELLE .....	173

## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

### Chiffres clés :

Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 17 000 000 Dinars<sup>1</sup>, créée en 1993 à l'initiative de l'ATB qui détient actuellement 32,62% de son capital.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

En 1997, l'ATL a été introduite au marché principal de la cote de la bourse par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Au cours de ses cinq dernières années, l'ATL s'est affirmée parmi les leaders de son secteur<sup>2</sup>. Pendant cette période, le taux moyen de croissance en termes de volume d'activité (mises en force) était de l'ordre de 14,7% par an lui permettant d'atteindre une part de marché de l'ordre de 14,3% au 31/12/2011 du secteur coté soit à la troisième place.

Au 31/12/2011, l'encours financier de l'ATL s'est élevé à 325MD pour un total d'encours du secteur<sup>2</sup> de l'ordre de 2161,4MD, soit une part de marché de 15%.

Les événements qui ont touché le pays depuis Janvier 2011, ont engendré une concentration de l'effort commercial de la société pour préserver au mieux la qualité de l'actif. En conséquence, les approbations de la société se sont établis à 176,6MD en 2011 contre 274,8MD une année auparavant soit une baisse de 35,7%

Durant la première moitié de l'année 2012, les mises en force de la société ont cru de 18,2% par rapport à la même période de 2011, soit un montant de 107,3MD, accaparant ainsi une part de marché de 15,1%.

L'encours financier a connu lui aussi la même tendance haussière avec une progression de 13,9% pour s'établir à 348,6MD à fin juin 2012 contre 306,1MD au 30/06/2011.

Pour le besoin de ses financements, l'ATL a toujours procédé à la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement des emprunts obligataires. Au total, l'ATL a lancé 30 emprunts depuis 1994. L'encours des emprunts obligataires au 31/12/2011 s'élève à 207MD.

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 02 Août 2012 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB (tun) ; Perspective :Stable
- Note court terme : F3 (tun)
- Note nationale de dette senior : BBB(tun)
- Note nationale de dette subordonnée : BB(tun)

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, les notes nationales à court et à long terme d'ATL reposent sur la probabilité limitée de soutien extérieur qu'elle est susceptible de recevoir, en cas de besoin, de la part de son actionnaire ultime, établi en Jordanie, la banque Arab Bank Plc (AB, 'A-/Stable/'F1/'a-/'5'), à travers la filiale tunisienne de ce dernier, Arab Tunisian Bank (ATB; 'BBB'/Négative/'F3/'b/'2').

---

<sup>1</sup> Une augmentation de capital de la société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012 afin de porter le capital de 17 000 000D à 25 000 000D et ce par l'incorporation de 2 000 000D de réserves et une augmentation en numéraire de 6 000 000D. Bien qu'à ce jour, cette augmentation n'a toujours pas été réalisée, la société a apporté les modifications statutaires qui en découlent.

<sup>2</sup> Source : CIL

Le capital d'ATL est contrôlé à hauteur de 33% par ATB, elle-même détenue à 64,2% par AB. Malgré la capacité forte d'AB à soutenir ATL (comme l'indique sa note de viabilité 'a-'), Fitch considère que la probabilité d'un tel soutien n'est que limitée du fait qu'AB ne soit pas un actionnaire direct et compte tenu du niveau de la participation d'ATB au capital d'ATL.

L'agence estime qu'un relèvement des notes nationales d'ATL pourrait intervenir si ATB augmentait sensiblement sa participation au capital de la société. A l'inverse, les notes nationales d'ATL pourraient être abaissées si ATB réduisait cette participation, ou si AB diminuait fortement ses intérêts dans ATB (et par voie de conséquence dans ATL), ou encore si une forte dégradation des notes d'AB avait lieu. Fitch considère toutefois que ces éventualités sont peu probables dans un avenir proche.

En termes de qualité d'actifs, l'ATL affiche un taux de créances classées parmi les plus faibles du secteur : il s'élève à 7,5% au 31/12/2011 contre 5,40% au 31/12/2010.

Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (créances classées / total des engagements sur la clientèle) et le ratio de couverture des créances classées (provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Ratio des créances classées	7,12%	5,40%	7,5%
Ratio de couverture des créances classées	75,80%	78,30%	76,3%

## Chapitre 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### 1.1. Responsable du document de référence

**M. Slimene BETTAIEB**  
Président Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease



### 1.2. Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

**Arab Tunisian Lease**  
Le Président Directeur Général  
**M. Slimene BETTAIEB**



### 1.3. Responsables du contrôle des comptes :

**Etats financiers 2009, 2010 et 2011:** Ahmed Mansour & Associés : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour– Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI - 2091 Tunis ; et Société Générale d'Expertise & de Management GEM : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam – 1002 Tunis.

**Etats financiers intermédiaires au 30/06/2012:** La Générale d'Audit et Conseil : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et membre de CPÅ international, représentée par Monsieur Chiheb GHANMI– Adresse : 9, Place Ibn Hafs Mutuelleville - Tunis ; et Financial Auditing & Consulting : société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji HERGLI - Adresse : 29 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah V – 2087 Ariana.

### **Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2009**

Les états financiers de l'ATL relatifs à l'exercice 2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la réserve suivante :



Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au-delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

### **Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010**

Les états financiers de l'ATL relatifs à l'exercice 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la réserve suivante :

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au-delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

L'opinion des commissaires aux comptes a également été suivie des observations suivantes :

- L'Arab Tunisian Lease a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2006 à 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société qui a fourni dans les délais réglementaires, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des pièces justificatives. La Taxation d'Office n'étant pas parvenue jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant les provisions constatées à ce titre ;
- La note 30 aux états financiers précise que les engagements de la société envers les membres de famille de l'ancien Président de la République concernent 14 relations ayant des engagements totalisant 13 253KDT et représentant 3,7% du total des engagements de la société. une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371KDT a été totalement provisionnée depuis 2009. Le reste des engagements ont été classés par la société comme étant nécessitant un suivi particulier. La Direction de l'Entreprise estime que les risques d'insolvabilité des dites relations sont quasi nuls.

### **Avis des co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2011**

Les états financiers de l'ATL relatifs à l'exercice 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par Ahmed Mansour & Associés représentée par Mr Ahmed MANSOUR et par la Société Générale d'Expertise & de Management représentée par Mr Abderrazek GABSI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, qui ont émis l'avis suivant :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de l'Arab Tunisian Lease (ATL) arrêtés au 31 décembre 2011.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de

trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 48.990 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3.462 KDT.

### **1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de l'Arab Tunisian Lease (ATL). Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la Direction en date du 2 mai 2012. Il fait partie intégrante du présent rapport.

### **3. Justification de l'opinion**

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence d'un contrôle par observation physique des actifs donnés en location, et ce contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises ;
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease (ATL), dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire BCT n° 2001-12 du 4 mai 2001.

### **4. Opinion**

À notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées au paragraphe « Justification de l'opinion », les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Tunisian Lease (ATL) au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **5. Paragraphe d'observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. L'Arab Tunisian Lease (ATL) a fait l'objet, en 2010, d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2006 à 2009, et ce au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du fonds de promotion du logement pour les salariés et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification de redressement à l'ATL qui a fourni, dans le délai réglementaire, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des pièces justificatives nécessaires. L'arrêté de taxation d'office n'étant pas parvenue à l'ATL jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant la provision pour risque fiscal constituée à ce titre.
2. Les paragraphes 3.1 et 3.2 de la Note 2 des états financiers précisent que, par rapport à l'exercice 2010, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 traduisent des changements de méthodes comptables en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post-révolution, ces règles ont été révisées, et ce à travers la circulaire BCT n°2011-04 du 12 avril 2011, relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire BCT n°2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures, telle que complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

En application des nouvelles dispositions, les engagements de la clientèle ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitent un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur le résultat de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs. Ainsi, l'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, constitue des changements de méthodes comptables au sens du paragraphe 11 de la norme comptable NC 11 relative aux modifications comptables.

Ces changements de méthodes comptables ont eu pour effet de ramener les créances douteuses de 58.237 KDT à 28.709 KDT et d'augmenter les dotations aux provisions en couverture des risques sur la clientèle de 2.828 KDT<sup>3</sup>.

Par ailleurs, le paragraphe 3.1 de la Note N°2 des états financiers précise que, contrairement aux exercices antérieurs, l'ATL a pris en compte la valeur intrinsèque du matériel pour les engagements classés 2 et 3 sans que cela ne se traduise par des reprises de provisions antérieurement constituées, ainsi que la valeur d'expertise du matériel récupéré des clients et les indemnités obtenues des compagnies d'assurance au titre des sinistres survenus, pour les engagements classés 2, 3 et 4. Elle a, en outre, abandonné l'ancien critère qui consiste à porter dans la classe supérieure tout client dont les impayés représentent plus de 10% de l'engagement.

Ces changements de méthodes d'évaluation des engagements de la clientèle, décrits au paragraphe précédent, ont eu pour effet cumulé d'impacter les provisions requises et les agios réservés respectivement de 7.665 KDT et 195 KDT.

Enfin, il y'a lieu de signaler que les données de l'exercice 2010 n'ont pas été retraitées pour les besoins de la comparabilité étant donné qu'il a été jugé impraticable de déterminer, de manière

---

<sup>3</sup> La société précise que cette différence des créances classées s'explique par le total des montants des contrats rééchelonnés. L'augmentation des dotations aux provisions en couverture des risques sur la clientèle de 2.828 KDT représente le montant des provisions collectives exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

fiable, l'impact sur les capitaux propres d'ouverture des nouvelles méthodes comptables ci-dessus décrites.

#### **6. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011.
2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.
3. Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne ; elles concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, qui fait partie intégrante du présent rapport, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'ATL et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04, 2001-12, 2011-04 et 2012-02.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 19.991 KDT au 31 décembre 2011, dont 564 KDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'ATL a constitué des provisions individuelles pour 15.598 KDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations ainsi que des provisions collectives pour 2.828 KDT et a réservé des agios pour 1.565 KDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'ATL couvrent, au 31 décembre 2011, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

5. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'ATL (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la BCT précitées.

Les actifs pondérés de l'ATL portent, au 31 décembre 2011, sur 378.152 KDT dont 27.439 KDT au titre des engagements hors bilan, et représentent 91,12% du total du bilan et des éléments hors bilan, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés à cette date. Les fonds propres de l'ATL déterminés conformément aux prescriptions de la circulaire BCT n°91-24 totalisent 59.895 KDT et représentent environ 15,84% du total des actifs pondérés.

6. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la BCT précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,27% des engagements de la clientèle

et des participations. Notre étude a couvert 2.594 cas portant sur 315.047 KDT par rapport à un total de 387.658 KDT.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
123.163 KDT	235.787 KDT	9.089 KDT	2.696 KDT	16.924 KDT

7. Par référence aux circulaires de la BCT précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de deux relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de cinq fois les fonds propres de l'ATL. Nous avons constaté, également, qu'aucune relation ne présente des engagements pondérés dépassant le seuil de 15% des fonds propres. Nous avons relevé, enfin, qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la BCT, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

### **Avis des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012**

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par La Générale d'Audit & Conseil représentée par M. Chiheb GHANMI et par Financial Auditing & Consulting représentée par M. Mohamed Neji HERGLI qui ont émis l'avis suivant :

«

#### **Introduction :**

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

#### **Etendue de l'examen :**

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

#### **Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL) arrêtés au 30 juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de

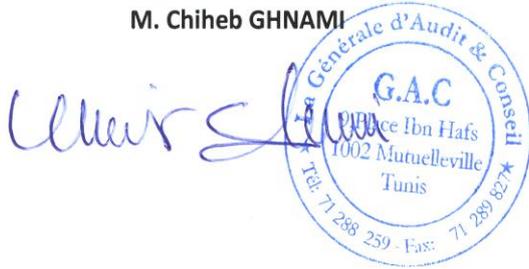
ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

#### Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

#### Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit & Conseil  
M. Chiheb GHNAMI



Financial Auditing & Consulting  
M. Mohamed Neji HERGLI



#### 1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

BNA CAPITAUX  
Le Directeur Général  
M. Kamel GUESMI



#### 1.5. Responsable de l'information

M. Moez CHERAKI  
Directeur Contrôle de Gestion et Système d'Information  
Tél : 71 135 089 – Fax : 71 767 300



## Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

### 2.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL

#### 2.1.1. Dénomination

**Dénomination sociale** : Arab Tunisian Lease  
**Siège social** : Building Ennour – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène  
**Téléphone** : (70) 135 000  
**Fax** : (71) 767 300  
**E-mail** : atl.lease@atl.com.tn  
**Site web** : www.atl.com.tn

#### 2.1.2. Forme juridique et législation particulière

**Forme juridique:** Société Anonyme

**Législation particulière applicable:** La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n°19-2006 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

#### 2.1.3. Date de constitution et durée

**Date de constitution** : 04/12/1993  
**Durée** : 99 ans

#### 2.1.4. Objet social

La société a pour objet principal de réaliser des opérations de leasing (crédit -bail) d'équipements, de matériel ou de biens immobiliers achetés ou réalisés en vue de leurs location par celle-ci tout en demeurant propriétaire.

Ces équipements, matériels et/ou biens immobiliers doivent être destinés à être utilisés dans les activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de services.

Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

#### 2.1.5. Registre du commerce

**N° du Registre de Commerce:** B15771/1996

#### 2.1.6. Exercice social

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

## **2.1.7. Clauses statutaires particulières**

### **Affectation et répartition des bénéfices (Article 31 des statuts) :**

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux, financiers ou industriels.

Les bénéfices distribuables sont constitués du résultat comptable net de l'exercice majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs.

Ces bénéfices sont distribuables après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le 1/10 du capital.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Toute somme que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.

### **Article 22 des statuts :**

Le Conseil d'Administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés aux membres du Conseil d'Administration.

Ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation de la société.

## **Assemblées générales**

### **Dispositions communes aux Assemblées Générales (article 26 des statuts) :**

#### **1. Assemblées constitutives, Ordinaires et Extraordinaires**

Les Assemblées générales sont constitutives, Ordinaires et Extraordinaires. Elles sont convoquées pour délibérer conformément aux dispositions légales et statutaires.

Les délibérations régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou par les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'Assemblées Générales constitutives.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

#### **2. Convocation des Assemblées**

L'Assemblée Générale Ordinaire, doit se réunir, sous convocation du conseil d'administration, au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour clôturer les actes de gestion de la société, approuver les comptes de l'exercice écoulé, et prendre les décisions relatives aux résultats à la lumière des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale est convoquée, en cas de nécessité, par :

- 1) Le ou les commissaires aux comptes.
- 2) Un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins Trois pour Cent (3%) du capital social
- 3) Le liquidateur.

4) les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu du territoire Tunisien indiqué par l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les convocations doivent être faites dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

**La société s'engage à conformer les dispositions du paragraphe 2 de l'article 26 des statuts  
« 2- Convocation des Assemblées » aux dispositions de l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.**

### **3. Le droit de siéger à une Assemblée Générale**

Les titulaires de dix (10) actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent aussi s'y faire représenter par mandat spécial.

Les actionnaires, ne disposant pas de ce nombre d'actions, peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu à l'alinéa ci-dessus et se faire représenter par l'un d'eux.

Toutefois, les sociétés actionnaires sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir spécial.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire comme personnes physiques.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, convention contraire.

La forme des pouvoirs, les lieux et délais de leur production est déterminée par le Conseil d'Administration.

### **4. Règlements des Assemblées Générales**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du conseil d'administration ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet, par le Conseil d'Administration et à défaut à l'actionnaire choisi par les actionnaires présents.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, mandataire ou liquidateur), c'est cette personne qui la préside.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est émargée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau; elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Le bureau de l'assemblée est composé ainsi, du président, d'un secrétaire, et des deux scrutateurs.

### **5. Ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

## **6. Droit au vote de l'Assemblée Générale**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions. Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnelles, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale.

## **7. Procès-verbal de l'Assemblée Générale**

Les délibérations de l'Assemblée sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial, et signés par les membres composant le bureau, le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès-verbal des délibérations des Assemblées doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue.
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux Administrateurs quelconques.

Après dissolution de la société, et pendant la liquidation, ces copies ou ces extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

### **Assemblées Générales Ordinaires – Assemblées Générales Extraordinaires (article 27 des statuts) :**

#### **1. Assemblée Générale Ordinaire :**

##### **a) Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées Extraordinairement) se composent des actionnaires détenteurs de dix (10) actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau. Un délai minimum de quinze jours entre les deux assemblées doit être respecté. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

## **b) Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elles confèrent à ce dernier, les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs qui lui sont attribués seraient insuffisants. D'une manière Générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, ainsi que du rapport des commissaires aux comptes.

- 1) Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon Générale, examine tous les actes de gestion d'Administration et leur donne quitus.

Les délibérations concernant l'approbation du bilan et des comptes doivent être précédées du rapport du ou des commissaires aux comptes à peine de nullité.

- 2) Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

- 3) Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.

4) Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

- 5) Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes.

6) Elle détermine le montant des jetons de présence alloués annuellement au Conseil d'Administration, ainsi que la rémunération des commissaires aux comptes.

7) Elle approuve annuellement la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne dont le montant est porté aux charges d'exploitation de la société.

8) Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

9) Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée Extraordinairement statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

## **2. Assemblée Générale Extraordinaire**

### **a) Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège de la société à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date réunion.

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Dans le cas où l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'augmentation du capital social par majoration de la valeur nominative des actions, cette décision est prise à l'unanimité des actionnaires.

### **b) Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

1- L'Assemblée Générale Extraordinaire statue sur toutes les questions visées aux articles 291 à 295, et 300, 307 à 310 du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts de la société, sous proposition du conseil d'administration et conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide ou autorise l'augmentation ou la réduction du capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration la réalisation de toutes augmentations de capital qu'elle décide.

2- Modification des statuts en application de dispositions légales ou réglementaires :

Les statuts peuvent être modifiés par le président directeur général, lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

### **3.) Quorum**

Les délibérations de l'Assemblée Générale ne sont valables que si les actionnaires présents ou les représentés au droit de vote détiennent la moitié (1/2) du capital et sur deuxième convocation le Tiers (1/3) du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des Deux Tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

#### **Transmission des actions (article 10 des statuts) :**

- 1- La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur son compte.
- 2- La cession des actions est libre.
- 3- Les actions d'apport ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la société ou de l'augmentation du capital, si elles proviennent de cette augmentation, les administrateurs doivent mentionner leur nature à la date de la constitution ou de l'augmentation de capital. Le tout sous réserve des exceptions prévues par la législation en vigueur, lorsque les actions sont émises à la suite d'une fusion ou d'un apport partiel d'actifs.

#### **2.1.8. Nationalité**

Tunisienne

#### **2.1.9. Régime fiscal**

Droit commun et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27/12/2007 portant loi des finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier janvier 2008.

#### **2.1.10. Matricule fiscal**

492439 NAM 000

#### **2.1.11. Capital social**

17 000 000 dinars, divisé en 17 000 000 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Une augmentation de capital de la société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012 afin de porter le capital de 17 000 000D à 25 000 000D et ce par l'incorporation de 2 000 000D de réserves et une augmentation en numéraire de 6 000 000D. Bien qu'à ce jour, cette augmentation n'a toujours pas été réalisée, la société a apporté les modifications statutaires qui en découlent.

### 2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

**Siège de la société :** La société est sise à Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 –Mahrajène.

### 2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

**Moez CHERAKI**, Directeur Contrôle de Gestion et Système d'Information

Tél : 70 135 089 Fax : 71 767 300

## 2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

**Capital social** : 17 000 000 dinars<sup>1</sup>

**Nombre d'actions** : 17 000 000 actions

**Nominal** : 1 dinar

**Forme des actions** : Nominative

**Libération** : intégrale

**Catégorie** : actions ordinaires

**Jouissance** : 1<sup>er</sup> janvier 2011

## 2.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
AGE du 04/12/1993	Constitution			6 000 000	60 000*
AGE du 01/12/1995	Augmentation en numéraire	2 000 000	20 000	8 000 000	80 000*
AGE du 28/03/1997	Réduction du nominal de l'action	-	720 000	8 000 000	800 000**
AGE du 28/03/1997	Augmentation en numéraire	2 000 000	200 000	10 000 000	1 000 000**
AGE du 31/05/2007	Réduction du nominal de l'action	-	9 000 000	10 000 000	10 000 000***
AGE du 21/05/2008	Augmentation par incorporation de Réserves	2 000 000	2 000 000	12 000 000	12 000 000
	Augmentation en numéraire	5 000 000	5 000 000	17 000 000	17 000 000

\* La Valeur nominale était de 100D

\*\* La valeur nominale était de 10D

\*\*\* La valeur nominale est de 1D

<sup>1</sup> Une augmentation de capital de la société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012 afin de porter le capital de 17 000 000D à 25 000 000D et ce par l'incorporation de 2 000 000D de réserves et une augmentation en numéraire de 6 000 000D. Bien qu'à ce jour, cette augmentation n'a toujours pas été réalisée, la société a apporté les modifications statutaires qui en découlent.

## 2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/07/2012

### 2.4.1. Structure du capital au 31/07/2012

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
<b>Actionnaires tunisiens</b>	<b>1 403</b>	<b>16 973 720</b>	<b>16 973 720</b>	<b>99,8%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>78</b>	<b>10 263 832</b>	<b>10 263 832</b>	<b>60,4%</b>
Ayant 3% et plus	4	8 505 738	8 505 738	50,0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	875 509	875 509	5,2%
Public ayant au maximum 0,5%	69	882 585	882 585	5,2%
<b>Personnes physiques</b>	<b>1325</b>	<b>6 709 888</b>	<b>6 709 888</b>	<b>39,5%</b>
Ayant 3% et plus	1	1 700 000	1 700 000	10,0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	14	2 489 378	2 489 378	14,6%
Public ayant au maximum 0,5%	1 310	2 520 510	2 520 510	14,8%
<b>Actionnaires étrangers</b>	<b>10</b>	<b>26 259</b>	<b>26 259</b>	<b>0,2%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>2</b>	<b>6 930</b>	<b>6 930</b>	<b>0,0%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,0%
Public ayant au maximum 0,5%	2	6 930	6 930	0,0%
<b>Personnes physiques</b>	<b>8</b>	<b>19 329</b>	<b>19 329</b>	<b>0,1%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,0%
Public ayant au maximum 0,5%	8	19 329	19 329	0,1%
Rompus		21	21	0,0%
<b>TOTAUX</b>	<b>1 413</b>	<b>17 000 000</b>	<b>17 000 000</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2012

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA	1 700 000	1 700 000	10,00%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL REALISATION CONTRACTUE	510 000	510 000	3,00%
<b>Total</b>	<b>10 205 738</b>	<b>10 205 738</b>	<b>60,04%</b>

### 2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2012

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
<b><u>Président</u></b>			
M. Slimene BETTAIEB	17	17	0,00%
<b><u>Administrateurs</u></b>			
Arab Tunisian Bank	5 544 733	5 544 733	32,62%
Société ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
M. Fethi BLANCO (mandaté par la société Ennakl)	0	0	0,00%
Banque Nationale Agricole	1 700 000	1 700 000	10,00%
M. Ammar Tili (mandaté par la BNA)	0	0	0,00%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
M. Abdelwaheb GOUIDER (mandaté par l'ATB)	0	0	0,00%
ATI SICAF	20 000	20 000	0,12%
M. Ezzeddine Saidane (membre indépendant)	0	0	0,00%
M. Laaroussi Bouziri (membre indépendant)	1 000	1 000	0,01%
M. Ridha ZERZRI (membre représentant les actionnaires minoritaires)	34 000	34 000	0,20%

### 2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/07/2012

Le capital de l'ATL est réparti entre 1 413 actionnaires :

- 80 personnes morales
- 1 333 personnes physiques

## 2.5. Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2011

### 2.5.1. Présentation générale du groupe ATB

L'ATL fait partie du groupe ATB

#### 2.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe ATB

DENOMINATION SOCIALE	Capital social	Nombre d'actions constituant le capital (au 31/12/2011)	Participation ATB (en Nombre d'actions)	Taux de participation	Provisions Constituées ou moins value constatée (en mD)
	Au 31/12/2011  (en Dinars)			De l'ATB	
Arab Tunisian Bank - ATB	100 000 000	100 000 000			
Arab Financial Consultants - AFC	1 000 000	200 000	60 000	30,00%	
Arab Tunisian Development - ATD SICAR	2 187 500	218 750	89 999	41,14%	
Arab Tunisian Invest - ATI SICAF	5 775 000	1 155 000	347 745	30,11%	
Arab Tunisian Lease - ATL	17 000 000	17 000 000	5 544 733	32,62%	
Union de Factoring – UNIFACTOR	15 000 000	3 000 000	209 243	6,97%	26
Computer Distribution - CODIS	1 200 000	12 000	3 059	25,49%	24
ARABIA SICAV	7 329 528	98 509	21 940	22,27%	766
SANADETT SICAV	279 058 630	2 686 400	900	0,03%	
AXIS TRESORERIE SICAV	34 429 612	332 831	2 000	0,60%	
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	14 755 408	7 157	30	0,42%	
FCP IRADETT 20	691 088	60 252	7 000	11,62%	
FCP IRADETT 50	968 736	77 413	7 000	9,04%	
FCP IRADETT 100	906 127	53 945	7 000	12,98%	
FCP IRADETT CEA	404 552	24 301	7 000	28,81%	
FCP SALAMETT PLUS	11 203 930	1 107 380	7 000	0,63%	
FCP SALAMETT CAP	19 261 962	1 627 150	7 000	0,43%	

Le groupe ATB est composé de dix-sept (17) sociétés dont seize exercent dans le secteur de la finance et une exerce dans le secteur commercial.

#### L'ATB : (La société mère)

Créée en juin 1982, l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 100 000 000 de dinars, divisé en 100 000 000 actions de nominal 1D, dont 64,238% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la bourse a eu lieu en Octobre 1990.

#### L'AFC :

Créée en 1985, avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1 000 000 de dinars, divisé en 200 000 actions de nominal 5 Dinars. Au 31/12/2011 le capital de l'AFC est détenu à hauteur de 30% par l'ATB.

#### L'ATD SICAR :

Créée en 2001 l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 2 187 500 dinars au 31/12/2011, divisé en 218750 actions de 10 dinars chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs.

Au 31 décembre 2011, l'ATB détient 41,14% du capital de l'ATD SICAR.

**L'ATI SICAF :**

Créée en 1994, l'Arab Tunisian Invest Sicafe est une société anonyme au capital de 5 775 000 dinars, divisé en 1 155 000 actions de 5 dinars chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. Son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds. Au 31 décembre 2011, l'ATB détient 30,11% du capital de l'ATI SICAF.

**L'ATL :**

Créée en Décembre 1993 à l'initiative de l'ATB et de la BNA, l'Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 17 000 000 dinars divisé en 17 000 000 d'actions de 1 dinar chacune.

L'ATL est un établissement financier spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiment et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing « véhicules légers » est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL projette son développement sur ce créneau car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

Au 31/12/2011, l'ATB et la BNA détiennent respectivement 32,62% et 10% du capital de l'ATL.

**UNION DE FACTORING :**

Union de Factoring est une société anonyme créée en avril 2000. Son capital actuel est de 15 000 000 de dinars, divisé en 3 000 000 actions de nominal 5 Dinars.

Union de Factoring est une société d'affacturage régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, ayant pour objet l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

Au 31/12/2011, le capital de l'Union de Factoring était détenu à hauteur de 6,97% par l'ATB.

**CODIS :**

Créée en 1998 la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 1 200 000 dinars divisé en 12 000 actions de 100 dinars chacune, au 31/12/2011. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistances, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Au 31/12/2011, son capital est détenu à hauteur de 49% par IBM et à hauteur de 25,5% par l'ATB.

**ARABIA SICAV :**

Créée en 1994, ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par ARABIA SICAV était de 7,3MD.

A cette même date, l'ATB détenait 22,27% de ARABIA SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

**SANADETT SICAV :**

Créée en 2000, SANADETT SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31/12/2011, le montant des actifs gérés par SANADETT SICAV était de 279,1MD. L'ATB détenait 0,03% du capital de SANADETT SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

**AXIS TRESORERIE SICAV :**

Créée en 2003, Axis Trésorerie sicav est une société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par Axis Trésorerie sicav était de 34,4MD. La société opère dans le secteur financier et elle a pour objet la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Au 31 décembre 2011, l'ATB détenait 0,6% du capital de Axis Trésorerie SICAV. Elle est aussi dépositaire de la SICAV.

**FCP AXIS CAPITAL PROTEGE :**

Créée en 2005, FCP Axis Capital Protégé est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par le FCP était de 14,7MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,42% du FCP Axis Capital Protégé. Elle est aussi dépositaire du FCP.

**FCP IRADETT 20 :**

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 20 est un fonds commun de placement de type mixte. Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par le FCP est de 690mD. A cette même date, l'ATB détenait 11,6% du FCP IRADETT 20. Elle est aussi dépositaire du FCP.

**FCP IRADETT 50 :**

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 50 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par le FCP était de 968mD. A cette même date, l'ATB détenait 9% du FCP IRADETT 50. Elle aussi dépositaire du FCP.

**FCP IRADETT 100 :**

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 100 est un fonds commun de placement de type dynamique (100% actions).

Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par le FCP était de 906mD. A cette même date, l'ATB détenait 13% du FCP IRADETT 100. Elle aussi dépositaire du FCP.

**FCP IRADETT CEA :**

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte dédié aux Comptes Epargne Actions.

Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par le FCP était de 404mD. A cette même date, l'ATB détenait 28,8% du FCP IRADETT CEA. Elle aussi dépositaire du FCP.

**FCP SALAMETT PLUS :**

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire.

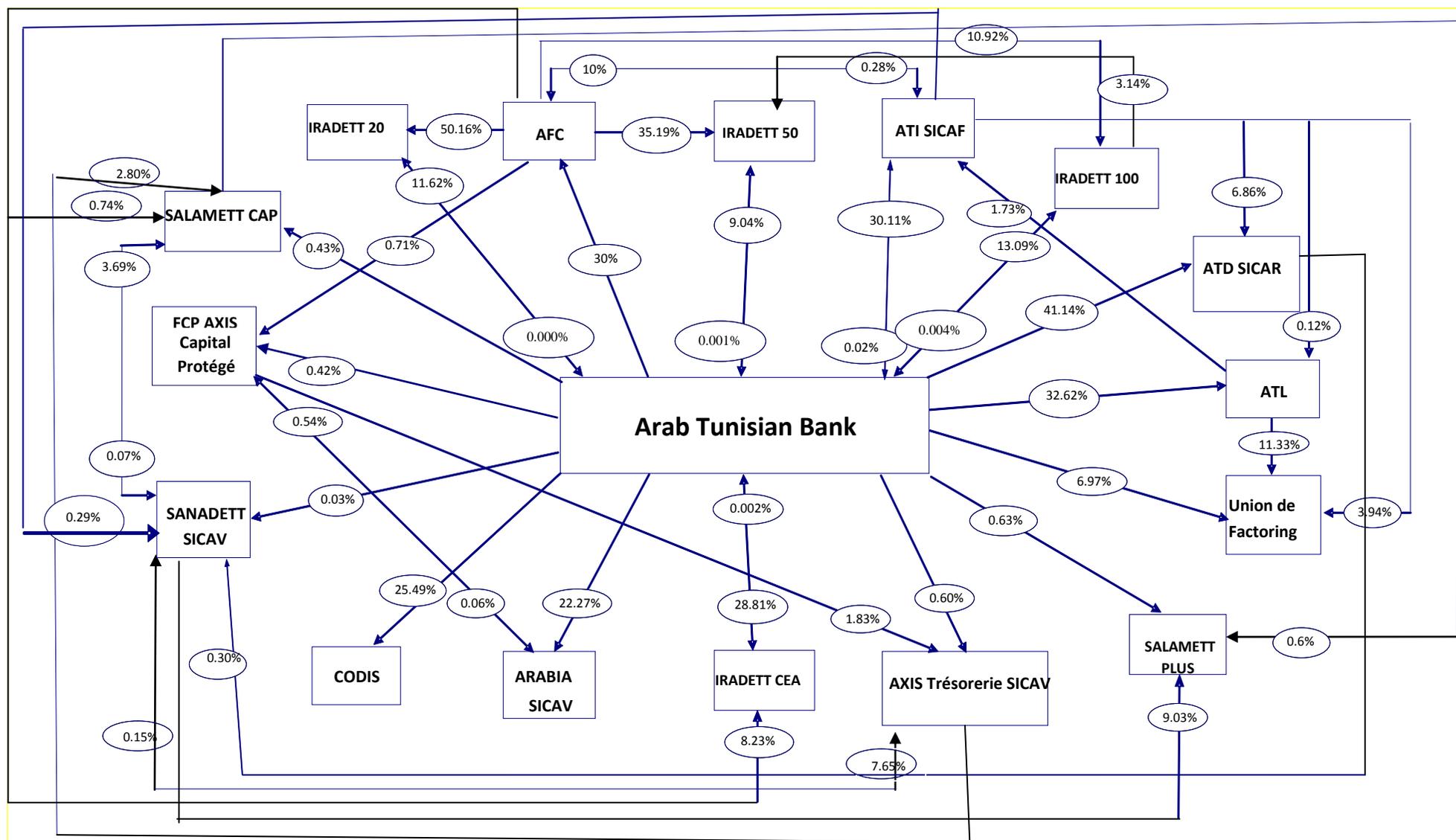
Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par le FCP était de 11,2MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,6% du FCP SALAMETT CAP. Elle est aussi dépositaire du FCP.

**FCP SALAMETT CAP :**

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type obligataire à capitalisation, donc sans distribution de dividendes.

Au 31 décembre 2011, le montant des actifs gérés par le FCP était de 19,3MD. A cette même date, l'ATB détenait 0,4% du FCP SALAMETT CAP. Elle aussi dépositaire du FCP.

### 2.5.1.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2011



### 2.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2011

	ATB	AFC	ATI SICAF	ATD SICAR	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	ARABIA SICAV	SANADETT SICAV	Axis Trésorerie SICAV	FCP Axis Capital Protégé	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT Plus	SALAMETT CAP
ATB		30,00%	30,11%	41,14%	32,62%	6,97%	25,49%	22,27%	0,03%	0,60%	0,42%	11,62%	9,04%	13,09%	28,81%	0,63%	0,43%
AFC			0,28%								0,71%	50,16%	35,19%	10,92%	8,23%		0,74%
ATI SICAF	0,02%	10,00%		6,86%	0,12%	3,94%			0,29%								
ATD SICAR									0,30%								
ATL			1,73%			11,33%											
UNION DE FACTORING																	
CODIS																	
ARABIA SICAV											0,54%						
SANADETT SICAV										7,65%						9,03%	3,69%
Axis Trésorerie SICAV									0,15%								2,80%
FCP Axis Capital Protégé								0,06%		1,83%							
IRADETT 20	0,000%																
IRADETT 50	0,001%																
IRADETT 100	0,004%												3,14%				
IRADETT CEA	0,002%																
SALAMETT PLUS																	
SALAMETT CAP									0,07%							0,60%	

### 2.5.1.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2011

*(en mD)*

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (total passifs)	Charges financières	Dividendes distribués en 2011 au titre de l'exercice 2010
ATB	429 973	252 316	34 068	33 177	3 882 644	100 431	17 600
AFC	4 156	2 402	566	887	6 108	68	146
ATI SICAF	7 545	512	267	298	433	0	808
ATD SICAR	7 362	3 541	2 113	1 731	183 500	9	262
ATL	48 990	33 098	4 256	3 462	336 721	16 221	3 400
UNION DE FACTORING	16 877	6 924	4 646	2 269	55 128	2 278	0
CODIS	1 144	9 559	227	40	6 439	168	0
SANADETT SICAV	289 390	12 025	10 006	9 613	241	0	10 934
ARABIA SICAV	7 430	199	101	-20	63	0	87
AXIS TRESORERIE SICAV	35 690	2 073	1 602	1 422	74	0	1 470
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	15 956	499	229	-226	46	0	0
FCP IRADETT 20	707	37	22	19	2	0	16
FCP IRADETT 50	984	38	17	15	3	0	15
FCP IRADETT 100	916	29	7	-6	4	0	2
FCP IRADETT CEA	412	12	8	-12	5	0	8
FCP SALAMETT PLUS	11 645	517	426	400	16	0	418
FCP SALAMETT CAP	19 924	883	668	666	0	0	0

### 2.5.1.5. Engagements financiers des sociétés du groupe ATB au 31/12/2011

*(en mD)*

Sociétés	ATB	AFC	ATI SICAF	ATD SICAR	ATL	Union de Factoring	CODIS	SANADETT SICAV	ARABIA SICAV	Axis Trésorerie SICAV	FCP Axis Capital Protégé	IRADETT 20	IRADETT 50	IRADETT 100	IRADETT CEA	SALAMETT PLUS	SALAMETT CAP	Total
Crédits auprès des banques tunisiennes					73 947	132,108	1607											75 686
Crédits directs					23 261													23 261
Emprunts obligataires	90 995				207 200	14 000												312 195
Fonds gérés				175 615														175 615
Emprunts et ressources spéciales	66 454				83													66 537
Découverts						8 824	243											9 067
Billets de Trésorerie					4 988	14 450	600											20 038
Leasing																		0
<b>TOTAL</b>	<b>157 449</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>175 615</b>	<b>309 479</b>	<b>37 406</b>	<b>2 450</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>682 399</b>

### 2.5.1.6. Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe.

### 2.5.2. Relations de l'ATL avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2011

#### 2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

##### Crédits reçus :

Désignation	Solde au 31/12/2011
CMT ATB	9 000 000
Billet de trésorerie	
<b>Sous total</b>	<b>9 000 000</b>
<b>Emprunt Obligataire</b>	
FCP AXIS capital protégé	192 000
FCP SALAMET CAP	1 857 000
FCP IRADET 20	134 000
FCP IRADET 50	166 000
ATB	16 100 000
ARABIA SICAV	304 800
SANADET SICAV	20 200 000
AXIS Trésorerie SICAV	1 328 000
<b>Sous total</b>	<b>40 281 800</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 281 800</b>

##### Prêts octroyés :

Au 31/12/2011, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de l'ATB présentent un solde créditeur de 3 719 070 Dinars..

#### 2.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

#### 2.5.2.3. Les apports en capitaux en 2011 avec les sociétés du groupe

Reçus : Néant

Donnés : Néant

#### 2.5.2.4. Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe

##### Dividendes encaissés par l'ATL en 2011 au titre de l'exercice 2010

Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par l'ATL	Dividende par action	Dividendes encaissés par l'ATL
ATI SICAF**	20 000	0,7	14 000
<b>TOTAL</b>			<b>14 000</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes.

\*\* L'ATL détient 1,73% du capital de la société ATI SICAF.

##### Dividendes encaissés par l'ATL en 2012 au titre de l'exercice 2011

Distribution non encore effectuée au moment de l'élaboration du présent document de référence

#### 2.5.2.5. Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe

##### Dividendes distribués par l'ATL en 2011 au titre de l'exercice 2010

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	5 544 733	0,2	1 108 947
ATI SICAF	20 000	0,2	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 564 733</b>	<b>0</b>	<b>1 112 947</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

##### Dividendes distribués par l'ATL en 2012 au titre de l'exercice 2011

(en dinars)

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	5 544 733	0,2	1 108 947
ATI SICAF	20 000	0,2	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 564 733</b>	<b>0</b>	<b>1 112 947</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

#### 2.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB

##### 2.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données : Néant

#### **2.5.2.6.2. Cautions**

**Reçues :** Néant

**Données :** Néant

#### **2.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2011**

##### **2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe**

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires avec les sociétés du groupe.

##### **2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs**

Néant

##### **2.5.3.3. Prestations de services reçues ou données**

**Reçues :**

Les prestations de service reçues de la part de l'ATD SICAR sont relatives aux commissions de gestion de cinq fonds placés pour 1 420mD, 1 400mD, 2 500mD, 4 100mD et 3 450mD.

Les montants décaissés au titre de l'exercice 2011 en rémunération de ce service s'élèvent à 187 971 DHT.

**Données :** Néant

##### **2.5.3.4. Contrats de gestion**

Néant

##### **2.5.3.5. Contrats de location**

Néant

##### **2.5.3.6. Fonds gérés**

En 2003, l'ATL a conclu avec la société ATD SICAR une convention de gestion de fonds sur un montant de 785mD. L'encours au 31/12/2011 s'élève à 154 315D.

En 2007, l'ATL a conclu avec la société ATD SICAR une convention de gestion de fonds portant sur un montant de 1 420mD. En rémunération de ses services, l'ATD SICAR perçoit au titre de sa gestion :

- une commission de gestion de fonds annuelle de 1,25%HT assise sur le montant initial du fonds ;
- une part de produits de placement représentant 10% du taux de rémunération desdits placements

En 2008, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 1 400mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles mentionnées ci-dessus.

En 2009, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 2.500mD. Les conditions de rémunération sont les suivantes :

- une commission de gestion de fond annuelle hors taxe de 1,25% prélevée sur la base de a valeur nominal des fonds à la fin de chaque exercice.
- Une commission de performance de 10% des plus-values réalisées.
- Une commission de rendement de 10% des produits des placements réalisés par le fonds.

En 2010, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 4.100mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles en 2009.

En 2011, l'ATL a conclu avec l'ATD SICAR un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 3.450mD. Les conditions de rémunération sont les mêmes que celles en 2010.

Au titre de l'exercice 2011, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

En dinars

	Montant du Fond	Produits Nets Décomptés pour 2011	Commissions Décomptées pour 2011
ATD SICAR	785 000	7 015	354
ATD SICAR	1 420 000	81 464	25 896
ATD SICAR	1 400 000	616	17 562
ATD SICAR	2 500 000	37 888	35 062
ATD SICAR	4 100 000	68 554	58 845
ATD SICAR	3 450 000	78 353	50 606
<b>TOTAL</b>		<b>273 890</b>	<b>188 325</b>

## 2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2011 (autres que les sociétés du groupe)

### 2.6.1. Informations sur les engagements

Au 31/12/2011, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de la BNA présentent un solde créditeur de 6 052 820 dinars.

### 2.6.2. Transferts de ressources

Néant

### 2.6.3. Relations commerciales

Néant

### 2.6.4. Fonds gérés

En 2003, ATL a conclu avec la société SICAR INVEST, filiale de la BNA, une convention de gestion de fonds portant sur un montant total de 785mD. L'encours au 31/12/2011 s'élève à 50 000D.

En 2008, ATL a conclu avec la société SICAR INVEST, filiale de la BNA, une convention de gestion de fonds portant sur un montant total de 500mD. L'encours au 31/12/2011 s'élève à 418 880D.

En 2012, l'ATL a conclu avec la SICAR INVEST un contrat de gestion de fonds portant sur un montant de 2 000mD.

Au titre de l'exercice 2011, les commissions et produits décomptés se présentent comme suit :

	Montant du Fonds	Produits nets décomptés pour 2011	Commissions décomptées pour 2011
SICAR INVEST	500 000	24 490	15 650
SICAR INVEST	785 000	2 922	1 867
<b>TOTAL</b>		<b>27 412</b>	<b>17 517</b>

## 2.7. Dividendes

	2005	2006	2007	2008*	2009	2010	2011
Capital (en Dinars) <sup>1</sup>	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	10 000 000	10 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Dividende global (en Dinars)	1 300 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	3 400 000	3 400 000	3 400 000
Dividende par action (en Dinars)	1,3	1,5	0,15	0,15	0,2	0,2	0,2
% du nominal	13%	15%	15%	15%	20%	20%	20%

(\*) L'augmentation du capital social de 7 000 000 DT par l'émission de 7 000 000 actions nouvelles suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 21 mai 2008. Ainsi, le capital a été ramené de 10 000 000 DT au 31 décembre 2007 à 17 000 000 DT au 31 décembre 2008. La date de jouissance a été fixée au premier janvier 2009 pour les nouvelles actions.

## 2.8. Marché des titres

Les titres de capital de l'ATL sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de l'ATL sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2012, il existe 11 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 19 lignes de cotation.

Il s'agit de :

<sup>1</sup> Une augmentation de capital de la société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012 afin de porter le capital de 17 000 000D à 25 000 000D et ce par l'incorporation de 2 000 000D de réserves et une augmentation en numéraire de 6 000 000D. Bien qu'à ce jour, cette augmentation n'a toujours pas été réalisée, la société a apporté les modifications statutaires qui en découlent.

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2011 (en Dinars)	30/06/2012 (en Dinars)
"ATL 2006/1" - 7 ans* - Taux: 6,5%	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	12 000 000	6 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: 6,5%	22 750 000	BBB	31/08/2007	31-août	6 000 000	6 000 000
"ATL 2007/1" - 5 ans - Taux: TMM+0,75%	7 250 000					
"ATL 2008/1" - 5 ans - Taux: 6,5%	26 000 000	BBB	30/05/2008	30-mai	12 000 000	6 000 000
"ATL 2008/1" - 5 ans - Taux: TMM+0,75%	4 000 000					
"ATL 2008/2" - 10 ans** - Taux:7%	1 000 000	BB+	22/08/2008	22-août	15 000 000	15 000 000
"ATL 2008/2" - 10 ans** - Taux : TMM+1,5%	14 000 000					
"ATL 2009" - 5 ans - Taux: 5,5%	30 000 000	BBB	05/05/2009	05-mai	18 000 000	12 000 000
"ATL 2009/2" - 7 ans* - Taux:5,25%	11 600 000	BBB	25/09/2009	25-sept	20 000 000	20 000 000
"ATL 2009/2" - 7 ans* - Taux : TMM+0,75%	8 400 000					
"ATL 2009/3" - 5 ans - Taux: 5,125%	14 615 000	BBB	31/12/2009	31-déc	18 000 000	18 000 000
"ATL 2009/3" - 5 ans - Taux: TMM+0,625%	15 385 000					
"ATL 2010/1" - 5 ans - Taux: 5,25%	40 019 000	BBB	09/08/2010	09-août	60 000 000	60 000 000
"ATL 2010/1" - 5 ans - Taux: TMM + 0,75%	34 981 000					
"ATL 2010/2" - 7 ans* - Taux: 5,50%	25 950 000	BBB	30/12/2010	30-déc	35 000 000	35 000 000
"ATL 2010/2" - 7 ans* - Taux: TMM +1%	9 050 000					
"ATL 2011" - 7 ans* - Taux: 6,25%	30 000 000	BBB	13/02/2012	13-fév	-	30 000 000
"ATL 2011" - 7 ans* - Taux: TMM +1,25%	0					
"ATL 2012/1" - 5 ans - Taux: 6,15%	30 000 000	BBB	31/05/2012	31 mai	-	30 000 000
"ATL 2012/1" - 5 ans - Taux: TMM +1,25%	0					
<b>Total</b>					<b>196 000 000</b>	<b>238 000 000</b>

\* avec deux ans de franchise

\*\*ATL 2008/2 est un emprunt obligataire subordonné avec 5 ans de franchise

## 2.9. Notation de la société

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 02 Août 2012 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB (tun) ; Perspective :Stable
- Note court terme : F3 (tun)
- Note nationale de dette senior : BBB(tun)
- Note nationale de dette subordonnée : BB(tun)

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings les notes nationales à court et à long terme d'ATL reposent sur la probabilité limitée de soutien extérieur qu'elle est susceptible de recevoir, en cas de besoin, de la part de son actionnaire ultime, établi en Jordanie, la banque Arab Bank Plc (AB, 'A-' /Stable/'F1'/'a-'/'5'), à travers la filiale tunisienne de ce dernier, Arab Tunisian Bank (ATB; 'BBB' / Négative/ 'F3'/'b'/'2').

Le capital d'ATL est contrôlé à hauteur de 33% par ATB, elle-même détenue à 64,2% par AB. Malgré la capacité forte d'AB à soutenir ATL (comme l'indique sa note de viabilité 'a-'), Fitch considère que la probabilité d'un tel soutien n'est que limitée du fait qu'AB ne soit pas un actionnaire direct et compte tenu du niveau de la participation d'ATB au capital d'ATL.

### FACTEURS D'EVOLUTION DES NOTES

Un relèvement des notes nationales d'ATL pourrait intervenir si ATB augmentait sensiblement sa participation au capital de la société. A l'inverse, les notes nationales d'ATL pourraient être abaissées si ATB réduisait cette participation, ou si AB diminuait fortement ses intérêts dans ATB (et par voie de conséquence dans ATL), ou encore si une forte dégradation des notes d'AB avait lieu. Fitch considère toutefois que ces éventualités sont peu probables dans un avenir proche.

BBB+, BBB, BBB- (long terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres sociétés émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » marquent les nuances de qualité.

**F3 (court terme)** : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

## Lettre de notation

**Fitch**Ratings

### LETTRE DE NOTATION

Tunis, le 02 août 2012

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue les notes nationales suivantes à **Arab Tunisian Lease (ATL)** :

- Note nationale à long terme : BBB(tun) ; Perspective Stable
- Note nationale à court terme: F3(tun)
- Note nationale de dette senior: BBB(tun)
- Note nationale de dette subordonnée: BB(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur les sites web publics de Fitch : [www.fitchratings.com.tn](http://www.fitchratings.com.tn) et/ou [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous

---

Fitch North Africa S.A  
Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens  
18A, rue de Médine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax: (216) 71 79 19 10 - Site Web : [www.fitchratings.com.tn](http://www.fitchratings.com.tn)  
R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000



êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celle-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Cordiales salutations


Ikbel Bedoui  
Directeur Général  
Fitch North Africa



## Arab Tunisian Lease

### Update

<b>Notes</b>	
<b>Notes nationales</b>	
Long terme	BBB(tun)
Court terme	F3(tun)
<b>Risque Souverain</b>	
IDR* LT en monnaie étrangère	BBB-
IDR* LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB
<b>Perspective</b>	
Note nationale à long terme	Stable
IDR* LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
IDR* LT en monnaie locale du souverain	Négative
* IDR (Issuer Default Rating) - Note de défaut émetteur	

<b>Données financières</b>			
<b>Arab Tunisian Lease</b>			
	30 juin	31 déc	
	2012	2011	
Total Bilan (Mio USD)	247,0	257,9	
Total Bilan (Mio TND)	395,2	396,6	
Fonds propres (Mio TND)	48,2	50,0	
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,4	4,3	
Résultat net (Mio TND)	2,6	3,5	
Résultat d'exploitation/ Actifs moyens (%)	1,75	1,12	
Résultat d'exploitation/ Fonds propres moyens (%)	13,93	8,78	
Raio Tier 1 (%)	11,55	11,87	
Fonds propres durs (Fitch)/ Actifs pondérés	12,21	13,22	

### Fondements des notes attribuées

**Des notes basées sur l'actionariat** : Les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease (ATL) reposent sur la probabilité du soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire ultime, la banque Arab Bank plc (AB, notée 'A-/Stable'), à travers la filiale tunisienne de ce dernier, l'Arab Tunisian Bank (ATB, notée 'BBB-/Négative/ 'F3'; note de soutien extérieur '2').

**Une probabilité de soutien limitée** : Le capital d'ATL est contrôlé à hauteur de 33% par ATB, qui est elle-même détenue à 64,2% par AB. Malgré la forte capacité d'AB à soutenir ATL, Fitch considère que la probabilité d'un tel soutien n'est que limitée du fait qu'AB n'est pas un actionnaire direct, et compte tenu du faible niveau de participation d'ATB au capital d'ATL.

**Une conjoncture économique difficile** : Après une année de récession économique (PIB réel en recul de 1,8% en 2011) et en dépit de signes de reprise au S1 2012, l'économie tunisienne demeure fragile. Cette conjoncture économique difficile s'est répercutée sur le secteur financier (en particulier sur le secteur du *leasing*) par une baisse générale de la liquidité et une hausse des coûts de financement qui s'est prolongée au S1 2012, par une contraction de la production (-18% en 2011, mais +39% au T1 2012) et une montée importante des impayés.

**Une liquidité soutenue par les banques actionnaires** : ATL se finance majoritairement par l'émission d'emprunts obligataires. Face aux tensions survenues sur le marché obligataire en 2011 et au S1 2012, ATL a accru son recours au crédit à court terme. Le soutien de l'ATB permet de limiter le risque de liquidité.

**Une consolidation des fonds propres** : Compte tenu de la persistance de tensions sur la liquidité du marché financier, ATL prévoit de renforcer son assise financière au S2 2012/T1 2013 au travers d'une augmentation de capital de 6 Mio DT (plus prime d'émission) au terme de laquelle son ratio Tier 1 repasserait au-dessus de 12%, niveau jugé seulement acceptable.

**Une qualité d'actifs détériorée** : Le volume des créances non performantes a fortement augmenté en 2011 et Fitch n'attend pas de décline d'ici fin 2012 en raison de l'existence d'un stock important de crédits rééchelonnés (classés en créances performantes à fin 2011 et totalisant 10% des encours nets à fin 2011) et de la persistance d'un environnement économique difficile. Le risque de crédit résiduel pourrait s'aggraver (les créances nettes de provisions représentaient 13% des fonds propres à fin 2011).

**Une rentabilité fortement dégradée** : Le recul de l'activité en 2011 (-27% en production), la hausse des coûts de financement et des dotations aux provisions élevées (absorbant 61% du résultat brut d'exploitation) expliquent la chute de la rentabilité courante en 2011. Fitch estime que la rentabilité d'ATL en 2012 sera soutenue par un volume d'activité meilleur qu'en 2011 (+11% au T1 2012) mais dépendra largement du sort des créances rééchelonnées.

### Perspective et éléments déterminants des notes

**Un renforcement du contrôle d'ATB** : Un relèvement des notes pourrait intervenir si ATB augmentait sensiblement sa participation au capital d'ATL. A l'inverse, les notes nationales d'ATL pourraient être abaissées si ATB réduisait cette participation, ou si AB diminuait fortement ses intérêts dans ATB (et par voie de conséquence dans ATL), ou encore si une forte dégradation des notes d'AB avait lieu. Fitch considère toutefois que ces éventualités sont très peu probables dans un avenir proche.

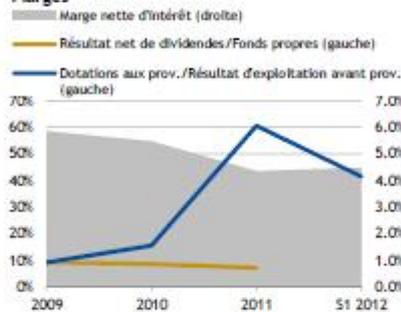
#### Analystes

Sonia Trabelsi  
+33 1 44 29 91 42  
sonia.trabelsi@fitchratings.com

François-Xavier Marchand  
+33 1 44 29 91 46  
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

Source: Arab Tunisian Lease; Fitch.

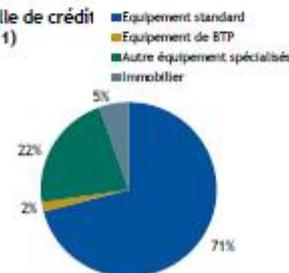
### Marges



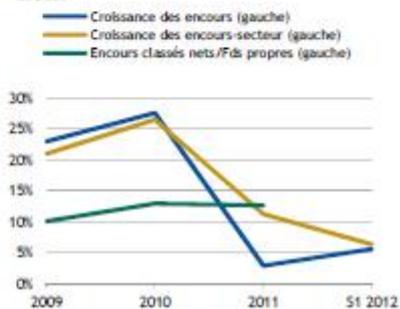
### Rentabilité



### Portefeuille de crédit (à fin 2011)



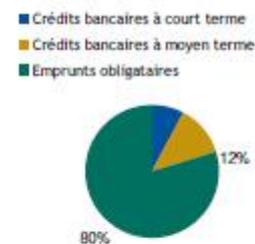
### Credit



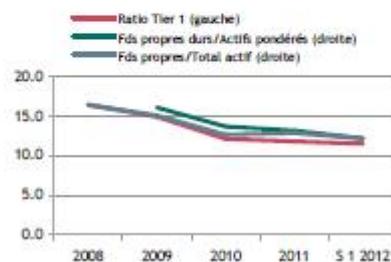
### Qualité d'actifs (% des encours bruts)



### Ressources (hors fonds propres) à fin juin 2012



### Capital & Effet de levier



### Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria (août 2012)  
Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2011)

## Arab Tunisian Lease Income Statement

	30 Jun 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		
	6 Months - Interim USDm Unaudited	6 Months - Interim TNDm Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets						
1. Interest Income on Loans	10.1	16.2	8.59	31.7	8.61	31.4	8.75	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Interest Income	0.1	0.1	0.05	0.3	0.08	0.4	0.11	26.4	9.28	22.4	10.09
3. Dividend Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>4. Gross Interest and Dividend Income</b>	<b>10.2</b>	<b>16.3</b>	<b>8.64</b>	<b>32.0</b>	<b>8.69</b>	<b>31.8</b>	<b>8.86</b>	<b>26.4</b>	<b>9.28</b>	<b>22.4</b>	<b>10.09</b>
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	5.0	8.0	4.24	16.2	4.40	14.2	3.96	11.6	4.08	10.5	4.73
<b>7. Total Interest Expense</b>	<b>5.0</b>	<b>8.0</b>	<b>4.24</b>	<b>16.2</b>	<b>4.40</b>	<b>14.2</b>	<b>3.96</b>	<b>11.6</b>	<b>4.08</b>	<b>10.5</b>	<b>4.73</b>
<b>8. Net Interest Income</b>	<b>5.2</b>	<b>8.3</b>	<b>4.40</b>	<b>15.8</b>	<b>4.29</b>	<b>17.6</b>	<b>4.90</b>	<b>14.8</b>	<b>5.20</b>	<b>11.9</b>	<b>5.36</b>
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
14. Other Operating Income	0.4	0.7	0.37	1.1	0.30	0.0	0.00	0.4	0.14	0.5	0.23
<b>15. Total Non-Interest Operating Income</b>	<b>0.4</b>	<b>0.7</b>	<b>0.37</b>	<b>1.1</b>	<b>0.30</b>	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>0.14</b>	<b>0.5</b>	<b>0.23</b>	<b>0.09</b>
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	0.95	3.1	0.84	2.9	0.81	2.8	0.98	2.3	1.04
17. Other Operating Expenses	0.9	1.4	0.74	2.9	0.79	3.0	0.84	2.4	0.84	2.2	0.99
<b>18. Total Non-Interest Expenses</b>	<b>2.0</b>	<b>3.2</b>	<b>1.70</b>	<b>6.0</b>	<b>1.63</b>	<b>5.9</b>	<b>1.64</b>	<b>5.2</b>	<b>1.83</b>	<b>4.5</b>	<b>2.03</b>
19. Equity-accounted Profit/Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	n.a.	-	n.a.	-	-
<b>20. Pre-impairment Operating Profit</b>	<b>3.6</b>	<b>5.8</b>	<b>3.08</b>	<b>10.9</b>	<b>2.96</b>	<b>11.7</b>	<b>3.26</b>	<b>10.0</b>	<b>3.52</b>	<b>7.9</b>	<b>3.56</b>
21. Loan Impairment Charge	1.5	2.4	1.27	6.3	1.71	1.9	0.53	0.3	0.11	1.2	0.54
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.3	0.08	-0.1	-0.03	0.6	0.21	0.0	0.00
<b>23. Operating Profit</b>	<b>2.1</b>	<b>3.4</b>	<b>1.80</b>	<b>4.3</b>	<b>1.17</b>	<b>9.9</b>	<b>2.76</b>	<b>9.1</b>	<b>3.20</b>	<b>6.7</b>	<b>3.02</b>
24. Equity-accounted Profit/Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.3	0.08	0.0	0.00	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	-0.4	-0.11	-0.5	-0.18	0.1	0.05
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.5	0.14	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
<b>29. Pre-tax Profit</b>	<b>2.1</b>	<b>3.4</b>	<b>1.80</b>	<b>4.8</b>	<b>1.30</b>	<b>9.8</b>	<b>2.73</b>	<b>8.6</b>	<b>3.02</b>	<b>6.8</b>	<b>3.06</b>
30. Tax expense	0.5	0.8	0.42	1.3	0.35	2.3	0.64	1.9	0.67	1.5	0.68
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>32. Net Income</b>	<b>1.6</b>	<b>2.6</b>	<b>1.38</b>	<b>3.5</b>	<b>0.95</b>	<b>7.5</b>	<b>2.09</b>	<b>6.7</b>	<b>2.36</b>	<b>5.3</b>	<b>2.39</b>
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>37. Fitch Comprehensive Income</b>	<b>1.6</b>	<b>2.6</b>	<b>1.38</b>	<b>3.5</b>	<b>0.95</b>	<b>7.5</b>	<b>2.09</b>	<b>6.7</b>	<b>2.36</b>	<b>5.3</b>	<b>2.39</b>
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.6	2.6	1.38	3.5	0.95	7.5	2.09	6.7	2.36	5.3	2.39
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	3.4	0.92	3.4	0.95	2.6	0.91	1.5	0.68
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.60000

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

## Arab Tunisian Lease Balance Sheet

	30 Jun 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets						
<b>Assets</b>											
<b>A. Loans</b>											
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	233.1	373.1	94.41	353.5	91.44	343.7	89.37	269.5	91.11	219.2	94.65
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	13.9	22.2	5.62	19.4	5.02	13.8	3.59	14.0	4.73	14.6	6.30
<b>7. Net Loans</b>	<b>219.3</b>	<b>350.9</b>	<b>88.79</b>	<b>334.1</b>	<b>86.42</b>	<b>329.9</b>	<b>85.78</b>	<b>255.5</b>	<b>86.38</b>	<b>204.6</b>	<b>88.34</b>
<b>8. Gross Loans</b>	<b>233.1</b>	<b>373.1</b>	<b>94.41</b>	<b>353.5</b>	<b>91.44</b>	<b>343.7</b>	<b>89.37</b>	<b>269.5</b>	<b>91.11</b>	<b>219.2</b>	<b>94.65</b>
9. Memo: Impaired Loans included above	n.a.	n.a.	-	25.7	6.65	20.1	5.23	18.5	6.25	18.7	8.07
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>B. Other Earning Assets</b>											
1. Loans and Advances to Banks	5.9	9.4	2.38	17.0	4.40	14.8	3.85	11.7	3.96	1.4	0.60
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Available for Sale Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Held to Maturity Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. At equity Investments in Associates	11.8	18.9	4.78	17.1	4.42	13.6	3.54	11.3	3.82	10.5	4.53
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-
<b>9. Total Securities</b>	<b>11.8</b>	<b>18.9</b>	<b>4.78</b>	<b>17.1</b>	<b>4.42</b>	<b>14.2</b>	<b>3.69</b>	<b>17.2</b>	<b>5.81</b>	<b>16.0</b>	<b>6.91</b>
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
13. Insurance Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>15. Total Earning Assets</b>	<b>237.0</b>	<b>379.2</b>	<b>95.95</b>	<b>366.2</b>	<b>95.24</b>	<b>358.9</b>	<b>93.32</b>	<b>284.4</b>	<b>96.15</b>	<b>222.0</b>	<b>95.65</b>
<b>C. Non-Earning Assets</b>											
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Fixed Assets	2.7	4.3	1.09	4.6	1.19	4.8	1.25	4.2	1.42	4.0	1.73
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	7.3	11.7	2.96	13.8	3.57	20.9	5.43	7.2	2.43	5.6	2.42
<b>11. Total Assets</b>	<b>247.0</b>	<b>395.2</b>	<b>100.00</b>	<b>386.6</b>	<b>100.00</b>	<b>384.6</b>	<b>100.00</b>	<b>295.8</b>	<b>100.00</b>	<b>231.6</b>	<b>100.00</b>
<b>Liabilities and Equity</b>											
<b>D. Interest-Bearing Liabilities</b>											
1. Customer Deposits - Current	6.0	9.6	2.43	3.0	0.78	3.6	0.94	n.a.	-	n.a.	-
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>4. Total Customer Deposits</b>	<b>6.0</b>	<b>9.6</b>	<b>2.43</b>	<b>3.0</b>	<b>0.78</b>	<b>3.6</b>	<b>0.94</b>	<b>0.0</b>	<b>0.00</b>	<b>0.0</b>	<b>0.00</b>
5. Deposits from Banks	n.a.	n.a.	-	20.1	5.20	20.3	5.28	59.5	20.11	13.6	5.87
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	14.8	23.7	6.00	40.3	10.42	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding</b>	<b>20.8</b>	<b>33.3</b>	<b>8.43</b>	<b>63.4</b>	<b>16.40</b>	<b>23.9</b>	<b>6.21</b>	<b>59.5</b>	<b>20.11</b>	<b>13.6</b>	<b>5.87</b>
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	166.6	266.6	67.46	234.0	60.53	262.1	68.15	151.5	51.22	146.2	63.13
10. Subordinated Borrowing	9.9	15.9	4.02	15.0	3.88	15.0	3.90	15.0	5.07	15.0	6.48
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>12. Total Long Term Funding</b>	<b>176.5</b>	<b>282.5</b>	<b>71.48</b>	<b>249.0</b>	<b>64.41</b>	<b>277.1</b>	<b>72.05</b>	<b>166.5</b>	<b>56.29</b>	<b>161.2</b>	<b>69.60</b>
13. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>15. Total Funding</b>	<b>197.3</b>	<b>315.8</b>	<b>79.91</b>	<b>312.4</b>	<b>80.81</b>	<b>301.0</b>	<b>78.26</b>	<b>226.0</b>	<b>76.40</b>	<b>174.8</b>	<b>75.47</b>
<b>E. Non-Interest Bearing Liabilities</b>											
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Credit impairment reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	2.5	0.85	1.5	0.65
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Other Liabilities	19.5	31.2	7.89	24.2	6.26	34.7	9.02	22.5	7.61	17.1	7.38
<b>10. Total Liabilities</b>	<b>216.8</b>	<b>347.0</b>	<b>87.90</b>	<b>336.6</b>	<b>87.07</b>	<b>335.7</b>	<b>87.29</b>	<b>251.0</b>	<b>84.85</b>	<b>193.4</b>	<b>83.51</b>
<b>F. Hybrid Capital</b>											
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
<b>G. Equity</b>											
1. Common Equity	30.1	48.2	12.20	50.0	12.93	48.9	12.71	44.8	15.15	38.2	16.49
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Securities Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>6. Total Equity</b>	<b>30.1</b>	<b>48.2</b>	<b>12.20</b>	<b>50.0</b>	<b>12.93</b>	<b>48.9</b>	<b>12.71</b>	<b>44.8</b>	<b>15.15</b>	<b>38.2</b>	<b>16.49</b>
<b>7. Total Liabilities and Equity</b>	<b>247.0</b>	<b>395.2</b>	<b>100.00</b>	<b>386.6</b>	<b>100.00</b>	<b>384.6</b>	<b>100.00</b>	<b>295.8</b>	<b>100.00</b>	<b>231.6</b>	<b>100.00</b>
8. Memo: Fitch Core Capital	30.1	48.2	12.20	50.0	12.93	48.9	12.71	44.8	15.15	n.a.	-
9. Memo: Fitch Eligible Capital	30.1	48.2	12.20	50.0	12.93	48.9	12.71	44.8	15.15	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.60030

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

## Arab Tunisian Lease Summary Analytics

	30 Jun 2012	31 Dec 2011	31 Dec 2010	31 Dec 2009	31 Dec 2008
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End	Year End
<b>A. Interest Ratios</b>					
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.92	9.02	10.24	n.a.	n.a.
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	8.77	8.79	9.88	10.43	10.87
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.12	5.26	5.39	5.79	6.47
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.47	4.34	5.47	5.85	5.77
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.17	2.61	4.88	5.73	5.19
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	4.47	4.34	5.47	5.85	5.77
<b>B. Other Operating Profitability Ratios</b>					
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	7.78	6.51	0.00	2.63	4.03
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	35.56	35.50	33.52	34.21	36.29
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.65	1.56	1.73	1.97	2.10
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	23.76	22.24	24.95	24.10	26.42
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.98	2.83	3.44	3.79	3.69
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	41.38	60.55	15.38	9.00	15.19
7. Operating Profit/ Average Equity	13.93	8.78	21.11	21.93	22.41
8. Operating Profit/ Average Total Assets	1.75	1.11	2.91	3.45	3.13
9. Taxes/ Pre-tax Profit	23.53	27.08	23.47	22.09	22.06
10. Pre-impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.96	2.88	3.28	3.60	n.a.
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	1.73	1.14	2.78	3.28	n.a.
<b>C. Other Profitability Ratios</b>					
1. Net Income/ Average Total Equity	10.65	7.14	15.99	16.14	17.73
2. Net Income/ Average Total Assets	1.34	0.91	2.20	2.54	2.48
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	10.65	7.14	15.99	16.14	17.73
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.34	0.91	2.20	2.54	2.48
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.33	0.93	2.11	2.42	n.a.
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.33	0.93	2.11	2.42	n.a.
<b>D. Capitalization</b>					
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	12.21	13.22	13.73	16.15	n.a.
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	12.21	13.22	13.73	16.15	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	12.20	12.93	12.71	15.15	16.49
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	11.55	11.87	12.18	15.00	16.50
5. Total Regulatory Capital Ratio	15.35	15.84	16.30	20.41	22.98
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	11.55	11.87	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	12.20	12.93	12.71	15.15	16.49
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	97.14	45.33	38.81	28.30
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	97.14	45.33	38.81	28.30
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	10.85	0.20	8.38	9.15	9.95
<b>E. Loan Quality</b>					
1. Growth of Total Assets	2.22	0.52	30.02	27.72	20.56
2. Growth of Gross Loans	5.54	2.85	27.53	22.95	18.87
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	n.a.	7.27	5.85	6.86	8.53
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	5.95	5.49	4.02	5.19	6.66
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	n.a.	75.49	68.66	75.68	78.07
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	n.a.	12.60	12.88	10.04	10.73
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	1.33	1.79	0.62	0.12	0.59
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	0.00	0.00	0.00	0.45	0.79
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	n.a.	7.27	5.85	6.86	8.53
<b>F. Funding</b>					
1. Loans/ Customer Deposits	3,886.46	11,783.33	9,547.22	n.a.	n.a.
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	84.58	72.91	19.66	10.29
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	3.04	0.96	1.20	0.00	0.00

## Arab Tunisian Lease Reference Data

	30 Jun 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets						
<b>A. Off-Balance Sheet Items</b>											
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	247.0	395.2	100.00	386.6	100.00	384.6	100.00	295.8	100.00	231.6	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	246.6	394.6	99.85	378.2	97.83	356.2	92.62	277.4	93.78	229.6	99.14
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	246.6	394.6	99.85	378.2	97.83	356.2	92.62	277.4	93.78	229.6	99.14
<b>B. Average Balance Sheet</b>											
Average Loans	227.0	363.3	91.93	351.4	90.89	306.6	79.72	244.4	82.62	203.3	87.78
Average Earning Assets	233.5	373.7	94.56	364.1	94.18	321.7	83.65	253.2	85.60	206.1	88.99
Average Assets	244.3	390.9	98.91	385.6	99.79	340.2	86.46	263.7	89.15	214.0	92.40
Average Managed Securitised Assets (OBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	196.3	314.1	79.48	307.9	79.64	263.5	68.51	200.4	67.75	162.2	70.03
Average Common equity	30.7	49.1	12.42	49.0	12.67	46.9	12.19	41.5	14.03	29.9	12.91
Average Equity	30.7	49.1	12.42	49.0	12.67	46.9	12.19	41.5	14.03	29.9	12.91
Average Customer Deposits	3.9	6.3	1.59	4.3	1.11	1.8	0.47	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>C. Maturities</b>											
<b>Asset Maturities:</b>											
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>Liability Maturities:</b>											
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1 - 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	9.9	15.9	4.02	15.0	3.88	15.0	3.90	15.0	5.07	15.0	6.48
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>D. Equity Reconciliation</b>											
1. Equity	30.1	48.2	12.20	50.0	12.93	48.9	12.71	44.8	15.15	38.2	16.49
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>E. Fitch Eligible Capital Reconciliation</b>											
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	30.1	48.2	12.20	50.0	12.93	48.9	12.71	44.8	15.15	38.2	16.49
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>9. Fitch Core Capital</b>	<b>30.1</b>	<b>48.2</b>	<b>12.20</b>	<b>50.0</b>	<b>12.93</b>	<b>48.9</b>	<b>12.71</b>	<b>44.8</b>	<b>15.15</b>	<b>38.2</b>	<b>16.49</b>
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>12. Fitch Eligible Capital</b>	<b>30.1</b>	<b>48.2</b>	<b>12.20</b>	<b>50.0</b>	<b>12.93</b>	<b>48.9</b>	<b>12.71</b>	<b>44.8</b>	<b>15.15</b>	<b>38.2</b>	<b>16.49</b>
13. Eligible Hybrid Capital Limit	12.9	20.7	5.24	21.4	5.54	21.0	5.46	19.2	6.49	19.2	6.49

Exchange Rate

USD1 = TND1.60030

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30890

## Echelle de notation



### DEFINITION DES NOTES NATIONALES

<b>NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)</b>	
<b>F1+(xxx)</b> <b>F1(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(xxx)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
<b>NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)</b>	
<b>AAA(xxx)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(xxx)</b> <b>AA(xxx)</b> <b>AA-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(xxx)</b> <b>A(xxx)</b> <b>A-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(xxx)</b> <b>BBB(xxx)</b> <b>BBB-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(xxx)</b> <b>BB(xxx)</b> <b>BB-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(xxx)</b> <b>B(xxx)</b> <b>B-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(xxx)</b> <b>CCC(xxx)</b> <b>CCC-(xxx)</b> <b>CC(xxx)</b> <b>C(xxx)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(xxx)</b> <b>DD(xxx)</b> <b>D(xxx)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

**Mise sous surveillance :** La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

**(xxx) :** Suffixe attaché à la note et indiquant le pays dans lequel cette note nationale est attribuée. Exemple : (tun) pour la Tunisie, (mar) pour le Maroc ou (dza) pour l'Algérie.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

## Chapitre 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL

### 3.1. Présentation de la société

L'ATL est un établissement de crédit créé en décembre 1993 et spécialisé dans le financement par le leasing (crédit-bail) de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

### 3.2. Description de l'activité

#### 3.2.1. Activité de la société au 31/12/2011

Les parts de marché de l'ATL en termes d'approbations, des mises en force et des encours ont diminué pendant la période en passant respectivement de 14,7%, 15,8% et 16,4% au 31/12/2010 à 12,2%, 14,3% et 15,0% au 31/12/2011.

#### Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/12/2011

En MD	Ensemble du Secteur*			ATL			Part de l'ATL		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Approbations	1 278,70	1 863,70	1 449,10	192,80	274,8	176,6	15,1%	14,7%	12,2%
Mises en force	1011,4	1438,4	1174	166,9	226,8	167,5	16,5%	15,8%	14,3%
Encours	1 541,00	1 948,50	2 161,40	249,60	318,9	325	16,2%	16,4%	15,0%

\*Source : CIL

- **Approbations**

La répartition des approbations par type de produit se présente comme suit :

#### Evolution des approbations

En MD	2009		2010		2011		Evolution 2010/2009	Evolution 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
Approbations mobilières	185	96,0%	258,1	93,9%	171,2	96,9%	39,5%	-33,7%
Approbations Immobilières	7,8	4,0%	16,7	6,1%	5,4	3,1%	114,1%	-67,7%
<b>Total</b>	<b>192,8</b>	<b>100%</b>	<b>274,8</b>	<b>100%</b>	<b>176,6</b>	<b>100%</b>	<b>42,5%</b>	<b>-35,7%</b>

#### Répartition sectorielle des approbations

En MD	2009		2010		2011		Evolution 2010/2009	Evolution 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
Agriculture	23,2	12,0%	34,5	12,6%	27	15,3%	48,7%	-21,7%
BTP	26,5	13,7%	45,2	16,4%	22,8	12,9%	70,6%	-49,6%
Industrie	21	10,9%	21	7,6%	14,1	8,0%	0,0%	-32,9%
Service	100,4	52,1%	150,9	54,9%	101,6	57,5%	50,3%	-32,7%
Tourisme	21,7	11,3%	23,2	8,4%	11,1	6,3%	6,9%	-52,2%
<b>Total</b>	<b>192,8</b>	<b>100%</b>	<b>274,8</b>	<b>100%</b>	<b>176,6</b>	<b>100%</b>	<b>42,5%</b>	<b>-35,7%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

En MD	2009		2010		2011		Evolution 2010/2009	Evolution 2011/2011
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
<b>MOBILIER</b>								
Matériel de transport lourd	36	18,7%	49	17,8%	29,6	16,8%	36,1%	-39,6%
Matériel de transport léger	85,1	44,1%	117,2	42,6%	85,5	48,4%	37,7%	-27,0%
Matériel industriel	12,5	6,5%	21,2	7,7%	10,5	5,9%	69,6%	-50,5%
Matériel médical	16,4	8,5%	21,1	7,7%	20,1	11,4%	28,7%	-4,7%
Matériel de BTP	27,9	14,5%	48,1	17,5%	23,5	13,3%	72,4%	-51,1%
Autres	7,1	3,7%	1,5	0,5%	2	1,1%	-78,9%	33,3%
<b>Sous-total</b>	<b>185,0</b>	<b>93,9%</b>	<b>258,1</b>	<b>93,9%</b>	<b>171,2</b>	<b>93,9%</b>	<b>39,5%</b>	<b>-33,7%</b>
<b>IMMOBILIER</b>								
Immobilier	7,8	4,0%	16,7	6,1%	5,4	3,1%	114,1%	-67,7%
<b>Sous-total</b>	<b>7,8</b>	<b>4,0%</b>	<b>16,7</b>	<b>6,1%</b>	<b>5,4</b>	<b>3,1%</b>	<b>114,1%</b>	<b>-67,7%</b>
<b>Total</b>	<b>192,8</b>	<b>100%</b>	<b>274,8</b>	<b>100%</b>	<b>176,6</b>	<b>100%</b>	<b>42,5%</b>	<b>-35,7%</b>

- **Les mises en force**

Au 31/12/2011, le montant des mises en force a enregistré une régression de 26,15% par rapport à l'année 2010, passant de 226,8MD à 167,5MD.

La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

### Répartition sectorielle des mises en force

En MD	2009		2010		2011		Evolution 2010/2009	Evolution 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
Agriculture	22,2	13,3%	31,2	13,8%	26,7	15,9%	40,5%	-14,4%
BTP	23,6	14,1%	38,3	16,9%	26,6	15,9%	62,3%	-30,5%
Industrie	19,6	11,8%	18,3	8,1%	12,2	7,3%	-6,6%	-33,3%
Service	82,6	49,5%	119,9	52,9%	91,3	54,5%	45,2%	-23,9%
Tourisme	18,8	11,3%	19,1	8,4%	10,7	6,4%	1,6%	-44,0%
<b>Total</b>	<b>166,8</b>	<b>100%</b>	<b>226,8</b>	<b>100%</b>	<b>167,5</b>	<b>100%</b>	<b>36,0%</b>	<b>-26,1%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

En MD	2009		2010		2011		Evolution 2010/2009	Evolution 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
<b>MOBILIER</b>								
Matériel de transport lourd	31,1	18,6%	41,4	18,3%	31,1	18,6%	33,1%	-24,9%
Matériel de transport léger	77,5	46,5%	105,1	46,3%	80,5	48,1%	35,6%	-23,4%
Matériel industriel	10	6,0%	15,7	6,9%	9	5,4%	57,0%	-42,7%
Matériel médical	12,1	7,3%	14,2	6,3%	13,8	8,2%	17,4%	-2,8%
Matériel de BTP	24,2	14,5%	40,4	17,8%	26,4	15,8%	66,9%	-34,7%
Autres	7,4	4,4%	1,2	0,5%	1	0,6%	-83,8%	-16,7%
<b>Sous-total</b>	<b>162,3</b>	<b>97,3%</b>	<b>218</b>	<b>96,1%</b>	<b>161,8</b>	<b>96,6%</b>	<b>34,3%</b>	<b>-25,8%</b>
<b>IMMOBILIER</b>								
Immobilier	4,5	2,7%	8,8	3,9%	5,7	3,4%	95,6%	-35,2%
<b>Sous-total</b>	<b>4,5</b>	<b>2,70%</b>	<b>8,8</b>	<b>3,88%</b>	<b>5,7</b>	<b>3,4%</b>	<b>95,6%</b>	<b>-35,2%</b>
<b>Total</b>	<b>166,8</b>	<b>100%</b>	<b>226,8</b>	<b>100%</b>	<b>167,5</b>	<b>100%</b>	<b>36,0%</b>	<b>-26,1%</b>

- Evolution de l'encours financier

Répartition de l'encours financier par secteur

En MD	2009		2010		2011		Evolution 2010/2009	Evolution 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
Agriculture	31,8	12,7%	41	12,9%	41,9	12,9%	28,93%	2,2%
BTP	35,4	14,2%	49,2	15,4%	53,1	16,3%	38,98%	7,9%
Industrie	30,8	12,3%	32,7	10,3%	26,6	8,2%	6,17%	-18,7%
Service	126,5	50,7%	169,7	53,2%	181,1	55,7%	34,15%	6,7%
Tourisme	25,2	10,1%	26,3	8,2%	22,3	6,9%	4,37%	-15,2%
<b>Total</b>	<b>249,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>318,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>325</b>	<b>100,0%</b>	<b>27,71%</b>	<b>1,9%</b>

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MD	2009		2010		2011		Evolution 2010/2009	Evolution 2011/2010
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part		
<b>MOBILIER</b>								
Matériel de transport lourd	49,3	19,7%	59	18,5%	52,8	16,2%	19,7%	-10,5%
Matériel de transport léger	103,2	41,3%	133,9	42,0%	136,2	41,9%	29,7%	1,7%
Matériel industriel	16	6,4%	20,7	6,5%	19,4	6,0%	29,4%	-6,3%
Matériel médical	23,7	9,5%	29,9	9,4%	22,3	6,9%	26,2%	-25,4%
Matériel de BTP	33	13,2%	52,4	16,4%	55	16,9%	58,8%	5,0%
Autres	9,3	3,7%	6,7	2,1%	23,3	7,2%	-28,0%	247,8%
<b>Sous-total</b>	<b>234,5</b>	<b>93,9%</b>	<b>302,6</b>	<b>94,9%</b>	<b>309</b>	<b>95,1%</b>	<b>29,0%</b>	<b>2,1%</b>
<b>IMMOBILIER</b>								
Immobilier	15,2	6,1%	16,3	5,1%	16	4,9%	7,2%	-1,8%
<b>Sous-total</b>	<b>15,2</b>	<b>6,1%</b>	<b>16,3</b>	<b>5,1%</b>	<b>16</b>	<b>4,9%</b>	<b>7,2%</b>	<b>-1,8%</b>
<b>Total</b>	<b>249,7</b>	<b>100%</b>	<b>318,9</b>	<b>100%</b>	<b>325</b>	<b>100%</b>	<b>27,7%</b>	<b>1,9%</b>

- Evolution des engagements de la société entre 2009, 2010 et 2011

	2011				2010				2009			
	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)
Classe 0	9 530	260 241	1 377	43	9024	273 826	1 248		6863	221 867	921	0
Classe 1	1 101	49 347	4 716	27	414	35 237	1 251		340	17 626	1253	0
<b>Total 0-1</b>	<b>10 631</b>	<b>309 588</b>	<b>6 093</b>	<b>70</b>	<b>9 438</b>	<b>309 063</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>	<b>7 203</b>	<b>239 493</b>	<b>2 174</b>	<b>0</b>
Classe 2	293	4 863	1 197	454	307	3 515	670	891	325	3 916	701	989
Classe 3	146	2066	592	493	88	694	214	467	77	909	210	578
Classe 4	659	8 344	8 416	15 582	446	6 194	6 417	12 498	334	5 343	7 449	12 474
<b>Total 2-3-4</b>	<b>1 098</b>	<b>15 273</b>	<b>10 205</b>	<b>16 529</b>	<b>841</b>	<b>10 403</b>	<b>7 300</b>	<b>13 856</b>	<b>736</b>	<b>10 168</b>	<b>8 360</b>	<b>14 041</b>
Provision collective				2 828								
<b>Total</b>	<b>11 729</b>	<b>324 861</b>	<b>16 298</b>	<b>19 427</b>	<b>10 279</b>	<b>319 466</b>	<b>9 800</b>	<b>13 856</b>	<b>7 939</b>	<b>249 661</b>	<b>10 534</b>	<b>14 041</b>
<i>Ratio des créances classées</i>	7,46%				5,38%				7,12%			
<i>Ratio de couverture</i>	76,25%				78,27%				75,78%			

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données du système d'information (encours financier). Les créances présentées dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement du réajustement de l'encours financier du fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme à échoir).

**Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :**

	2011	2010	2009
Encours financier (+)	324 861	319 466	249 661
Réajustement de l'encours financier	12 422	12 811	8 578
<b>Encours comptable*</b>	<b>337 283</b>	<b>332 277</b>	<b>258 239</b>

\*encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des créances de leasing

• **Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2011**

	Quatrième trimestre			Cumul au 31/12		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
<b>Total Approbations (2)</b>	<b>34 905</b>	<b>77 014</b>	<b>-54,7%</b>	<b>176 630</b>	<b>274 843</b>	<b>-35,7%</b>
<b>sous total Approbations Mobilières</b>	<b>33 782</b>	<b>70 329</b>	<b>-52,0%</b>	<b>171 246</b>	<b>258 105</b>	<b>-33,7%</b>
Agriculture	2 807	9 825	-71,4%	26 239	34 506	-24,0%
Bâtiments & travaux publics	3 455	13 611	-74,6%	22 802	44 598	-48,9%
Industrie	4 731	4 285	10,4%	13 851	19 771	-29,9%
Service et commerce	21 346	38 610	-44,7%	97 167	136 381	-28,8%
Tourisme	1 443	3 998	-63,9%	11 187	22 849	-51,0%
<b>sous total Approbations Immobilières</b>	<b>1 123</b>	<b>6 685</b>	<b>-83,2%</b>	<b>5 384</b>	<b>16 738</b>	<b>-67,8%</b>
Agriculture	0	0	-	734	25	2836,0%
Bâtiments & travaux publics	0	140	0,0%		610	-
Industrie	211		-	211	1278	-83,5%
Service et commerce	912	6473	-85,9%	4 439	14 505	-69,4%
Tourisme	0	72	0,0%		320	-
<b>Total Mises en Force (2)</b>	<b>25 134</b>	<b>52 095</b>	<b>-51,8%</b>	<b>167 496</b>	<b>226 065</b>	<b>-25,9%</b>
<b>Sous total Mises en Force Mobilières</b>	<b>24 753</b>	<b>56 110</b>	<b>-55,9%</b>	<b>161 776</b>	<b>217 222</b>	<b>-25,5%</b>
Agriculture	2 692	8 746	-69,2%	25 982	31 132	-16,5%
Bâtiments & travaux publics	2 736	8 746	-68,7%	26 508	37 965	-30,2%
Industrie	2691	9912	-72,9%	12 012	17 347	-30,8%
Service et commerce	15 384	3 461	344,5%	86 702	112 189	-22,7%
Tourisme	1250	25245	-95,0%	10 572	18 589	-43,1%
<b>Sous total Mises en Force Immobilières</b>	<b>381</b>	<b>5262</b>	<b>-92,8%</b>	<b>5720</b>	<b>8843</b>	<b>-35,3%</b>
Agriculture	0	2631	-	734	26	2762,6%
Bâtiments & travaux publics	0	18	-	140	470	-70,2%
Industrie	212	470	-54,9%	211	948	-77,7%
Service et commerce	169	0	-	4635	6 902	-32,8%
Tourisme	0	2143	-		497	-
<b>Total des engagements</b>			-	<b>338 820</b>	<b>367 039</b>	<b>-7,7%</b>
Engagements courants			-	312 384	346 925	-10,0%
Engagements classés			-	26 436	20 114	31,4%
Trésorerie nette			-	16 516	14 857	11,2%
Ressources d'emprunts (3)			-	308 979	292 140	5,8%
Capitaux propres (4)			-	45 528	41 401	10,0%
Revenus Bruts de leasing	54 858	45 263	21,2%	180 851	171 277	5,6%
Revenus Nets de leasing	10 575	8 569	23,4%	32 613	30 628	6,5%
Produits Nets de leasing (5)	4 318	4 859	-11,1%	17 017	17 665	-3,7%
Total des charges d'exploitation	2 064	1 586	30,1%	6 225	5 884	5,8%

1) Données auditées

2) Le cumul à la fin du quatrième trimestre 2011 tient compte d'une actualisation des données du troisième trimestre

3) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts et non courants

4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes

**Faits saillants :**

Au cours de l'année 2011, et suite aux événements qu'a connu le pays, l'activité a régressé de 26% en termes de mise en force.

L'évolution des revenus nets de leasing (+6,5%) induite par l'augmentation des encours, a été accompagnée par une légère baisse des produits nets de leasing (-3,7%) par l'effet des agios réservés deus à l'accroissement des impayés et des consolidations.

### 3.2.2. Activité de la société au 30/06/2012

Durant le premier semestre 2012, la part de marché de l'ATL dans le total des approbations du secteur a régressé à 13,17% contre 14,56% à la même période en 2011. La même tendance a affecté les Mises en force, la part de l'ATL a baissé de 118 points de base à 15,10% du total secteur avec 107,3MD. L'encours de l'ATL au 30/06/2012 représente 14,99% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 15,16% de ce dernier à la même date en 2011 .

#### Situation de l'ATL par rapport au secteur au 30/06/2012

	Secteur*		ATL		Part de l'ATL	
	juin-11	juin-12	juin-11	juin-12	juin-11	juin-12
Approbations mobilières	673,1	943,4	98,6	124,1	14,65%	13,15%
Approbations Immobilières	33,4	48,8	4,3	6,6	12,87%	13,52%
<b>Total Approbations</b>	<b>706,5</b>	<b>992,2</b>	<b>102,9</b>	<b>130,7</b>	<b>14,56%</b>	<b>13,17%</b>
Mises en force Mobilières	528,4	687,3	86,1	103,3	16,29%	15,03%
Mises en force Immobilières	29,5	23,4	4,7	4	15,93%	17,09%
<b>Total Mises en force</b>	<b>557,9</b>	<b>710,7</b>	<b>90,8</b>	<b>107,3</b>	<b>16,28%</b>	<b>15,10%</b>
Encours mobilier	1817,7	2129,2	291,1	332,1	16,01%	15,60%
Encours immobilier	200,9	196	15	16,5	7,47%	8,42%
<b>Total Encours</b>	<b>2018,6</b>	<b>2325,2</b>	<b>306,1</b>	<b>348,6</b>	<b>15,16%</b>	<b>14,99%</b>

\*Source : CIL

- **Approbations**

Au 30/06/2012, le montant des approbations s'élève à 130,7MD contre 102,9MD au 30/06/2011, soit une augmentation de 27,02%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 1 940 au courant du premier semestre de 2011 à 2 081 au courant du premier semestre de 2012.

Ainsi, le montant moyen approuvé par dossier est passé de 53mD au 30/06/2011 à 63mD au 30/06/2012.

#### Evolution des approbations

	juin-11	juin-12	Evolution
Nombre d'approbations	1 940	2 081	7,27%
Montant (MD)	102,9	130,7	27,02%
Montant moyen des approbations (mD)	53	63	18,50%

#### Répartition sectorielle des approbations

	juin-11			juin-12		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Agricole	571	15,7	15,3%	497	15,9	12,2%
BTP	124	12,9	12,5%	150	20,1	15,4%
Industrie	105	7,3	7,1%	112	11	8,4%
Service	1032	58,7	57,1%	1183	68,8	52,6%
Tourisme	108	8,3	8,1%	139	14,9	11,4%
<b>Total</b>	<b>1 940</b>	<b>102,9</b>	<b>100%</b>	<b>2 081</b>	<b>130,7</b>	<b>100%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

	juin-11			juin-12		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	159	18,9	18,4%	253	29,7	22,7%
Matériel de transport léger	1 560	51	49,6%	1 533	55,3	42,3%
Matériel industriel	55	5	4,9%	71	11	8,4%
Matériel médical	39	11,2	10,9%	46	6,4	4,9%
Matériel de BTP	101	12	11,7%	134	20,4	15,6%
Immobilier	13	4,3	4,2%	14	6,6	5,1%
Autres	13	0,5	0,5%	30	1,3	1,0%
<b>Total</b>	<b>1 940</b>	<b>102,9</b>	<b>100%</b>	<b>2 081</b>	<b>130,7</b>	<b>100%</b>

- Les mises en force

Le montant total des mises en force est passé de 90,8MD au 30/06/2011 à 107,3MD au 30/06/2012 en augmentation de 18,17%. De même, le nombre de dossiers a progressé de 5,64% à 1 874 au 30/06/2012 contre 1 774 à la même période en 2011. Ainsi, le montant moyen par contrat est passé de 51,2mD au 30/06/2011 à 57,3mD au 30/06/2012.

### Nombre de contrats mis en force

	juin-11	juin-12	Evolution
Nombre de contrats mis en force	1 774	1 874	5,64%
Montant (MD)	90,8	107,3	18,17%
Montant moyen par contrat (mD)	51,2	57,3	11,83%

### Répartition sectorielle des mises en force

	juin-11			juin-12		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Agricole	507	14,2	15,64%	432	13	12,12%
BTP	116	12,7	13,99%	129	13,5	12,58%
Industrie	97	6,1	6,72%	105	7,7	7,18%
Service	955	51,5	56,72%	1076	63,8	59,46%
Tourisme	99	6,3	6,94%	132	9,3	8,67%
<b>Total</b>	<b>1 774</b>	<b>90,8</b>	<b>100%</b>	<b>1 874</b>	<b>107,3</b>	<b>100%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

	juin-11			juin-12		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	159	16,8	18,5%	209	19,8	18,5%
Matériel de transport léger	1 389	44	48,5%	1 381	45,5	42,4%
Matériel industriel	46	4,1	4,5%	57	6,2	5,8%
Matériel médical	50	6,9	7,6%	56	14,5	13,5%
Matériel de BTP	100	13,6	15,0%	135	16,4	15,3%
Immobilier	14	4,7	5,2%	11	4	3,7%
Autres	16	0,6	0,7%	25	0,9	0,8%
<b>Total</b>	<b>1 774</b>	<b>90,8</b>	<b>100%</b>	<b>1 874</b>	<b>107,3</b>	<b>100%</b>

- Evolution de l'encours financier entre juin 2011 et juin 2012

Répartition de l'encours financier par secteur

En MD	juin-11		juin-12	
	Montant	%	Montant	%
Agricole	38,3	12,51%	49,6	14,23%
BTP	47,4	15,49%	54,4	15,61%
Industrie	26,5	8,66%	24,6	7,06%
Service	171,6	56,06%	195,7	56,14%
Tourisme	22,3	7,29%	24,3	6,97%
<b>Total</b>	<b>306,1</b>	<b>100%</b>	<b>348,6</b>	<b>100%</b>

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MD	juin-11		juin-12	
	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	55,8	18,23%	58,3	16,72%
Matériel de transport léger	128,4	41,95%	155,2	44,52%
Matériel industriel	17,2	5,62%	20,8	5,97%
Matériel médical	31,9	10,42%	38,9	11,16%
Matériel de BTP	51,9	16,96%	55,1	15,81%
Immobilier	15	4,90%	14,2	4,07%
Autres	5,8	1,89%	6,1	1,75%
<b>Total</b>	<b>306,1</b>	<b>100%</b>	<b>348,6</b>	<b>100%</b>

• Evolution des engagements de la société entre juin 2011 et juin 2012

	30/06/2011				30/06/2012			
	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)	Nombre de clients	Encours	Impayés	Couverture (Provisions et Agios réservés)
Classe 0	8 117	232 858	-5 024 <sup>4</sup>	0	10 563	242 460	-8 357 <sup>1</sup>	0
Classe 1	1 353	74 910	9 155	0	1 120	50 727	6 882	0
<b>Total 0-1</b>	<b>9 470</b>	<b>307 768</b>	<b>4 131</b>	<b>0</b>	<b>11 683</b>	<b>293 187</b>	<b>-1 475</b>	<b>0</b>
Classe 2	758	9 175	2 131	2 134	300	4 898	1 390	284
Classe 3	205	2 155	962	1 347	113	1 170	504	183
Classe 4	459	6 217	7 498	12 526	786	11 400	10 596	18 023
<b>Total 2-3-4</b>	<b>1 422</b>	<b>17 546</b>	<b>10 591</b>	<b>16 007</b>	<b>1 199</b>	<b>17 468</b>	<b>12 490</b>	<b>19 301</b>
<b>Total</b>	<b>10 892</b>	<b>325 314</b>	<b>14 722</b>	<b>16 007</b>	<b>12 882</b>	<b>310 655</b>	<b>11 015</b>	<b>19 301</b>
<i>Ratio des créances classées</i>	8,27%				9.31%			
<i>Ratio de couverture</i>	56,89%				64.4%			

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données du système d'information (encours financier). Les créances présentées dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement du réajustement de l'encours financier du fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme à échoir).

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

	30/06/2011	30/06/2012
Encours financier (+)	325 314	310 655
Réajustement de l'encours financier	7 556	31 766
<b>Encours comptable*</b>	<b>332 870</b>	<b>342 421</b>

\*encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des créances de leasing

<sup>4</sup> Le montant « négatif » des impayés de la classe 0 correspond au solde net des clients de la classe 0 comprenant les avances (premiers loyers) des contrats encore en attente de mise en force. Ces avances figurent au niveau du solde client dans la situation intermédiaire et sont présentés en fin d'année au passif du bilan.

• **Indicateurs d'activité au 30 juin 2012**

	Deuxième trimestre			Cumul à la fin Juin			exercice 2011 <sup>(1)</sup>
	2012	2011	variation	2012	2011	variation	
<b>Total Approbations (2)</b>	<b>78 464</b>	<b>71 939</b>	<b>9,1%</b>	<b>130 758</b>	<b>102 935</b>	<b>27,0%</b>	<b>176 630</b>
<b>sous total Approbations Mobilières</b>	<b>74 974</b>	<b>69 990</b>	<b>7,1%</b>	<b>124 142</b>	<b>98 649</b>	<b>25,8%</b>	<b>171 246</b>
Agriculture	9 752	10 605	-8,0%	15 885	14 943	6,3%	26 239
Bâtiments & travaux publics	10 279	9 806	4,8%	19 856	12 919	53,7%	22 802
Industrie	6 391	2 949	116,7%	11 003	7 102	54,9%	13 851
Service et commerce	39 173	40 021	-2,1%	63 640	55 389	14,9%	97 167
Tourisme	9 379	6 609	41,9%	13 758	8 296	65,8%	11 187
<b>sous total Approbations Immobilières</b>	<b>3 490</b>	<b>1 950</b>	<b>79,0%</b>	<b>6 616</b>	<b>4 286</b>	<b>54,4%</b>	<b>5 384</b>
Agriculture	0	734	-	27	734	-96,3%	734
Bâtiments & travaux publics	0	0	-	268		-	
Industrie		244	-		244	-	211
Service et commerce	2 304	972	137,1%	5 135	3 308	55,2%	4 439
Tourisme	1186	0	-	1186	0	-	
<b>Total Mises en Force (2)</b>	<b>55 465</b>	<b>53 649</b>	<b>3,4%</b>	<b>107 289</b>	<b>90 871</b>	<b>18,1%</b>	<b>167 496</b>
<b>Sous total Mises en Force Mobilières</b>	<b>52 050</b>	<b>50 259</b>	<b>3,6%</b>	<b>103 315</b>	<b>86 123</b>	<b>20,0%</b>	<b>161 776</b>
Agriculture	7 322	8 620	-15,1%	12 957	13 489	-4,0%	25 982
Bâtiments & travaux publics	7 717	7 136	8,1%	13 483	12 619	6,8%	26 508
Industrie	4768	3178	50,0%	7 699	6 052	27,2%	12 012
Service et commerce	24 849	27 033	-8,1%	59 823	47 614	25,6%	86 702
Tourisme	7394	4292	72,3%	9 353	6 340	47,5%	10 572
<b>sous total Mises en Force Immobilières</b>	<b>3415</b>	<b>3390</b>	<b>0,7%</b>	<b>3 974</b>	<b>4 748</b>	<b>-16,3%</b>	<b>5 720</b>
Agriculture	0	734	-	27	734		734
Bâtiments & travaux publics	0	0	-		140		140
Industrie	0	0	-				211
Service et commerce	3415	2656	28,6%	3 947	3 874	1,9%	4635
Tourisme	0	0	-			-	
<b>Total des engagements</b>			<b>-</b>	<b>360 576</b>	<b>332 706</b>	<b>8,4%</b>	<b>338 630</b>
Engagements courants			-	330 610	304 252	8,7%	312 376
Engagements classés			-	29 966	28 454	5,3%	26 254
Trésorerie nette			-	5 544	7 334	-24,4%	17 005
Ressources d'emprunts (3)			-	298 735	295 679	1,0%	305 435
Capitaux propres (4)			-	45 590	45 528	0,1%	45 528
Revenus Bruts de leasing	46 351	42 725	8,5%	88 457	86 784	1,9%	173 121
Revenus Nets de leasing	8 503	8 252	3,0%	16 738	16 306	2,6%	32 607
Produits Nets de leasing (5)	4 973	4 516	10,1%	9 501	8 717	9,0%	16 876
Total des charges d'exploitation	1 529	1 649	-7,3%	2 957	2 980	-0,8%	6 047

(1) Données auditées

(2) Le cumul à la fin du deuxième trimestre 2012 tient compte d'une actualisation des données du premier trimestre

(3) Les ressources d'emprunt sont constituées de ressources de l'encours en principal des emprunts courants et non courants

(4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

**Faits saillants :**

Amélioration des mises en force de 18,1% ce qui prouve la bonne reprise de l'activité pendant le premier semestre 2012.

Les revenus nets de leasing ont enregistré une évolution de 2,6%.

### 3.3. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'Arab Tunisian Lease, est confrontée aux problèmes de disponibilité du matériel, de resserrement de la marge suite à la concurrence accrue, et aux difficultés de lever les fonds sur le marché financier, nécessaires au développement de son activité.

### 3.4. Dépendance de l'émetteur

- Il n'y a aucune dépendance directe de l'ATL à l'égard de ses fournisseurs.
- Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 Décembre 1991<sup>5</sup>
  - Application de l'article 1<sup>er</sup> de la circulaire 91-24 :
    - Montant des engagements pondérés, dépassants individuellement le seuil de 5% des fonds propres de l'ATL : par référence aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001, les engagements pondérés de 2 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'Arab Tunisian Lease.
    - Montant des engagements pondérés, dépassants individuellement le seuil de 15% des fonds propres de l'ATL : les engagements pondérés d'une relation dépassent le seuil de 15% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 2 fois les mêmes fonds propres de la Société.

Le montant des fonds propres de la société au 31/12/2011 s'élève à 59 895mDT (C)

(A)/(C) = 0 inférieur à 5

(B)/(C) = 0 inférieur à 2

Ainsi, les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la circulaire 91-24 se trouvent respectées.

- Application de l'article 2 de la circulaire 91-24 :

- Bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres net : Néant

Ainsi, l'article 2 de la circulaire 91-24 se trouve respecté.

- Application de l'article 3 de la circulaire 91-24 :

(Montant total des risques en cours sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont les participations au capital est > à 10%) < 3 fois les fonds propres nets.

Ainsi les dispositions de l'article 3 de la circulaire sont respectées.

- Application de l'article 4 de la circulaire 91-24 :

Les fonds propres nets représentent environ 15,53% du total des actifs pondérés. Ainsi l'article 4 est respecté.

---

<sup>5</sup> Telle que modifié par la circulaire N° 99-04 du 19 Mai 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 Mai 2001.

### 3.5. Litige ou arbitrage en cours ou passé

L'ATL a fait l'objet, en 2010, d'une vérification approfondie de sa situation fiscale couvrant les exercices 2006 à 2009. Les résultats de ce contrôle fiscal ont été notifiés à l'ATL qui a fourni, dans le délai réglementaire, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des justificatifs nécessaires. L'arrêté de taxation d'office n'étant pas encore parvenu.

Le montant de la notification fiscale est de 2 411mD, le risque résiduel a été estimé à 1 032mD entièrement provisionné.

### 3.6. Evolution de l'effectif de la société

	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Personnel de direction	2	2	2	2	2	2
Cadres supérieurs	35	34	37	39	40	49
Cadres moyens	16	16	15	19	23	23
Agents de service	14	14	14	6	6	6
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>68</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>80</b>

### 3.7. Politique d'intéressement et de formation du personnel

L'ATL applique la convention nationale du personnel des banques au personnel de la société.

Une gratification est servie aux commerciaux et aux recouvreurs en fonction des résultats dégagés et de la réalisation des objectifs assignés.

Par ailleurs, un programme de formation est fixé annuellement en fonction des besoins recensés pour développer les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs de la société.

### 3.8. Politique d'investissement

La stratégie de développement conçue par le comité de stratégie de l'A.T.L repose sur la consolidation de la position de l'A.T.L sur le marché en essayant de gagner de nouvelles parts de marché et ce dans le cadre d'une politique de financement responsable et réfléchie.

Il y a lieu de rappeler que l'A.T.L du moins jusqu'à présent, a agi dans le cadre de cette stratégie, puisque depuis 2006, ses parts de marché sont en augmentation continue et ce parallèlement avec une baisse continue de ses actifs accrochés.

Quant au développement de l'activité à l'échelle Internationale, le projet d'installation en Algérie a été abandonné en raison des exigences réglementaires trop contraignantes imposées par l'Etat Algérien. Toutefois, une implantation en Afrique subsaharienne et précisément au Mali est en cours d'étude dans le cadre d'une politique globale du groupe ATB.

### 3.9. Organisation de la société

L'organisation de l'ATL est bien adaptée pour le cheminement normal du dossier client qui passe par trois étapes et trois interlocuteurs : Approbation – Réalisation – Recouvrement.

Une 4ème étape non obligatoire est subie par le mauvais client : le contentieux.

Cette organisation est complétée par une logistique : la comptabilité, l'administratif et le financier. L'ensemble étant contrôlé et suivi au niveau régularité et efficacité par un contrôle de gestion et par un audit interne.

Durant ses dix premières années d'activité, l'ATL a misé sur :

- Le développement d'un bon relationnel,
- La bonne qualité de service,
- La transparence
- L'efficacité

Ce choix a permis à l'ATL de :

- Etre cotée à la bourse au terme de sa quatrième année d'activité,
- Etre bien notée par Fitch Rating,
- Accéder aux meilleures conditions du marché financier,
- Maintenir une bonne qualité de son portefeuille client,
- Assurer une bonne rentabilité

Ce fort développement a engendré quelques faiblesses que la société se doit de cerner, maîtriser et corriger grâce à l'amélioration continue des méthodes de gestion.

Ainsi l'organigramme de la société a été conçu dans le sens :

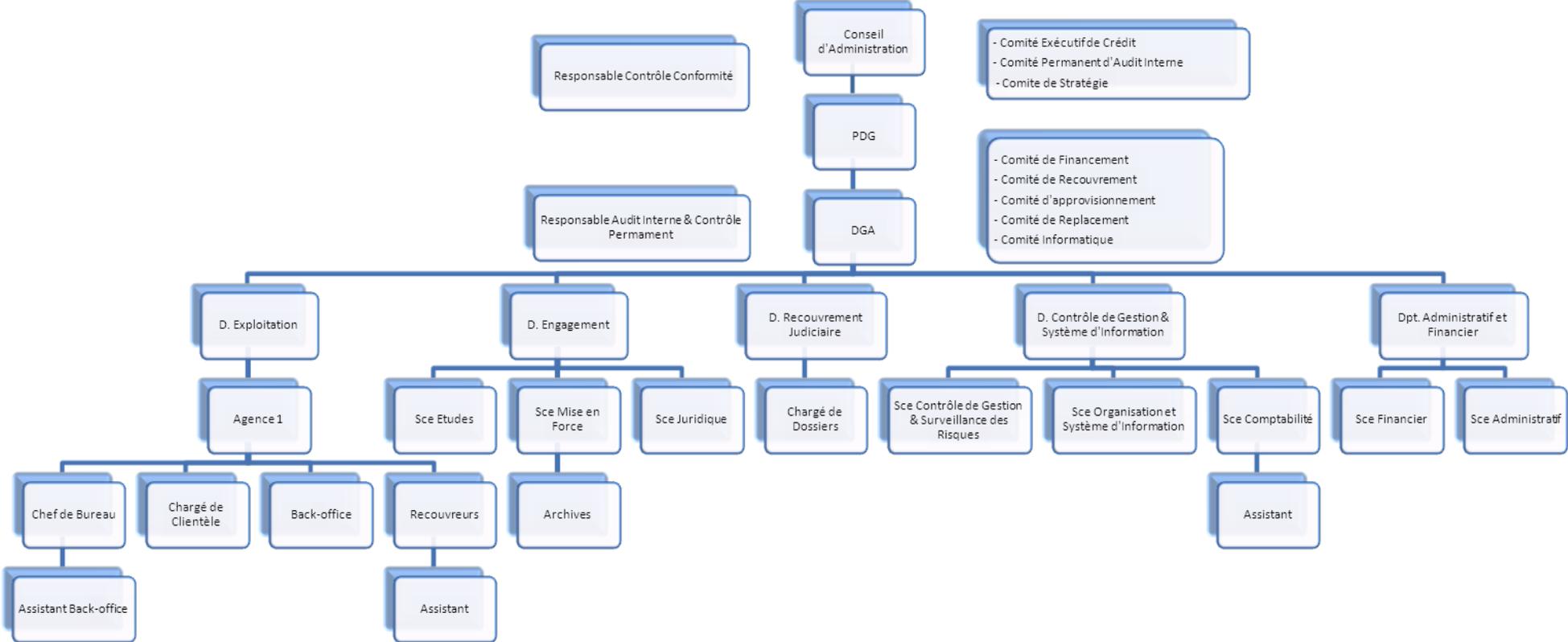
- d'une meilleure responsabilisation des cadres chargés de la fonction commerciale et de la fonction recouvrement,
- d'un regroupement des structures d'appui (administratif, comptable et financière),
- et d'un renforcement du contrôle interne et du suivi de l'activité.

L'organisation de l'ATL se base désormais sur la structure suivante :

- 1- La direction Exploitation, composée d'un réseau d'agence (6 actuellement) et de bureaux commerciaux (4 actuellement), est chargée de la prospection, la mise en place des dossiers de leasing et le recouvrement amiable.
- 2- La direction Engagement composée de :
  - Service Etudes
  - Service Juridique
  - Service Mise en Force
- 3- La Direction du Recouvrement judiciaire chargée du contentieux
- 4- La direction Contrôle de gestion et Système d'information composée de :
  - Service contrôle de gestion et surveillance des risques
  - Service Organisation et système d'information
  - Service comptabilité
- 5- Le Département Administratif et Financier composée de:
  - Service Administratif
  - Service Financier

Ci-après, l'organigramme de l'ATL :

# ORGANIGRAMME GENERAL DE L'ARAB TUNISIAN LEASE



## **Système informatique de la société :**

Depuis l'exercice 2009, l'A.T.L a accentué son effort d'amélioration de son système d'information.

En effet, les développements réalisés concernent les sujets suivants:

- Traitement des dossiers de financement par Work- Flow ;
  - Acquisition et mise en place des logiciels de gestion d'immobilisation, de trésorerie et des dépenses administratives ;
  - Maintien d'un niveau de sécurité élevé ;
  - Expansion du réseau WAN (ouverture de nouvelles agences) ;
  - Mise en place d'une Plateforme de Formation e-Learning en Intranet.
- 
- Au niveau du logiciel métier dénommé « PROLEASE » développé en Tunisie par la société LAZER Software, le Work-Flow élaboré en 2008 a été étendu à la partie production du processus métier pour aboutir à une gestion de bout en bout de l'activité de traitement des dossiers de financement de leasing.
  - L'étude réalisée en 2008 autour du projet d'intégration de nouveaux logiciels à notre système d'information, a abouti en 2009 à l'acquisition des logiciels de gestion des dépenses, du patrimoine et de la trésorerie, qui sont parfaitement interfacés avec le logiciel de comptabilité.
  - Le niveau élevé de sécurité du système d'information de l'ATL est toujours maintenu grâce au renouvellement des licences antivirus, à la mise à jour du Firewall, à l'application des best practices de Microsoft en terme de mise à jour des systèmes d'exploitation, aux patchs et aux correctifs (ATL dispose d'un serveur WSUS).

Le réseau étendu de l'ATL évolue par la création de nouvelles agences connectées au siège par une ligne Frame Relay. Depuis 2009, l'ATL a ouvert les agences de Médenine, Gafsa et Nabeul ainsi que les bureaux de Jendouba, Kairouan, Gabes et Bizerte et grâce à son système informatique mature et extensible, elle peut créer et gérer facilement ces nouvelles agences ou bureaux à distance.

Une plateforme de formation e-Learning a été installée en 2009 sur le système informatique de l'ATL, ainsi tous les utilisateurs ont un accès sécurisé à ce système de formation depuis leur poste de travail. Cette nouvelle technique de formation offre aux utilisateurs une souplesse et une facilité d'accès à la formation sur mesure et selon leur disponibilité qui souvent représente un frein d'accès à la formation.

## **Système de contrôle interne**

En vue d'améliorer d'avantage son système d'information et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en matière de contrôle interne, l'ATL a mis en place les structures suivantes :

- Comité exécutif de crédit
- Comité permanent d'audit interne
- Comité de Stratégie
- Responsable Audit interne & Contrôle permanent
- Responsable Contrôle Conformité
- Comité de Financement
- Comité de Recouvrement
- Comité d'Approvisionnement
- Comité de Remplacement
- Comité Informatique

Le système de contrôle permanent et périodique tel que validé par le conseil d'administration, permet de s'assurer :

- De la conformité des opérations aux dispositions législatives et réglementaires, aux usages professionnels et déontologiques et aux orientations des organes de gestion.
- Du respect des procédures de décision, des limites de prise de risque et des normes de gestion.
- De la qualité de l'information comptable et financière

- Des conditions d'évaluation, d'enregistrement, de conservation et de disponibilité de l'information.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26/11/2008, le Président Directeur Général a présenté les fiches de fonction conformément au nouvel organigramme, ainsi que le manuel de procédures dont l'élaboration a été entamée en 2007 et achevée comme prévu en 2008.

## Chapitre 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

### 4.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2011

#### 4.1.1. Etat des immobilisations propres corporelles et incorporelles au 31/12/2011

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 31/12/2011	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010
Logiciels informatiques	206 160	53 445	0	259 605	151 325	38 454	0	189 779	69 827	54 835
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>206 160</b>	<b>53 445</b>	<b>0</b>	<b>259 605</b>	<b>151 325</b>	<b>38 454</b>	<b>0</b>	<b>189 779</b>	<b>69 827</b>	<b>54 835</b>
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	4 207 182	2 089	0	4 209 271	672 587	92 363	0	764 950	3 444 321	3 534 595
Matériel de transport	954 972	84 380	-39 735	999 616	345 572	195 901	-39 735	501 738	497 878	609 399
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-441	3 559	3 607	150	-198	3 559	0	393
Matériel informatique	404 552	98 444	-5 457	497 539	244 171	88 534	-1 780	330 925	166 613	160 381
Equipements de bureaux	397 879	8 726	-2 619	403 986	297 656	25 567	-2 251	320 973	83 013	100 223
Installations générales, agencements et aménagements divers	646 516	47 825	-9 271	685 070	354 258	52 389	-5 965	400 682	284 389	292 258
<b>Immobilisations corporelles encours</b>	<b>3 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>6 632 350</b>	<b>241 464</b>	<b>-57 523</b>	<b>6 816 292</b>	<b>1 917 852</b>	<b>454 905</b>	<b>-49 930</b>	<b>2 322 827</b>	<b>4 493 465</b>	<b>4 714 499</b>
<b>Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT</b>	<b>6 838 510</b>	<b>294 909</b>	<b>-57 523</b>	<b>7 075 897</b>	<b>2 069 176</b>	<b>493 359</b>	<b>-49 930</b>	<b>2 512 605</b>	<b>4 563 291</b>	<b>4 769 333</b>

#### 4.1.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 31/12/2011 des participations suivantes :

(en Dinars)	Montant souscrit au 31/12/2010	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 31/12/2011	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2011
<b><u>Participations directes</u></b>	<b><u>3 734 811</u></b>	<b><u>575 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>4 309 811</u></b>	<b><u>4 309 811</u></b>	<b><u>-346 508</u></b>	<b><u>3 963 303</u></b>
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 054			166 054	166 054	-26 562	139 492
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	1 700 000			1 700 000	1 700 000	0	1 700 000
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	-178 659	965 098
PHENICIA SEED FUND	375 000	125 000		500 000	500 000	-55 093	444 907
SENEC SICAR	50 000			50 000	50 000	-50 000	0
Société L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	000	450 000	0	450 000	450 000	-36 194	413 806
<b><u>Participations dans le cadre de contrat de portage</u></b>	<b><u>833 924</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>250 000</u></b>	<b><u>467 244</u></b>	<b><u>467 244</u></b>	<b><u>-217 244</u></b>	<b><u>250 000</u></b>
NOUR EL KANTAOUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	-151 800	0
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	65 444		0	65 444	65 444	-65 444	0
Société Tourisme Balnéaire et Saharien	116 680						
Société L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	500 000		250 000	250 000	250 000	0	250 000
<b><u>Placements rémunérés</u></b>							
COTIF SICAR 2	300 000		300 000	0	0	0	
<b><u>Placements en fonds de capital risque</u></b>	<b><u>10 224 315</u></b>	<b><u>3 450 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>13 493 195</u></b>	<b><u>13 493 195</u></b>	<b><u>-655 285</u></b>	<b><u>12 837 910</u></b>
SICAR INVEST	150 000		100 000	50 000	50 000		50 000
ATD SICAR	154 315		0	154 315	154 315		154 315
ATD SICAR	1 420 000		0	1 420 000	1 420 000		1 420 000
SICAR INVEST	500 000		0	418 880	418 880		418 880
ATD SICAR	1 400 000		0	1 400 000	1 400 000	-103 978	1 296 022
ATD SICAR	2 500 000			2 500 000	2 500 000	-311 306	2 188 694
ATD SICAR	4 100 000	0		4 100 000	4 100 000	-240 000	3 860 000
ATD SICAR	0	3 450 000		3 450 000	3 450 000		3 450 000
<b>Total des participations</b>	<b>15 093 050</b>	<b>4 025 000</b>	<b>650 000</b>	<b>18 270 250</b>	<b>18 270 250</b>	<b>-1 219 037</b>	<b>17 051 213</b>

#### 4.1.3. Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Les créances de leasing se présentent comme suit :

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
<b>Créance de leasing net :</b>	<b>329 616 310</b>	<b>325 446 714</b>
- Valeur brute	337 282 561	332 276 520
- Provisions pour dépréciation	-7 666 251	-6 829 806
<b>Clients et comptes rattachés net :</b>	<b>4 527 256</b>	<b>4 421 023</b>
- Valeur brute	17 859 681	13 097 360
- Provisions, agios et intérêts réservés	-11 761 411	-7 026 323
- Intérêt échus différés	-1 571 014	-1 650 014
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>334 143 566</b>	<b>329 867 736</b>

	(en DT)		
	Financement	Capital	Encours
<b>Soldes au 31 Décembre 2010</b>	<b>742 388 498</b>	<b>410 111 978</b>	<b>332 276 520</b>
<b>Capital amorti des anciens contrats</b>	-	<b>106 266 447</b>	<b>-106 266 447</b>
<b>Ajouts de la période :</b>	<b>166 558 636</b>	<b>33 973 412</b>	<b>132 585 224</b>
- Nouveaux contrats	155 771 119	32 376 437	123 394 682
- Relocations nouveaux contrats	10 787 517	1 596 975	9 190 542
<b>Retraits de la période :</b>	<b>-109 138 557</b>	<b>-87 825 822</b>	<b>-21 312 735</b>
- Cessions à la valeur résiduelle	-62 724 498	-62 677 093	-47 405
- Cessions anticipées	-22 465 300	-14 674 073	-7 791 227
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-680 586	-109 887	-570 699
- Transfert (cessions)	-4 598 281	-2 500 296	-2 097 985
- Radiation	-1 956 579	-1 748 021	-208 558
- Relocations	-16 713 313	-6 116 452	-10 596 861
<b>Soldes au 31 Décembre 2011</b>	<b>799 808 577</b>	<b>462 526 016</b>	<b>337 282 561</b>

La répartition de l'encours par maturité est la suivante :

Maturité	Montant
Inférieur à un an	126 180 708
>1 an &< 5 ans	204 659 346
Supérieur à 5 ans	6 442 507
<b>Total en DT</b>	<b>337 282 561</b>

## 4.2. Patrimoine de la société au 30 Juin 2012

### 4.2.1. Etat des immobilisations propres corporelles et incorporelles au 30/06/2012

	Immobilisations brutes					Amortissements			Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Soldes au 30/06/2012	Soldes au 31/12/2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Soldes au 30/06/2012	30/06/2012	31/12/2011
Logiciels informatiques	259 605	44 471		304 076	189 779	21 617	0	211 396	92 680	69 826
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>259 605</b>	<b>44 471</b>	<b>0</b>	<b>304 076</b>	<b>189 779</b>	<b>21 617</b>	<b>0</b>	<b>211 396</b>	<b>92 680</b>	<b>69 826</b>
Terrains	14 250			14 250				0	14 250	14 250
Constructions	4 209 271			4 209 271	764 950	45 947		810 897	3 398 374	3 444 321
Matériel de transport	999 616		27 950	971 666	501 738	95 443	9 984	587 197	384 469	497 878
Matériel informatique	497 539	14 237		511 776	330 925	46 485		377 410	134 366	166 614
Equipements de bureaux	407 545	1 295		408 840	324 532	6 416		330 948	77 892	83 013
Installations générales, agencements et aménagements divers	685 070			685 070	400 682	25 471		426 153	258 917	284 388
Immobilisations corporelles encours	3 000			3 000				0	3 000	3 000
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>6 816 291</b>	<b>15 532</b>	<b>27 950</b>	<b>6 803 873</b>	<b>2 322 827</b>	<b>219 762</b>	<b>9 984</b>	<b>2 532 605</b>	<b>4 271 268</b>	<b>4 493 464</b>
<b>Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT</b>	<b>7 075 896</b>	<b>60 003</b>	<b>27 950</b>	<b>7 107 949</b>	<b>2 512 606</b>	<b>241 379</b>	<b>9 984</b>	<b>2 744 001</b>	<b>4 363 948</b>	<b>4 563 290</b>

### Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres postérieures au 30/06/2012

Néant

#### 4.2.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 30/06/2012 des participations suivantes :

(en Dinars)	Montant souscrit au 31/12/2011	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 30/06/2012	Partie libérée	Provisions	Montant net au 30/06/2012
<b><u>Participations directes</u></b>	<b><u>4 309 811</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>4 309 811</u></b>	<b><u>4 309 811</u></b>	<b><u>-346 508</u></b>	<b><u>3 963 303</u></b>
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 054			166 054	166 054	-26 562	139 492
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	1 700 000			1 700 000	1 700 000	0	1 700 000
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	-178 659	965 098
PHENICIA SEED FUND	500 000			500 000	500 000	-55 093	444 907
SENEC SICAR	50 000			50 000	50 000	-50 000	0
Société L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	450 000	0	0	450 000	450 000	-36 194	413 806
<b><u>Participations dans le cadre de contrat de portage</u></b>	<b><u>467 244</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>250 000</u></b>	<b><u>217 244</u></b>	<b><u>217 244</u></b>	<b><u>-217 244</u></b>	<b><u>0</u></b>
NOUR EL KANTAQUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	-151 800	0
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	65 444		0	65 444	65 444	-65 444	0
Société L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	250 000		250 000	0	0	0	0
<b><u>Placements en fonds de capital risque</u></b>	<b><u>13 493 195</u></b>	<b><u>2 000 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>15 493 195</u></b>	<b><u>15 493 195</u></b>	<b><u>-682 545</u></b>	<b><u>14 810 650</u></b>
SICAR INVEST	50 000		0	50 000	50 000		50 000
ATD SICAR	154 315		0	154 315	154 315		154 315
ATD SICAR	1 420 000		0	1 420 000	1 420 000		1 420 000
SICAR INVEST	418 880		0	418 880	418 880		418 880
ATD SICAR	1 400 000		0	1 400 000	1 400 000	-158 978	1 241 022
ATD SICAR	2 500 000			2 500 000	2 500 000	-283 567	2 216 433
ATD SICAR	4 100 000	0		4 100 000	4 100 000	-240 000	3 860 000
ATD SICAR	3 450 000	0		3 450 000	3 450 000		3 450 000
SICAR INVEST	0	2 000 000		2 000 000	2 000 000		2 000 000
<b>Total des participations</b>	<b>18 270 250</b>	<b>2 000 000</b>	<b>250 000</b>	<b>20 020 250</b>	<b>20 020 250</b>	<b>-1 246 298</b>	<b>18 773 952</b>

#### Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2012 :

Néant

#### 4.2.3. Créances sur la clientèle, opérations de leasing

	Au 30 Juin		Au 31
	2 012	2 011	décembre 2011
<b><i>Créances sur contrats mis en force</i></b>	<b>363 221 516</b>	<b>349 332 269</b>	<b>341 121 968</b>
+ Encours financiers	342 421 217	325 308 427	324 833 301
+ Impayés	20 655 777	21 056 622	16 298 335
+ Créances- assurance matériel en leasing	134 543	336 297	149 287
+ Créances- factures à établir	528 161	3 124 955	150 165
+ Valeurs à l'encaissement	1 080 889	1 081 469	1 261 894
- Intérêts échus différés	(1 599 072)	(1 575 501)	(1 571 014)
<b><i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i></b>	<b>9 860 353</b>	<b>7 560 939</b>	<b>12 449 260</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>373 081 868</b>	<b>356 893 208</b>	<b>353 571 228</b>
<b><i>A déduire couverture</i></b>			
Provisions individuelles sur les actifs des classes B2, B3 et B4	(17 404 106)	(14 480 613)	(15 034 473)
Provisions collectives sur les actifs des classes A et B1	(2 827 764)	-	(2 827 764)
Produits réservés	(1 923 385)	(1 526 170)	(1 565 425)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>350 926 613</b>	<b>340 886 425</b>	<b>334 143 566</b>

	Financement	Capital amorti	Encours financier
<b>Soldes au 31 décembre 2011</b>	<b>787 359 316</b>	<b>462 526 016</b>	<b>324 833 301</b>
<b>Capital amorti des anciens contrats</b>	-	<b>60 177 703</b>	<b>(60 177 703)</b>
<b>Ajouts de la période</b>	<b>97 019 391</b>	<b>11 116 152</b>	<b>85 903 240</b>
Investissements (Nouveaux contrats)	93 814 109	10 586 649	83 227 461
Relocations	3 205 282	529 503	2 675 779
<b>Retraits de la période</b>	<b>(38 115 469)</b>	<b>(29 977 848)</b>	<b>(8 137 621)</b>
Cessions à la valeur résiduelle	(17 353 690)	(17 319 065)	(34 625)
Cessions anticipées	(12 063 280)	(8 636 129)	(3 427 151)
Cessions anticipées nouveaux contrats	(87 801)	(10 438)	(77 363)
Transferts (cessions)	(2 940 478)	(1 570 549)	(1 369 929)
Radiations	-	-	-
Relocations	(5 670 220)	(2 441 667)	(3 228 553)
<b>Soldes au 30 juin 2012</b>	<b>846 263 239</b>	<b>503 842 022</b>	<b>342 421 217</b>

#### Répartition de l'encours par maturité

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>+ Paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b>391 727 798</b>	<b>371 209 253</b>	<b>371 317 331</b>
à recevoir dans moins d'1 an	139 727 917	138 000 288	144 186 735
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	244 497 783	227 566 269	220 092 964
à recevoir dans plus de 5 ans	7 502 099	5 642 697	7 037 632
<b>- Produits financiers non acquis</b>	<b>(54 172 107)</b>	<b>(51 565 907)</b>	<b>(50 619 528)</b>
<b>= Investissement net dans les contrats actifs (1)</b>	<b>337 555 691</b>	<b>319 643 346</b>	<b>320 697 803</b>
à recevoir dans moins d'1 an	116 678 682	114 525 772	118 895 642
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	214 156 878	199 999 793	195 436 167
à recevoir dans plus de 5 ans	6 720 131	5 117 780	6 365 994
<b>Valeurs résiduelles (2)</b>	506 087	586 671	541 726
<b>Contrats suspendus ordinaires (3)</b>	-	1 022 079	-
<b>Contrats suspendus en contentieux (4)</b>	4 359 438	4 056 331	3 593 772
<b>Total général (1) + (2) + (3) + (4)</b>	<b>342 421 217</b>	<b>325 308 427</b>	<b>324 833 301</b>

### 4.3. Etats financiers comparés au 31 Décembre

#### 4.3.1. Bilans comparés au 31 décembre

##### BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>4</b>	17 004 567	14 856 935	11 658 422
<b>CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	Créances sur la clientèle	<b>5</b>	353 571 228	343 723 866	269 501 959
	Moins : provisions <sup>6</sup>		-19 427 662	-13 856 130	-14 041 012
			<b>334 143 566</b>	<b>329 867 736</b>	<b>255 460 947</b>
<b>PORTEFEUILLE TITRES</b>	Immobilisations financières	<b>6</b>	18 270 250	15 093 050	12 335 565
	Moins : provisions		-1 219 037	-913 735	-1 003 845
			<b>17 051 213</b>	<b>14 179 315</b>	<b>11 331 720</b>
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>	Immobilisations propres	<b>7</b>	7 075 896	6 838 510	6 055 620
	Moins : amortissements		-2 512 605	-2 069 176	-1 856 209
			<b>4 563 291</b>	<b>4 769 333</b>	<b>4 199 411</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b>	Autres actifs	<b>8</b>	13 187 538	21 063 053	13 462 782
	Moins : provisions		-239 055	-172 377	-288 204
			<b>12 948 484</b>	<b>20 890 676</b>	<b>13 174 578</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>			<b>385 711 121</b>	<b>384 563 997</b>	<b>295 825 078</b>

<sup>6</sup> Il s'agit des provisions et agios réservés

## BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
<b>PASSIFS</b>				
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	0	0	105
Dettes envers la clientèle	10	3 045 078	3 562 386	2 488 271
Emprunts et ressources spéciales	11	309 478 917	297 384 189	226 063 272
Fournisseurs et autres passifs	12	24 197 086	34 689 102	22 472 867
<b>Total des passifs</b>		<b>336 721 081</b>	<b>335 635 676</b>	<b>251 024 515</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		17 000 000	17 000 000	17 000 000
Réserves		28 397 106	24 173 089	20 475 409
Résultats reportés		131 215	227 474	754 039
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>45 528 320</b>	<b>41 400 563</b>	<b>38 229 448</b>
Résultat de l'exercice		3 461 719	7 527 758	6 571 115
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	13	<b>48 990 040</b>	<b>48 928 320</b>	<b>44 800 563</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>385 711 121</b>	<b>384 563 997</b>	<b>295 825 078</b>

#### 4.3.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

##### ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus de leasing		32 606 580	30 628 411	25 914 299
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		799 830	827 644	648 450
Variation des produits réservés		-647 789	-47 582	-209 781
Variation des intérêts de retards réservés		-6 828	13 276	2 015
Produits des placements		346 102	426 474	423 213
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>14</b>	<b>33 097 894</b>	<b>31 848 224</b>	<b>26 778 196</b>
Charges financières nettes	<b>15</b>	-16 221 143	-14 182 974	-11 640 606
<b>Total des revenus nets de leasing</b>		<b>16 876 752</b>	<b>17 665 250</b>	<b>15 137 590</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	<b>16</b>	3 098 447	2 944 805	2 779 910
Autres charges d'exploitation	<b>17</b>	2 078 601	2 219 967	1 910 591
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	<b>18</b>	870 063	719 480	553 088
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	<b>19</b>	6 268 802	2 303 493	842 996
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		305 302	-90 110	647 875
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>12 621 214</b>	<b>8 097 635</b>	<b>6 734 460</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 255 537</b>	<b>9 567 615</b>	<b>8 403 130</b>
Autres gains ordinaires		527 670	326 105	186 553
Autres pertes ordinaires		-16 870	-45 124	-94 293
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>4 766 337</b>	<b>9 848 596</b>	<b>8 495 390</b>
Impôt sur les sociétés		-1 304 618	-2 320 838	-1 924 275
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>20</b>	<b>3 461 719</b>	<b>7 527 758</b>	<b>6 571 115</b>

### 4.3.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
<b>(Montants exprimés en dinars)</b>				
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>				
Encaissements clients de leasing		206 395 311	205 949 744	169 901 930
Décaissements fournisseurs de leasing		-181 602 040	-241 821 571	-187 694 797
Encaissements autres que leasing	21	335 734	378 318	330 480
Décaissements autres que leasing	22	-4 753 021	-3 730 708	-2 835 961
Décaissements personnel	23	-1 838 178	-1 474 632	-1 247 346
Intérêts payés	24	-17 492 456	-13 325 137	-10 488 753
Intérêts perçus	25	540 707	315 015	413 956
Impôts et taxes payés à l'Etat	26	-6 816 065	-7 248 598	-3 968 948
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>		<b>-5 230 009</b>	<b>-60 957 569</b>	<b>-35 589 439</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	27	-235 324	-486 401	-596 169
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		25 800	92 680	61 219
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-4 025 000	-5 067 650	-3 126 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		849 617	1 967 052	1 594 878
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-3 384 908</b>	<b>-3 494 318</b>	<b>-2 066 072</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Dividendes et autres distributions		-3 613 992	-3 589 991	-1 704 999
Encaissements provenant des emprunts	28	202 810 000	260 500 000	199 500 000
Remboursement des emprunts	29	-188 433 460	-189 259	-149 852 414
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>10 762 549</b>	<b>67 650 505</b>	<b>47 942 587</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>2 147 632</b>	<b>3 198 618</b>	<b>10 287 076</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>4 &amp; 9</b>	<b>14 856 935</b>	<b>11 658 317</b>	<b>1 371 241</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 &amp; 9</b>	<b>17 004 567</b>	<b>14 856 935</b>	<b>11 658 317</b>

#### 4.3.4. Tableau des engagements hors bilan

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
<b>1. ENGAGEMENTS DONNES</b>			
- Accords de financement prêts à mettre en force	29 304 972	22 023 870	12 812 368
- Autres Engagements donnés	-	-	-
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK*	20 000 000	5 000 000	-
<b>Total en DT</b>	<b>49 304 972</b>	<b>27 023 870</b>	<b>12 812 368</b>
<b>2. ENGAGEMENTS RECUS</b>			
- Hypothèques reçues	7 372 231	7 453 638	6 386 093
- Dépôts affectés	-	-	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	50 619 529	50 109 477	39 895 557
<b>Total en DT</b>	<b>57 991 759</b>	<b>57 563 115</b>	<b>46 281 650</b>
<b>3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>			
- Crédits consentis non encore versés	12 449 260	12 815 470	8 583 351
- Opérations de portage	502 544	934 110	1 645 708
<b>Total en DT</b>	<b>12 951 804</b>	<b>13 749 580</b>	<b>10 229 059</b>

\*Effets à payer en garantie des crédits City Bank sur 90 jours

#### 4.3.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011

##### Note 1 – Présentation de la société :

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 17.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 17.000.000 actions de 1DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2011, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA PARTICIPATIONS	1 700 000	1 700 000	10,00%
DRISS MOHAMED SADOK	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL	510 000	510 000	3,00%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	340 000	340 000	2,00%
BEN AMMAR CHEDLY	270 034	270 034	1,59%
CURAT	242 713	242 713	1,43%
EL MATERI TAHAR	198 273	198 273	1,17%
Divers	5 105 742	5 105 742	30,03%
Total	17 000 000	17 000 000	100,00%

##### Note 2 – Respect des normes comptables tunisiennes, bases de mesure et principes comptables spécifiques:

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2011 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

##### 1. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

## 2. Créances de leasing

A l'exclusion de ceux non mis en force, les contrats de leasing sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amortis, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

A partir de 2008, Les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location sont portés à l'actif du bilan pour le montant de l'investissement net. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les contrats de leasing non encore mis en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Contrats en attente mise en force » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucun revenu.

Les créances de leasing sont considérés comme des actifs d'exploitation et par conséquent présentées parmi les actifs courants.

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les créances de leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

## 3. Couverture des risques

### 3.1 Couverture des risques par les provisions individuelles:

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond).

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les créances de leasing (encours) et les créances clients (impayés).

Au 31/12/2011, l'ATL a abandonné les deux critères de classifications suivants qui ont été adoptés lors des exercices antérieurs pour améliorer la couverture des engagements classés.

**i) Garantie matérielle :**

L'ATL a pris en compte la valeur intrinsèque du matériel calculée selon les normes réglementaires pour les classes 2 et 3 ainsi que la valeur d'expertise du matériel récupéré et la valeur de remboursement de l'assurance du matériel volé ou épave pour les classes 2, 3 et 4, et ce sans que cela ne se traduit par des reprises de provisions antérieures.

**ii) Classe supérieure selon l'engagement**

Il s'agit de la non-prise en compte du critère qui consiste à porter dans la classe supérieure tout client dont les impayés représentent plus de 10% de l'engagement.

En ce qui concerne les créances rééchelonnées, et en application de la circulaire de la BCT n°2011-04 du 12/04/2011, relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers événements, ces créances ont été considérées comme de nouveaux financements et sont classées à ce titre conformément aux critères usuels précités.

Les produits et intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement ont été réservés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n°2012-02 du 11/01/2012, et ce, indépendamment de la classification de la créance rééchelonnée.

**3.2 Couverture des risques par les provisions collectives:**

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n°2012-02 du 11/01/2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, l'ATL a procédé à la couverture des risques latents sur les engagements courants en adoptant la méthode d'évaluation suivante :

**a) Définition des groupes homogènes :**

Les groupes sont définis par secteur d'activité et par nature d'équipement comme suit :

Equipement/Secteur	Agriculture	BTP	Commerce	Industrie	Location de voiture	Médical	Services	Tourisme	Transport	Total
Engins										
Immobilier										
Matériel Médical										
Matériel Spécifique										
Matériel Standard										
Utilitaires										
Voitures de tourisme										
<b>Total</b>										

#### **b) Probabilité de défaut :**

La probabilité de défaut est déterminée par groupe de créances sur la base d'évènements de défaut. L'évènement de défaut correspond à tout incident de paiement (retour impayé), un rééchelonnement ou une perte enregistrée.

L'ATL a retenu la production annuelle (mise en force) des 5 dernières années dont les contrats sont échus. Il s'agit de la période 2004-2008.

Pour chaque groupe de créance, l'ATL détermine le montant des contrats mis en force et la proportion des contrats ayant enregistré des évènements de défaut jusqu'au 31/12/2011. La probabilité de défaut par groupe est estimée comme suit :

$$\frac{\text{Somme des financements des contrats ayant enregistré des évènements de défaut}}{\text{Somme des financements de tous les contrats mis en force}}$$

#### **c) Taux de perte en cas de défaut :**

Les pertes sont définies comme suit :

- Les radiations effectuées depuis 2004
- Les pertes constatées dans le compte d'exploitation depuis 2004
- Les radiations ou pertes prévisibles ont été déterminées sur la base de créances figurant dans la classe 4 au 31/12/2011 et estimées en fonction de l'expérience de la direction et de sa connaissance des engagements concernés.

Le taux de perte par groupe est estimé comme suit :

$$\frac{\text{somme des pertes enregistrées}}{\text{Somme des financements des contrats ayant enregistré des évènements de défaut}}$$

#### **d) Répartition de l'engagement courant de 2011 :**

L'engagement courant de 2011 est réparti, en plus de la présentation par groupe, en deux familles :

- Les engagements courants ayant enregistré des évènements de défaut
- Les engagements courants n'ayant pas enregistré des évènements de défaut

Cette répartition est faite dans l'objectif de mettre en relief l'effet de la conjoncture exceptionnelle enregistrée en 2011.

#### **e) Provision collective de 2011 :**

La provision collective est déterminée, par type d'engagement courant et par groupe de créances comme suit :

- Pour les engagements courants n'ayant pas enregistré des événements de défaut :  
**Provision collective = Engagement x Probabilité de défaut x taux de perte en cas de défaut**
- Pour les engagements courants ayant enregistré des événements de défaut :  
**Provision collective = Engagement x taux de perte en cas de défaut**

La provision collective totale est la somme des provisions des deux types d'engagement.

#### 4. Comptabilisation des revenus

Les loyers (Capital et produits financiers) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

En application de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux contrats de location, les produits financiers (revenus net de leasing) des nouveaux contrats sont portés parmi les revenus, les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

#### 5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition tous frais et charges exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Au 31/12/2011, l'ATL a procédé à l'évaluation des participations assimilées à des crédits participatifs conformément aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

La dépréciation étant égale au taux de provision selon l'âge de l'impayé appliqué à la dépréciation du titre. Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

## **6. Charges reportées**

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

## **7. Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

## **8. Présentation des états financiers**

La société a procédé en 2009 à un changement de présentation de certains éléments de ses états financiers pour une meilleure harmonisation aux prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

## **9. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Les évènements survenus après la clôture de l'exercice ont été pris en compte pour l'évaluation des actifs détenus par la société au 31/12/2011, et ce conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

### **Note 3 - Faits marquants de la période :**

Les faits marquants de l'exercice se résument comme suit :

1. Une régression des Mises en Force de 26 % et ce en passant de 226,8 MDT à 167,3 MDT.
2. Une diminution des revenus nets de leasing de 4,5% en passant de 17665 KDT en 2010 à 16877 KDT en 2011 et ce, malgré une augmentation des produits d'exploitation de 3,9%. Une diminution qui est expliquée par l'évolution des charges financières de 14,4%.

3. Un bénéfice net de 3462 KDT en 2011, contre 7528 KDT en 2010, enregistrant ainsi une régression de 54%.

**Note 4 : Liquidités et équivalents de liquidités:**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
Banques	16 989 600	14 838 739
Caisses	14 967	18 197
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>17 004 567</b>	<b>14 856 935</b>

**Note 5 – Créances sur la clientèle**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
<b>Créance de leasing net :</b>	<b>329 616 310</b>	<b>325 446 714</b>
- Valeur brute	337 282 561	332 276 520
- Provisions pour dépréciation	-7 666 251	-6 829 806
<b>Clients et comptes rattachés net :</b>	<b>4 527 256</b>	<b>4 421 023</b>
- Valeur brute	17 859 681	13 097 360
- Provisions, agios et intérêts réservés	-11 761 411	-7 026 323
- Intérêt échus différés	-1 571 014	-1 650 014
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>334 143 566</b>	<b>329 867 736</b>

**Note N°5-1 : Créances de leasing**

	(en DT)		
	Financement	Capital	Encours
<b>Soldes au 31 Décembre 2010</b>	<b>742 388 498</b>	<b>410 111 978</b>	<b>332 276 520</b>
<b>Capital amorti des anciens contrats</b>	-	<b>106 266 447</b>	<b>-106 266 447</b>
<b>Ajouts de la période :</b>	<b>166 558 636</b>	<b>33 973 412</b>	<b>132 585 224</b>
- Nouveaux contrats	155 771 119	32 376 437	123 394 682
- Relocations nouveaux contrats	10 787 517	1 596 975	9 190 542
<b>Retraits de la période :</b>	<b>-109 138 557</b>	<b>-87 825 822</b>	<b>-21 312 735</b>
- Cessions à la valeur résiduelle	-62 724 498	-62 677 093	-47 405
- Cessions anticipées	-22 465 300	-14 674 073	-7 791 227
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-680 586	-109 887	-570 699
- Transfert (cessions)	-4 598 281	-2 500 296	-2 097 985
- Radiation	-1 956 579	-1 748 021	-208 558
- Relocations	-16 713 313	-6 116 452	-10 596 861
<b>Soldes au 31 Décembre 2011</b>	<b>799 808 577</b>	<b>462 526 016</b>	<b>337 282 561</b>

**Note N°5-2 : Répartition de l'encours par maturité**

Maturité	Montant
Inférieur à un an	126 180 708
>1 an &< 5 ans	204 659 346
Supérieur à 5 ans	6 442 507
<b>Total en DT</b>	<b>337 282 561</b>

### Note N°5-3 : Clients et comptes rattachés

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
<b>Valeur brute :</b>	<b>17 859 681</b>	<b>13 097 360</b>
- Créances ordinaires	16 298 335	9 799 723
- Créances - assurance matériel en leasing	149 287	900 538
- Client - factures à établir	150 165	483 927
- Chèque à l'encaissement	1 261 894	1 913 172
<b>Provisions, agios et intérêts réservés :</b>	<b>-11 761 411</b>	<b>-7 026 323</b>
- Provisions pour dépréciation	-10 195 986	-5 962 329
- Agios et intérêts réservés	-1 565 425	-1 063 994
<b>Intérêt échus différés</b>	<b>-1 571 014</b>	<b>-1 650 014</b>
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>4 527 256</b>	<b>4 421 023</b>

### Note N°6 : Immobilisations financières

	Solde au 31 décembre 2011	Solde au 31 décembre 2010
<b>Titres de participation</b>	<b>17 051 213</b>	<b>14 179 315</b>
- Montant brut	18 270 250	15 093 050
- Moins : provisions	-1 219 037	-913 735
<b>Total en DT</b>	<b>17 051 213</b>	<b>14 179 315</b>

### Note N°6-1 : Immobilisations financières

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
<b>PARTICIPATIONS DIRECTES :</b>			4 309 811	-346 508	3 963 303
- ARAB TUNISIAN INVEST -	20 000	10	166 054	-26 562	139 492
- SARI	9 900	100	1 143 757	-178 659	965 098
- PHENICIA SEED FUND	-	-	500 000	-55 093	444 907
- SENED SICAR	-	-	50 000	-50 000	0
- UNIFACTOR	340 000	5	1 700 000	0	1 700 000
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	450 000	-36 194	413 806
<b>CONVENTIONS DE PORTAGE :</b>			<b>467 244</b>	<b>-217 244</b>	<b>250 000</b>
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	0
- SOCIETE DINDY	16 000	10	65 444	-65 444	0
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	250 000	0	250 000
<b>FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :</b>	0	0	13 493 195	-655 285	12 837 910
- SICAR INVEST	-	-	50 000	0	50 000
- SICAR INVEST	-	-	418 880	0	418 880
- ATD SICAR	-	-	154 315	0	154 315
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	0	1 420 000
- ATD SICAR	-	-	1 400 000	-103 978	1 296 022
- ATD SICAR	-	-	2 500 000	-311 306	2 188 694
- ATD SICAR	-	-	4 100 000	-240 000	3 860 000
- ATD SICAR	-	-	3 450 000	0	3 450 000
<b>TOTAL EN DT</b>			<b>18 270 250</b>	<b>-1 219 037</b>	<b>17 051 213</b>

**Note N°7 : Immobilisations propres corporelles et incorporelles**

	Immobilisations brutes			Amortissements				Valeurs nettes au		
	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 31/12/2011	Soldes au 31/12/2010	Entrées 2011	Sorties 2011	Soldes au 31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010
Logiciels informatiques	206 160	53 445	0	259 605	151 325	38 454	0	189 779	69 827	54 835
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>206 160</b>	<b>53 445</b>	<b>0</b>	<b>259 605</b>	<b>151 325</b>	<b>38 454</b>	<b>0</b>	<b>189 779</b>	<b>69 827</b>	<b>54 835</b>
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	4 207 182	2 089	0	4 209 271	672 587	92 363	0	764 950	3 444 321	3 534 595
Matériel de transport	954 972	84 380	-39 735	999 616	345 572	195 901	-39 735	501 738	497 878	609 399
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-441	3 559	3 607	150	-198	3 559	0	393
Matériel informatique	404 552	98 444	-5 457	497 539	244 171	88 534	-1 780	330 925	166 613	160 381
Equipements de bureaux	397 879	8 726	-2 619	403 986	297 656	25 567	-2 251	320 973	83 013	100 223
Installations générales, agencements et aménagement divers	646 516	47 825	-9 271	685 070	354 258	52 389	-5 965	400 682	284 389	292 258
<b>Immobilisations corporelles encours</b>	<b>3 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>6 632 350</b>	<b>241 464</b>	<b>-57 523</b>	<b>6 816 292</b>	<b>1 917 852</b>	<b>454 905</b>	<b>-49 930</b>	<b>2 322 827</b>	<b>4 493 465</b>	<b>4 714 499</b>
<b>Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT</b>	<b>6 838 510</b>	<b>294 909</b>	<b>-57 523</b>	<b>7 075 897</b>	<b>2 069 176</b>	<b>493 359</b>	<b>-49 930</b>	<b>2 512 605</b>	<b>4 563 291</b>	<b>4 769 333</b>

**Note 8 –Autres actifs :**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
<b>Instrument de couverture contre le risque de change</b>	<b>4 031 090</b>	<b>5 119 424</b>
<b>Intérêts courus :</b>	<b>32 813</b>	<b>90 805</b>
- Montant brut	124 157	182 150
- Moins : provisions	-91 344	-91 344
<b>Prêts au personnel :</b>	<b>462 882</b>	<b>362 785</b>
- Montant brut	462 882	362 785
- Moins : provisions	-	-
<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>37 898</b>	<b>144 362</b>
<b>Charges à répartir</b>	<b>694 565</b>	<b>1 068 269</b>
<b>Etat (actif) :</b>	<b>5 104 891</b>	<b>11 620 968</b>
- Acomptes provisionnels	2 060 793	1 716 485
- Report de TVA	3 019 832	9 874 103
- Retenues à la source	36 187	42 290
- Moins : provisions	-11 921	-11 910
<b>Personnel et comptes rattachés :</b>	<b>112 585</b>	<b>122 582</b>
- Prêts à moins d'un an	112 469	122 582
- Avances et acomptes	4 542	4 426
- Moins : provisions	-4 426	-4 426
<b>Autres débiteurs :</b>	<b>1 827 234</b>	<b>1 982 581</b>
- Avance aux fournisseurs	1 827 234	1 982 456
- Avance à Unifactor	-	-
- Moins : provisions	-	-
- Autres débiteurs divers	131 363	64 821
- Moins : provisions	-131 363	-64 696
<b>Comptes de régularisation actif :</b>	<b>644 526</b>	<b>378 901</b>
- Produits à recevoir	623 955	361 092
- Charges constatées d'avance	20 571	17 809
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>12 948 484</b>	<b>20 890 676</b>

**Note N°9 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL EN MDT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Note N°10 : Dettes envers la clientèle**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
Avances et acomptes reçus des clients	3 045 078	3 462 386
Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	0	100 000
<b>TOTAL EN MDT</b>	<b>3 045 078</b>	<b>3 562 386</b>

Note N°11 : Emprunt et ressources spéciales<sup>7</sup>

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2011					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2010				
	Emprunts courants			Emprunts	Total	Emprunts courants			Emprunts	Total
	Principal	Intérêts	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts	Total	non courants	Général
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>49 000 000</b>	<b>3 389 687</b>	<b>52 389 687</b>	<b>154 810 000</b>	<b>207 199 687</b>	<b>45 000 000</b>	<b>4 732 502</b>	<b>49 732 502</b>	<b>196 000 000</b>	<b>245 732 502</b>
<b>Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :</b>										
- Crédit direct-BEI	8 166 312	136 331	8 302 643	14 958 265	23 260 908	7 772 304	184 386	7 956 690	22 931 305	30 887 995
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	0	0	0	0	0	354 746	6 725	361 471	0	361 471
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	0	0	0	0	0	81 651	1 703	83 353	0	83 353
<b>Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :</b>										
- CITI BANK	20 000 000	91 967	20 091 967	0	20 091 967	5 000 000	85 500	5 085 500	0	5 085 500
- Certificat de leasing	35 000 000	280 111	35 280 111	0	35 280 111	15 000 000	119 936	15 119 936	0	15 119 936
- ATB et BNA	4 000 000	74 670	4 074 670	14 500 000	18 574 670	0	0	0	0	0
- ATTIJARI BANK	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des emprunts bancaires</b>	<b>67 166 312</b>	<b>583 078</b>	<b>67 749 390</b>	<b>29 458 265</b>	<b>97 207 656</b>	<b>28 208 701</b>	<b>398 250</b>	<b>28 606 951</b>	<b>22 931 305</b>	<b>51 538 256</b>
<b>Commission Tunis Re</b>	<b>0</b>	<b>83 531</b>	<b>83 531</b>	<b>0</b>	<b>83 531</b>	<b>0</b>	<b>113 430</b>	<b>113 430</b>	<b>-</b>	<b>113 430</b>
<b>Billets de trésorerie</b>	<b>5 000 000</b>	<b>-11 957</b>	<b>4 988 043</b>	<b>0</b>	<b>4 988 043</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Total en DT</b>	<b>121 166 312</b>	<b>4 044 340</b>	<b>125 210 652</b>	<b>184 268 265</b>	<b>309 478 917</b>	<b>73 208 701</b>	<b>5 244 183</b>	<b>78 452 883</b>	<b>218 931 305</b>	<b>297 384 189</b>

<sup>7</sup> Voir note complémentaire n°2 page 101

**Note N°12 : Fournisseurs et autres passifs**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
Fournisseurs et comptes rattachés	20 075 742	28 974 226
Autres passifs	4 121 345	5 714 876
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>24 197 087</b>	<b>34 689 102</b>

**Note N°12-1 : Fournisseurs et comptes rattachés**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
<b>Fournisseurs de leasing :</b>	<b>19 355 032</b>	<b>28 585 039</b>
- Fournisseurs ordinaires	6 351 073	6 308 663
- Fournisseurs effets à payer	13 003 959	22 276 376
<b>Autres fournisseurs :</b>	<b>720 710</b>	<b>389 187</b>
- BIAT Assurance	3 933	8 604
- Assurance SALIM	134 696	-171 135
- Assurance LLYOD	6 079	0
- Autres Assurance	365 310	319 814
- Divers fournisseurs	210 692	231 904
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>20 075 742</b>	<b>28 974 226</b>

**Note N°12-2 : Autres passifs**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
<b>Etat impôts et taxes :</b>	<b>1 643 158</b>	<b>2 867 570</b>
- Impôt sur les sociétés	1 304 618	2 320 838
- Autres impôts et taxes	338 540	546 732
<b>Personnel :</b>	<b>609 904</b>	<b>819 321</b>
- Bonus et primes de bilan à payer	512 373	741 063
- Congés à payer	97 531	78 258
<b>Créditeurs divers</b>	<b>23 008</b>	<b>235 603</b>
<b>Autres charges à payer</b>	<b>518 343</b>	<b>476 690</b>
<b>Organismes de sécurité sociale</b>	<b>147 312</b>	<b>125 470</b>
<b>Compte d'attente passif</b>	<b>8 004</b>	<b>8 004</b>
<b>Provisions pour risques et charges :</b>	<b>1 171 616</b>	<b>1 182 218</b>
- Provision pour risque fiscal et social	1 171 616	1 171 616
- Provision affaires en contentieux	-	10 602
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>4 121 345</b>	<b>5 714 876</b>

**Note N°13 : Tableau de mouvements des capitaux propres**

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
<b>Soldes au 31 décembre 2010</b>	<b>17 000 000</b>	<b>1 651 538</b>	<b>22 521 551</b>	<b>227 474</b>	<b>7 527 758</b>	<b>48 928 321</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2010	-	48 462	4 175 555	-96 259	-4 127 758	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010	-	-	-	-	-3 400 000	-3 400 000
Bénéfice de l'exercice 2011	-	-	-	-	3 461 719	3 461 719
<b>Soldes au 31 décembre 2011</b>	<b>17 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>26 697 106</b>	<b>131 215</b>	<b>3 461 719</b>	<b>48 990 040</b>

**Note N°13-1 : Résultat par action**

	<b>Montants en Dinars</b>
Bénéfice au 31 décembre 2010	3 594 358
Bénéfice au 31 décembre 2011	3 461 719
Nombre d'actions 31 décembre 2011	17 000 000
Bénéfice par action 2010	0,211
Bénéfice par action 2011	0,204

**Note N°14 : Produits d'exploitation**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
<b>Revenus de leasing :</b>	<b>32 606 580</b>	<b>30 628 411</b>
- Revenus nets de leasing	31 464 565	29 797 204
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	675 778	375 085
- Frais de dossiers	280 109	335 160
- Frais de rejet	186 128	120 962
<b>Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :</b>	<b>799 830</b>	<b>827 644</b>
- Intérêts de retard	549 652	508 633
- Produits accessoires	114 241	110 086
- Autres produits d'exploitation	135 937	208 925
<b>Régularisations des revenus :</b>	<b>-654 617</b>	<b>-34 306</b>
- Variation des produits réservés	-647 789	-47 582
- Variation des intérêts de retard réservés	-6 828	13 276
<b>Produits des placements :</b>	<b>346 102</b>	<b>426 474</b>
- Intérêts de portage	19 140	42 067
- Revenus des certificats de dépôt	-	-
- Revenus des pensions à terme	-	-
- Dividendes	14 000	45 697
- Revenus des fonds gérés	301 712	323 550
- Revenus des placements gérés (COTIF)	0	-4 422
- Jetons de présence	11 250	19 583
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>33 097 894</b>	<b>31 848 224</b>

**Note N°15 : Charges financières nettes**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
Intérêts sur emprunts obligataires	12 117 191	10 325 342
Intérêts sur crédits bancaires	2 767 811	2 593 380
Intérêts intercalaires	4 001	205 377
Intérêts sur billets de trésorerie	126 643	90 857
Intérêts sur certificats de leasing	1 275 266	1 026 420
Commissions et frais sur émission d'emprunts	35 000	0
Pénalités de retards (redressement fiscal)	0	
Intérêts sur comptes courants	-106 190	-61 500
Autres charges financières	1 421	3 098
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>16 221 143</b>	<b>14 182 974</b>

**Note N°16 : Charges du personnel**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
Salaires et compléments de salaires	1 825 401	1 551 966
Bonus et prime de bilan	141 987	563 045
Charges sociales	418 790	398 546
Autres charges du personnel	712 269	431 247
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>3 098 447</b>	<b>2 944 805</b>

**Note N°17 : Autres charges d'exploitation**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
Honoraires et autres rémunérations	501 503	524 564
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	251 396	300 095
Impôts et taxes	346 101	323 941
Publicité, publications et relations publiques	73 449	124 263
Frais postaux et de télécommunication	177 649	171 020
Services bancaires et assimilés	433 187	406 972
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	76 856	80 203
Cotisations APB	16 411	9 462
Loyers et charges locatives	28 020	23 848
Frais de gestion des valeurs mobilières	54 183	53 404
Autres charges d'exploitation	119 846	202 195
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>2 078 601</b>	<b>2 219 967</b>

**Note N°18 : Dotations aux amortissements**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	38 454	31 636
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	454 905	385 475
Dotations aux résorptions des charges à répartir	376 704	302 387
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>870 063</b>	<b>719 480</b>

**Note N°19 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	10 950 033	5 938 764
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-4 638 894	-4 048 518
<b>Résultat de la radiation des créances :</b>	<b>-1601</b>	<b>-</b>
- Pertes sur créances radiées	1 275 583	2 100 944
- Reprise des provisions sur créances radiées	-1 277 184	-1 859 374
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	0	-240 869
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	0	-701
<b>Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants</b>	<b>-40 736</b>	<b>-621 620</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	1 034 867
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>6 268 802</b>	<b>2 303 493</b>

**Note N°20 : Tableau des soldes Intermédiaires de Gestion**

Montants exprimés en dinars

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
Revenus de leasing	32 606 580	30 628 411
<b>Revenus nets de leasing</b>	<b>32 606 580</b>	<b>30 628 411</b>
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	799 830	827 645
Variation des produits réservés	-647 789	-47 582
Variation des intérêts de retard réservés	-6 828	13 276
Produits des placements	346 102	426 474
Charges financières nettes	-16 221 143	-14 182 974
<b>MARGE COMMERCIALE (PNB)</b>	<b>16 876 752</b>	<b>17 665 250</b>
Charges de personnel	-3 098 447	-2 944 805
Autres charges d'exploitation	-2 078 601	-2 219 967
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>11 699 704</b>	<b>12 500 478</b>
Autres gains ordinaires	527 670	326 105
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-870 063	-719 480
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-6 268 802	-2 303 493
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-305 302	90 110
Autres pertes ordinaires	-16 870	-45 124
Impôt sur les sociétés	-1 304 618	-2 320 838
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3 461 719</b>	<b>7 527 758</b>

**Note N°21 : Encaissements autres que Leasing**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
- Divers encaissements	335 734	378 318
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>335 734</b>	<b>378 318</b>

**Note N°22: Décaissements autres que Leasing**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	330 468	167 616
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires		173 664
- Divers décaissements	4 421 084	3 389 428
- Enregistrement	1 469	0
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>4 753 021</b>	<b>3 730 708</b>

**Note N°23 : Décaissements personnel**

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10
- Crédits	213 956	157 714
- Salaires	1 624 222	1 316 917
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 838 178</b>	<b>1 474 632</b>

**Note N°24 : Intérêts payés**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
- Agios débiteurs	35 507	33 121
- Intérêts sur Billets de Trésorerie	1 225 972	1 102 483
- Intérêts sur crédit BEI	1 703 483	2 025 352
- Intérêts sur crédits MT	1 052 664	419 214
- Intérêts sur emprunts obligataires	13 464 008	9 713 523
- Intérêts sur crédit EXIM	8 744	25 382
- Intérêts sur crédit BIRD	2 078	6 063
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>17 492 456</b>	<b>13 325 137</b>

**Note N°25 : Intérêts perçus**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
- Agios créditeurs	134 605	60 195
- Intérêts sur placements	383 102	83 547
- Intérêts sur portage	23 000	156 976
- Autres intérêts	0	14 297
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>540 707</b>	<b>315 015</b>

**Note N°26 : Impôts et taxes payés à l'Etat**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
- Acomptes provisionnels	1 770 423	1 688 116
- Déclaration IS	830 927	573 020
- Déclarations CNSS	621 466	622 447
- Déclarations mensuelles d'impôt	3 593 249	4 363 029
- Restitution 35% du crédit de TVA	-	0
- Autres impôts et taxes	0	1 987
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>6 816 065</b>	<b>7 248 598</b>

**Note N°27 : Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations propres**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
- Construction	2 089	9 516
- Logiciels	58 069	24 462
- Agencements, Aménagements et installations	37 448	83 419
- Matériel informatique	102 292	57 877
- Matériel de transport	26 083	258 760
- Matériel et mobilier de bureau	9 343	52 367
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>235 324</b>	<b>486 401</b>

**Note N°28 : Encaissements provenant des emprunts**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
- Encaissement billet de trésorerie	10 000 000	15 000 000
- Encaissement certificat de leasing	95 000 000	89 000 000
- Encaissement crédit BEI	-	0
- Encaissement crédit MT	90 000 000	45 000 000
- Encaissement emprunts obligataires	7 810 000	111 500 000
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>202 810 000</b>	<b>260 500 000</b>

**Note N°29 : Remboursement des emprunts**

	<b>Solde au 31-déc-11</b>	<b>Solde au 31-déc-10</b>
- Remboursement billets de trésorerie	0	15 000 000
- Remboursement certificat de leasing	75 000 000	89 000 000
- Remboursement crédit BIRD	81 651	167 033
- Remboursement crédit BEI	4 274 414	6 366 836
- Remboursement crédit MT	63 722 649	45 000 000
- Remboursement emprunts obligataires	45 000 000	33 000 000
- Remboursement crédit EXIM	354 746	725 635
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>188 433 460</b>	<b>189 259 504</b>

#### 4.3.6. Classement des actifs de l'ATL en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 Décembre 2011

##### 1- Classement des actifs en fonction des risques encourus :

Rubrique	Engagements	Ajustements	Quotité	Risques encourus
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>17 004 567</b>	<b>0</b>	<b>20%</b>	<b>3 397 920</b>
Caisse	14 967	0	0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	16 989 600	0	20%	3 397 920
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>334 143 566</b>	<b>-2 774 849</b>	<b>97%</b>	<b>322 582 996</b>
<b>Créances de Leasing nettes</b>	<b>329 616 335</b>	<b>0</b>	<b>97%</b>	<b>320 854 163</b>
Encours immobilier	15 884 766		50%	7 942 383
Encours mobilier	308 948 560		100%	308 948 560
Immobilisations en cours (immobilier)	1 992 002		50%	996 001
Immobilisations en cours (mobilier)	10 457 259		100%	10 457 259
Provisions sur encours immobilier	-352 423		50%	-176 212
Provisions sur encours mobilier	-7 313 828		100%	-7 313 828
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>4 527 231</b>	<b>-2 774 849</b>	<b>38%</b>	<b>1 728 833</b>
Impayés (immobilier)	584 988	-29 196	50%	277 896
Impayés (mobilier)	15 713 323	-2 745 653	100%	12 967 671
Avances sur assurance immobilier	690		50%	345
Avances sur assurance mobilier	148 596		100%	148 596
Couverture sur impayés (immobilier)	-482 830		50%	-241 415
Couverture sur impayés (mobilier)	-11 278 581		100%	-11 278 581
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	31 174		50%	15 587
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 230 247		100%	1 230 247
Produits constatés d'avance (immobilier)	-68994		50%	-34497
Produits constatés d'avance (mobilier)	-1 502 020		100%	-1 502 020
Produits à recevoir (mobilier)	138 898		100%	138 898
Produits à recevoir (immobilier)	11 267		50%	5 634
Autres créances	473		100%	473
Provision sur autres créances	0		100%	0
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>17 051 213</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>17 051 213</b>
Portefeuille de participations	4 777 056		100%	4 777 056
Provisions/ Portefeuille de participations	-563 753		100%	-563 753
Provisions/Fonds donnés en gestion pour compte	13 493 194		100%	13 493 194
Fonds donnés en gestion pour compte	-655 284		100%	-655 284
<b>Immobilisations utilisés par la société nettes</b>	<b>4 490 465</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>4 490 465</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>72 826</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>72 826</b>
<b>Autres actifs nets</b>	<b>12 948 484</b>	<b>0</b>	<b>24%</b>	<b>3 117 937</b>
Opérations avec l'Etat	5104892		0%	0
Débiteurs divers	2 720 133		100%	2 720 133
Provisions sur débiteurs divers	-135 789		100%	-135 789
Instrument de couverture contre le risque de change	4031090		0%	0
Intérêts courus	32 813		100%	32 813
Autres Immobilisations financières	500 780		100%	500 780
Provisions sur autres immobilisations financières	0		100%	0
Charges à répartir	694565	0	0%	0
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>385 711 121</b>	<b>-2 774 849</b>	<b>91%</b>	<b>350 713 357</b>
Contrats signés non mis en force (immobilier)	3 732 693		50%	1 866 346
Contrats signés non mis en force (mobilier)	25 572 279		100%	25 572 279
Autres engagements hors bilan	0		50%	0
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>29 304 972</b>	<b>0</b>	<b>94%</b>	<b>27 438 626</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>415 016 093</b>	<b>-2 774 849</b>	<b>91,12%</b>	<b>378 151 982</b>

## 2- Ratio de couverture des risques au 31 décembre 2011:

<b>FONDS PROPRES</b>	
Capital	17 000 000
Réserves	28 397 106
Report à nouveau (CR)	63 874
Effets Modifications Comptables	67 341
Résultats non distribués de l'exercice	3 461 719
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-694 565
Dividendes à distribuer	-3 400 000
<b>TOTAL FONDS PROPRES NETS DE BASE</b>	<b>44 895 475</b>
<b>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</b>	
I-Fonds propres complémentaires de premier niveau	
Titres et emprunt répondants aux conditions fixées au point 5 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	
	-
II- Fonds propres complémentaires de deuxième niveau	
Titres et emprunts subordonnés répondants aux conditions fixées au point 6 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	
	15 000 000
<b>TOTAL FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>15 000 000</b>
<b>TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES</b>	<b>378 151 982</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>59 895 475</b>
<b>RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES</b>	<b>15.84%</b>

#### 4.3.7. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes

✓ Rapport général :

**Ahmed Mansour  
& Associés**

**GEN** GENERALE D'EXPERTISE  
& DE MANAGEMENT  
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

51 Avenue Aboulbaba El Ansari  
El Menzah VI - 2091 Tunis  
Tunisie  
Tel : +216 71 755 755  
Fax : +216 71 766 692  
amansour@rsmm2a.com  
www.rsmm2a.com

Immeuble le Banquier - 2<sup>ème</sup> étage  
Rue du Lac Windermere  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis  
Tunisie  
Tél : +216 71 961 520  
Fax : +216 71 961 831  
gem.gabsi@planet.tn

Tunis, le 30 mai 2012

#### ***À MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de l'Arab Tunisian Lease (ATL) arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et règlementaires.

#### **Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 48.990 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3.462KDT.

#### ***Responsabilité de la Direction pour les états financiers***

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### ***Responsabilité des Commissaires aux comptes***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de l'Arab Tunisian Lease (ATL). Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la Direction en date du 2 mai 2012. Il fait partie intégrante du présent rapport.

### ***Justification de l'opinion***

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence d'un contrôle par observation physique des actifs donnés en location, et ce contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises ;
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease (ATL), dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire BCT n° 2001-12 du 4 mai 2001.

### ***Opinion***

À notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées au paragraphe « *Justification de l'opinion* », les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Tunisian Lease (ATL) au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### ***Observations***

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. L'Arab Tunisian Lease (ATL) a fait l'objet, en 2010, d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2006 à 2009, et ce au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du fonds de promotion du logement pour les salariés et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification de redressement à l'ATL qui a fourni, dans le délai réglementaire, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des pièces justificatives nécessaires. L'arrêté de taxation d'office n'étant pas parvenue à l'ATL jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant la provision pour risque fiscal constituée à ce titre.
2. Les paragraphes 3.1 et 3.2 de la Note 2 des états financiers précisent que, par rapport à l'exercice 2010, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 traduisent des changements de méthodes comptables en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post-révolution, ces règles ont été révisées, et ce à travers la circulaire BCT n°2011-04 du 12 avril 2011, relative aux mesures 94

conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire BCT n°2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures, telle que complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

En application des nouvelles dispositions, les engagements de la clientèle ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitent un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur le résultat de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs. Ainsi, l'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, constitue des changements de méthodes comptables au sens du paragraphe 11 de la norme comptable NC 11 relative aux modifications comptables.

Ces changements de méthodes comptables ont eu pour effet de ramener les créances douteuses de 58.237 KDT à 28.709 KDT et d'augmenter les dotations aux provisions en couverture des risques sur la clientèle de 2.828 KDT<sup>3</sup>.

Par ailleurs, le paragraphe 3.1 de la Note N°2 des états financiers précise que, contrairement aux exercices antérieurs, l'ATL a pris en compte la valeur intrinsèque du matériel pour les engagements classés 2 et 3 sans que cela ne se traduise par des reprises de provisions antérieurement constituées, ainsi que la valeur d'expertise du matériel récupéré des clients et les indemnités obtenues des compagnies d'assurance au titre des sinistres survenus, pour les engagements classés 2, 3 et 4. Elle a, en outre, abandonné l'ancien critère qui consiste à porter dans la classe supérieure tout client dont les impayés représentent plus de 10% de l'engagement.

Ces changements de méthodes d'évaluation des engagements de la clientèle, décrits au paragraphe précédent, ont eu pour effet cumulé d'impacter les provisions requises et les agios réservés respectivement de 7.665 KDT et 195 KDT.

Enfin, il y a lieu de signaler que les données de l'exercice 2010 n'ont pas été retraitées pour les besoins de la comparabilité étant donné qu'il a été jugé impraticable de déterminer, de manière fiable, l'impact sur les capitaux propres d'ouverture des nouvelles méthodes comptables ci-dessus décrites.

## **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011.
2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.
3. Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers.

---

<sup>3</sup> La société précise que cette différence des créances classées s'explique par le total des montants des contrats rééchelonnés. L'augmentation des dotations aux provisions en couverture des risques sur la clientèle de 2.828 KDT représente le montant des provisions collectives exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne ; elles concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, qui fait partie intégrante du présent rapport, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'ATL et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04, 2001-12, 2011-04 et 2012-02.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 19.991 KDT au 31 décembre 2011, dont 564 KDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'ATL a constitué des provisions individuelles pour 15.598 KDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations ainsi que des provisions collectives pour 2.828 KDT et a réservé des agios pour 1.565 KDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'ATL couvrent, au 31 décembre 2011, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

5. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'ATL (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la BCT précitées.

Les actifs pondérés de l'ATL portent, au 31 décembre 2011, sur 378.152 KDT dont 27.439 KDT au titre des engagements hors bilan, et représentent 91,12% du total du bilan et des éléments hors bilan, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés à cette date. Les fonds propres de l'ATL déterminés conformément aux prescriptions de la circulaire BCT n°91-24 totalisent 59.895 KDT et représentent environ 15,84% du total des actifs pondérés.

6. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la BCT précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,27% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 2.594 cas portant sur 315.047 KDT par rapport à un total de 387.658 KDT.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
123.163 KDT	235.787 KDT	9.089 KDT	2.696 KDT	16.924 KDT

7. Par référence aux circulaires de la BCT précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de deux relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de cinq fois les fonds propres de l'ATL. Nous avons constaté, également, qu'aucune relation ne présente des engagements pondérés dépassant le seuil de 15% des fonds propres. Nous avons relevé, enfin, qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la BCT, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ Ahmed Mansour & Associés**  
**Ahmed MANSOUR**  
**Managing Partner**



Ahmed Mansour & Associés  
Société d'Expertise Comptable  
Rue de la Banque  
1000 Lausanne - Suisse

**P/ Générale d'Expertise et de Management**  
**Abderrazak GABSI**  
**Managing Partner**



Générale d'Expertise et de Management  
**GEM**  
Société d'Expertise Comptable  
Tél : (216) 71 951 520  
Fax : (216) 71 951 531  
Immédia Le Banquier  
Rue de Lac Mandarine - Les Bains 1000

✓ **Rapport spécial :**

## **Ahmed Mansour & Associés**

51 Avenue Aboubaba El Ansari  
El Menzah VI - 2091 Tunis  
Tunisie  
Tel : +216 71 755 755  
Fax : +216 71 766 692  
amansour@rsmm2a.com  
www.rsmm2a.com

**GEN** GENERALE D'EXPERTISE  
& DE MANAGEMENT  
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble le Banquier - 2<sup>ème</sup> étage  
Rue du Lac Windermere  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis  
Tunisie  
Tél : +216 71 961 520  
Fax : +216 71 961 831  
gem.gabsi@planet.tn

Tunis, le 30 mai 2012

### ***À MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)***

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

### ***Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions suivantes :

1. L'ATL a conclu une convention de collaboration commerciale avec l'ATB portant sur la commercialisation des produits leasing. En contrepartie, l'ATB et ses agents perçoivent une commission au taux de 0,3% de la base locative par dossier mis en force.

La charge supportée par l'ATL au titre de la commercialisation de ses produits par l'ATB s'est élevée en 2011 à 5.175 DT hors taxes.

2. L'ATL a confié à la BNA-Capitaux la tenue du registre de ses actionnaires. En contrepartie, la BNA-Capitaux perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de 2.500 DT hors taxes.

### ***Obligations et engagements de l'ATL envers ses dirigeants***

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 20 avril 2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 6.500 DT avec une évolution annuelle de 7%, d'une indemnité de carburant mensuelle nette de 600 DT, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté des comptes de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 20 avril 2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 4.500 DT avec une évolution annuelle de 7%, d'une indemnité de carburant mensuelle nette de 400 DT, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté des comptes de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
- L'ATL a souscrit au profit de ses employés une assurance groupe, une assurance complément de retraite et une assurance de départ à la retraite pour couvrir l'indemnité de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à six mois de salaire brut.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant desdites conventions.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2011 à 15.000 DT (brut) par administrateur. La charge supportée par l'ATL, à ce titre, s'élève à 180.000 DT.
- La rémunération des administrateurs, membres du comité exécutif de crédit et du comité permanent d'audit, a été fixée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2011 à 10.000.DT (brut) par membre. La charge supportée par l'ATL, à ce titre, s'élève à 60.000 DT.

**2. Les obligations et engagements de l'ATL envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :**

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	217.607	90.219	195.045	59.879	240.000	240.000
Avantages postérieurs à l'emploi	38.024	-	11.125	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>255.631</b>	<b>90.219</b>	<b>206.170</b>	<b>59.879</b>	<b>240.000</b>	<b>240.000</b>

(\*) La prime de bilan a été provisionnée sur la base de 60% du montant servi en 2011 au titre de 2010.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ Ahmed Mansour & Associés**  
**Ahmed MANSOUR**  
*Managing Partner*



AHMED MANSOUR & ASSOCIÉS  
Société d'Expertise Comptable  
Rue de la République, 1000  
Téléphone : 216 71 951 520  
Fax : 216 71 951 531

**P/ Générale d'Expertise et de Management**  
**Abderrazak GABSI**  
*Managing Partner*


#### 4.3.8. Note complémentaire aux états financiers arrêtés au 31/12/2011

##### 1- Note complémentaire à la note 5-1

<b>Au 31 décembre 2011</b>	
<b>+ Paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b>371 317 331</b>
à recevoir dans moins d'1 an	144 186 735
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	220 092 964
à recevoir dans plus de 5 ans	7 037 632
<b>- Produits financiers non acquis</b>	<b>-50 619 528</b>
<b>= Investissement net dans les contrats actifs (1)</b>	<b>320 697 803</b>
à recevoir dans moins d'1 an	118 895 642
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	195 436 167
à recevoir dans plus de 5 ans	6 365 994
<b>Valeurs résiduelles (2)</b>	541 726
<b>Contrats suspendus ordinaires (3)</b>	3 593 772
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force (4)</b>	12 449 260
<b>Total général (1) + (2) + (3) + (4)</b>	<b>337 282 561</b>

##### 2- Note complémentaire à la note 11

Les emprunts sur auprès des établissements financiers étrangers sont contractés auprès de la BEI :

- Devise : EURO
- Taux de change au 31/12/2011=1,9383
- Différence de change :
  - Sur principal : 4 008 724,981D
  - Sur intérêt couru : 22 365,292D

### 4.3.9. Les engagements financiers au 31/12/2011

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS						
Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Entreprises			Provisions
			Dirigeants	liées	Associés	
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	29 304 972	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)	20 000 000	Banque				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir						
<b>Total</b>	<b>49 304 972</b>					
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)	0	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	7 372 231	Clients				
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	50 619 529	Clients				
<b>Total</b>	<b>57 991 759</b>					
<b>2- Engagements réciproques</b>						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	12 449 260	Clients				
* Opération de portage	502 544	Investisseurs				
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
<b>Total</b>	<b>12 951 804</b>					
<b>II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES</b>						
<b>Postes concernés</b>	<b>Montant garanti</b>	<b>Valeur comptable des biens donnés en garantie</b>			<b>Provisions</b>	
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

### 4.3.10. Les engagements financiers au 30/06/2012

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS						
Type d'encouragements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
	(en dinars)					
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	15 928 950	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)	15 000 000	Banque				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir						
<b>Total</b>	<b>30 928 950</b>					
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)	0	Clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	7 196 196	Clients				
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	54 172 107	Clients				
<b>Total</b>	<b>61 368 303</b>					
<b>2- Engagements réciproques</b>						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	9 860 353	Clients				
* Opération de portage	217 244	Investisseurs				
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
<b>Total</b>	<b>10 077 596</b>					
<b>II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES</b>						
<b>Postes concernés</b>	<b>Montant garanti</b>	<b>Valeur comptable des biens donnés en garantie</b>			<b>Provisions</b>	
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

#### 4.4. Encours des emprunts émis par l'ATL

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2011					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2010				
	Emprunts courants			Emprunts	Total	Emprunts courants			Emprunts	Total
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>49 000 000</b>	<b>3 389 687</b>	<b>52 389 687</b>	<b>154 810 000</b>	<b>207 199 687</b>	<b>45 000 000</b>	<b>4 732 502</b>	<b>49 732 502</b>	<b>196 000 000</b>	<b>245 732 502</b>
<b>Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs)<sup>7</sup> :</b>	<b>8 166 312</b>	<b>136 331</b>	<b>8 302 643</b>	<b>14 958 265</b>	<b>23 260 908</b>	<b>8 208 701</b>	<b>192 814</b>	<b>8 401 514</b>	<b>22 931 305</b>	<b>31 332 820</b>
- Crédit direct-BEI	8 166 312	136 331	8 302 643	14 958 265	23 260 908	7 772 304	184 386	7 956 690	22 931 305	30 887 995
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	0	0	0	0	0	354 746	6 725	361 471	0	361 471
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	0	0	0	0	0	81 651	1 703	83 353	0	83 353
<b>Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :</b>	<b>59 000 000</b>	<b>446 748</b>	<b>59 446 748</b>	<b>14 500 000</b>	<b>73 946 748</b>	<b>20 000 000</b>	<b>205 436</b>	<b>20 205 436</b>	<b>0</b>	<b>20 205 436</b>
- CITI BANK	20 000 000	91 967	20 091 967	0	20 091 967	5 000 000	85 500	5 085 500	0	5 085 500
- Certificat de leasing	35 000 000	280 111	35 280 111	0	35 280 111	15 000 000	119 936	15 119 936	0	15 119 936
- ATB et BNA	4 000 000	74 670	4 074 670	14 500 000	18 574 670	0	0	0	0	0
- ATTIJARI BANK	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des emprunts bancaires</b>	<b>67 166 312</b>	<b>583 078</b>	<b>67 749 390</b>	<b>29 458 265</b>	<b>97 207 656</b>	<b>28 208 701</b>	<b>398 250</b>	<b>28 606 951</b>	<b>22 931 305</b>	<b>51 538 256</b>
<b>Commission Tunis Re</b>	<b>0</b>	<b>83 531</b>	<b>83 531</b>	<b>0</b>	<b>83 531</b>	<b>0</b>	<b>113 430</b>	<b>113 430</b>	<b>-</b>	<b>113 430</b>
<b>Billets de trésorerie</b>	<b>5 000 000</b>	<b>-11 957</b>	<b>4 988 043</b>	<b>0</b>	<b>4 988 043</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Total en DT</b>	<b>121 166 312</b>	<b>4 044 340</b>	<b>125 210 652</b>	<b>184 268 265</b>	<b>309 478 917</b>	<b>73 208 701</b>	<b>5 244 183</b>	<b>78 452 883</b>	<b>218 931 305</b>	<b>297 384 189</b>

<sup>7</sup> Voir note complémentaire n°2 page 101

#### 4.5. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2012/1 »

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en Dinars		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	14	188 000	18 800 000	0	62,7%
FCP	1	2 000	200 000	0	0,7%
Assurances	8	65 000	6 500 000	0	21,7%
Banques	3	45 000	4 500 000	0	15%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>0</b>	<b>100,0%</b>

#### 4.6. Soldes intermédiaires de gestion

	Solde au 31-déc-11	Solde au 31-déc-10	Solde au 31-déc-09
Revenus de leasing	32 606 580	30 628 411	25 914 299
<b>Revenus nets de leasing</b>	<b>32 606 580</b>	<b>30 628 411</b>	<b>25 914 299</b>
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	799 830	827 645	648 450
Variation des produits réservés	-647 789	-47 582	-209 781
Variation des intérêts de retard réservés	-6 828	13 276	2 015
Produits des placements	346 102	426 474	423 213
Charges financières nettes	-16 221 143	-14 182 974	-11 640 606
<b>MARGE COMMERCIALE (PNB)</b>	<b>16 876 752</b>	<b>17 665 250</b>	<b>15 137 590</b>
Charges de personnel	-3 098 447	-2 944 805	-2 799 910
Autres charges d'exploitation	-2 078 601	-2 219 967	-1 910 591
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>11 699 704</b>	<b>12 500 478</b>	<b>10 447 089</b>
Autres gains ordinaires	527 670	326 105	186 553
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-870 063	-719 480	-553 088
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-6 268 802	-2 303 493	-842 996
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-305 302	90 110	-647 875
Autres pertes ordinaires	-16 870	-45 124	-94 293
Impôt sur les sociétés	-1 304 618	-2 320 838	-1 924 275
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3 461 719</b>	<b>7 527 758</b>	<b>6 571 115</b>

#### 4.7. Tableau de mouvement des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques divers	Réserves Ordinaires	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2008</b>	<b>17 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>9 139 632</b>	<b>684 226</b>	<b>1 200 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>380 197</b>	<b>5 325 393</b>	<b>39 729 449</b>
Affectation approuvée par l'AGO du 21/05/2009		285 280	1 500 000	166 270	1 500 000	0	1 873 844	-5 325 393	0
Dividendes de 2008							-1 500 000		-1 500 000
Bénéfice de l'exercice 2009								6 571 115	6 571 115
<b>Solde au 31/12/2009</b>	<b>17 000 000</b>	<b>1 285 280</b>	<b>10 639 632</b>	<b>850 496</b>	<b>2 700 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>754 039</b>	<b>6 571 115</b>	<b>44 800 562</b>
Affectation approuvée par l'AGO du 19/05/2010		366 258	1 700 000	131 422	1 500 000	0	2 873 435	-6 571 115	0
Dividendes de 2009							-3 400 000		-3 400 000
Bénéfice de l'exercice 2010								7 527 758	7 527 758
<b>Solde au 31/12/2010</b>	<b>17 000 000</b>	<b>1 651 538</b>	<b>12 339 632</b>	<b>981 918</b>	<b>4 200 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>227 474</b>	<b>7 527 758</b>	<b>48 928 319</b>
Affectation approuvée par l'AGO du 23/06/2011		48 462	4 025 000	150 555			3 303 741	-7 527 758	0
Dividendes de 2010							-3 400 000		-3 400 000
Bénéfice de l'exercice 2011								3 461 719	3 461 719
<b>Solde au 31/12/2011</b>	<b>17 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>16 364 632</b>	<b>1 132 473</b>	<b>4 200 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>131 215</b>	<b>3 461 719</b>	<b>48 990 040</b>
Réaffectation de réserves en résultats reportés							-2 000 000	2 000 000	
Affectation approuvée par l'AGO du 30/06/2012			2 000 000			0	1 461 719	-3 461 719	0
Dividendes de 2010							-3 400 000		-3 400 000
Bénéfice au 30/06/2012								2 606 288	2 606 288
<b>Solde au 31/12/2011 après affectation</b>	<b>17 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>18 364 632</b>	<b>1 132 473</b>	<b>2 200 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>192 934</b>	<b>2 606 288</b>	<b>48 196 328</b>

#### 4.8. Affectation des résultats des trois derniers exercices

(en Dinars)

	2011	2010	2009
Bénéfice disponible	3 461 719	7 527 758	6 571 115
Report à nouveau	2 131 214*	227 474	754 039
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>5 592 933</b>	<b>7 755 232</b>	<b>7 325 154</b>
Réserve légale (5%)	0	48 462	366 258
<b>Bénéfice net à répartir</b>	<b>5 592 933</b>	<b>7 706 770</b>	<b>6 958 896</b>
Dotation pour fonds social	0	150 555	131 422
Réserves ordinaires	0	0	0
Réserves pour réinvestissements exonérés	2 000 000	4 025 000	1 700 000
Réserves pour risques généraux	0		1 500 000
<b>Bénéfice net distribuable</b>	<b>3 592 933</b>	<b>3 531 215</b>	<b>3 627 474</b>
Dividendes	3 400 000	3 400 000	3 400 000
<b>Report à nouveau</b>	<b>192 933</b>	<b>131 214</b>	<b>227 474</b>

\*L'AGO du 30/06/2012 a décidé de transférer un montant de 2MD du poste « Réserves pour risques généraux » au poste « Résultats reportés »

#### 4.9. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

(en Dinars)

	2011	2010	2009
Produits nets de leasing (total des produits d'exploitation)	33 097 894	31 848 224	26 778 196
Capital social	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Nombre d'actions	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Résultat d'exploitation	4 255 537	9 567 615	8 403 130
Résultat d'exploitation par action	0,250	0,563	0,494
Revenus par action	1,947	1,873	1,575

#### 4.10. Evolution du bénéfice net

(en Dinars)

Désignation	2011	2010	2009
Bénéfice avant impôt (en Dinars)	4 766 337	9 848 596	8 495 390
Bénéfice net d'impôt (en Dinars)	3 461 719	7 527 758	6 571 115
Capital social (en Dinars)	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Nombre d'actions	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Bénéfice par action avant impôt (en Dinars)	0,280	0,579	0,500
Bénéfice par action net d'impôt (en Dinars)	0,204	0,443	0,387
Bénéfice avant impôt / Capital social	28,04%	57,93%	49,97%
Bénéfice net d'impôt / Capital social	20,36%	44,28%	38,65%

#### 4.11. Evolution des dividendes

Désignation	2011	2010	2009
Dividendes (en Dinars)	3 400 000	3 400 000	3 400 000
Dividende par action (en Dinars)	0,200	0,200	0,200
% du nominal	20%	20%	20%
Date de paiement	16/07/2012	15/07/2011	15/06/2010

#### 4.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation	2011	2010	2009
Bénéfice net	3 461 719	7 527 758	6 571 115
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	870 063	719 480	553 088
Dotations aux provisions	6 574 104	2 213 383	1 490 871
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>10 905 886</b>	<b>10 460 621</b>	<b>8 615 074</b>

(en Dinars)

#### 4.13. Indicateurs de gestion et Ratios

Désignation	2011	2010	2009
<b><u>Indicateurs de gestion (en dinars)</u></b>			
Résultat net de la période (1)	3 461 719	7 527 758	6 571 115
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre net	351 194 779	344 047 051	266 792 667
Engagements (Clients bruts - Dettes envers la clientèle) (2)	350 526 150	340 161 480	267 013 688
Fonds propres (avant résultat net) (3)	45 528 320	41 400 563	38 229 448
Capitaux propres avant affectation	48 990 040	48 928 320	44 800 563
Créances sur la clientèle	334 143 566	329 867 736	255 460 947
Créances classées (4)	25 478 000	17 703 000	18 527 378
Produits réservés (5)	1 565 425	1 063 994	1 271 258
Total provisions clients (6)	17 862 237	12 792 135	12 769 754
Emprunts et ressources spéciales (7)	309 478 917	297 384 189	226 063 272
Total bilan	385 711 121	384 563 997	295 825 078
Charges financières (8)	16 221 143	14 182 974	11 640 606
Total charges d'exploitation	12 621 214	8 097 635	6 734 460
<b><u>Ratios propres aux sociétés de leasing</u></b>			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	12,99%	12,17%	14,32%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	7,60%	18,18%	17,19%
Taux de créances classées *	7,46%	5,38%	7,12%
Ratio de couverture des créances classées *	76,25%	78,27%	75,78%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre)	7,48%	5,15%	6,94%
Ratio des fonds propres selon circulaire de la BCT n°99-04	15,84%	16,30%	20,41%
<b><u>Ratios de structure</u></b>			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	12,70%	12,72%	15,14%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	80,24%	77,33%	76,42%
Créances sur la clientèle /Total bilan	86,63%	85,78%	86,36%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle	93,53%	91,23%	89,47%
<b><u>Ratios de gestion</u></b>			
Charges de personnel/Produits nets	18,36%	16,67%	18,36%
Produits nets/Capitaux propres après résultat	34,45%	36,10%	33,79%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	74,78%	45,84%	44,49%
Dotations aux provisions nettes/Produits nets	38,95%	12,53%	5,57%

\*Sur la base des données du système d'information (sans réajustement de l'encours financier)

#### 4.14. Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012

##### 4.14.1. Bilan intermédiaire au 30/06/2012

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 012	2 011 <sup>(*)</sup>	décembre 2011 <sup>(*)</sup>
<b>A C T I F</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	5	9 356 674	6 979 853	17 004 567
Placements à court terme		-	-	-
Créances issues d'opérations de leasing	6	350 926 613	340 886 425	334 143 566
Placements à long terme	7	18 872 543	17 621 191	17 657 364
<b>Valeurs immobilisées</b>				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	8	92 680	91 423	69 826
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	9	4 271 268	4 674 588	4 493 465
Autres actifs	10	11 710 095	16 571 878	11 044 172
<b>Total de l'actif</b>		<b>395 229 874</b>	<b>386 825 359</b>	<b>384 412 961</b>
<b>P A S S I F</b>				
Concours bancaires et dettes rattachées		-	-	-
Emprunts et dettes rattachées	11	306 219 543	304 018 752	309 478 917
Dettes envers la clientèle	12	9 647 720	6 335 015	3 045 078
Fournisseurs et comptes rattachés	13	24 559 799	21 902 951	20 075 742
Autres passifs	14	6 606 483	6 515 009	2 823 185
<b>Total du passif</b>		<b>347 033 546</b>	<b>338 771 726</b>	<b>335 422 922</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital		17 000 000	17 000 000	17 000 000
Réserves		28 397 106	28 397 106	28 397 106
Résultats reportés		192 934	131 215	131 215
Résultat de l'exercice		2 606 288	2 525 312	3 461 719
<b>Total des capitaux propres</b>	15	<b>48 196 328</b>	<b>48 053 632</b>	<b>48 990 040</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>395 229 874</b>	<b>386 825 359</b>	<b>384 412 961</b>

<sup>(\*)</sup> Données retraitées à des fins comparatives. (Cf. note 4)

#### 4.14.2. Etat de résultat intermédiaire au 30/06/2012

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 012	2 011 <sup>(*)</sup>	décembre 2011 <sup>(*)</sup>
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		16 182 975	15 367 456	31 359 600
Autres produits sur opérations de leasing		532 732	652 627	1 142 015
<b>Total des produits de leasing</b>	<b>16</b>	<b>16 715 707</b>	<b>16 020 083</b>	<b>32 501 614</b>
Charges financières nettes	<b>17</b>	(7 964 563)	(8 396 285)	(16 585 922)
Produits des placements	<b>18</b>	104 383	106 915	346 102
<b>PRODUIT NET DE LEASING</b>		<b>8 855 527</b>	<b>7 730 713</b>	<b>16 261 794</b>
Autres produits d'exploitation	<b>19</b>	161 704	163 366	276 124
Charges de personnel	<b>20</b>	(1 764 297)	(1 582 225)	(3 098 447)
Autres charges d'exploitation	<b>21</b>	(1 162 379)	(1 011 835)	(2 115 596)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	<b>22</b>	(241 379)	(239 661)	(493 359)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>5 849 176</b>	<b>5 060 358</b>	<b>10 830 517</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	<b>23</b>	(2 373 185)	(1 715 809)	(6 268 802)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	<b>24</b>	(27 261)	(88 117)	(305 302)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 448 730</b>	<b>3 256 432</b>	<b>4 256 413</b>
Autres gains ordinaires		2 894	51 916	527 670
Autres pertes ordinaires		(2 328)	(4 472)	(17 746)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>3 449 296</b>	<b>3 303 876</b>	<b>4 766 337</b>
Impôt sur les bénéfices		(843 008)	(778 564)	(1 304 618)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2 606 288</b>	<b>2 525 312</b>	<b>3 461 719</b>
Résultat par action	<b>15</b>	<b>0,153</b>	<b>0,149</b>	<b>0,204</b>

<sup>(\*)</sup> Données retraitées à des fins comparatives. (Cf. note 4)

#### 4.14.3. Tableau des engagements hors bilan

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>1. PASSIFS EVENTUELS</b>	-	-	-
<i>Total en DT</i>	-	-	-
<b>2. ENGAGEMENTS DONNES</b>			
- Accords de financement prêt à mettre en force	15 928 950	18 228 363	29 304 972
- Autres Engagements donnés	-	-	-
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK*	15 000 000	20 000 000	20 000 000
<i>Total en DT</i>	<b>30 928 950</b>	<b>38 228 363</b>	<b>49 304 972</b>
<b>3. ENGAGEMENTS RECUS</b>			
- Hypothèques reçues	7 196 196	7 276 765	7 372 231
- Dépôts affectés	-	-	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	54 172 107	51 565 907	50 619 529
<i>Total en DT</i>	<b>61 368 303</b>	<b>58 842 672</b>	<b>57 991 759</b>
<b>4. ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>			
- Crédits consentis non encore versés	9 860 353	7 560 939	12 449 260
- Opérations de portage	217 244	661 110	502 544
<i>Total en DT</i>	<b>10 077 596</b>	<b>8 222 050</b>	<b>12 951 804</b>

\*Effets à payer en garantie des crédits City Bank sur 90 jours

#### 4.14.4. Etat de flux de trésorerie intermédiaire au 30/06/2012

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 012	2 011	décembre 2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements clients de leasing		109 863 883	99 086 773	206 395 311
Décaissements fournisseurs de leasing		(97 663 607)	(95 508 133)	(181 602 040)
Encaissements autres que leasing		168 586	156 321	335 734
Décaissements autres que leasing		(3 288 343)	(2 204 069)	(4 753 021)
Décaissements personnel		(1 011 569)	(919 861)	(1 838 178)
Intérêts payés		(5 381 411)	(5 164 824)	(17 492 456)
Intérêts perçus		409 605	413 115	540 707
Impôts et taxes payés à l'Etat		(2 267 614)	(3 437 040)	(6 816 065)
		<b>829 530</b>	<b>(7 577 720)</b>	<b>(5 230 009)</b>
<i>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</i>				
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres		(68 795)	(109 495)	(235 324)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		1 500	25 800	25 800
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(2 000 000)	(3 900 000)	(4 025 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		250 000	550 000	849 617
		<b>(1 817 295)</b>	<b>(3 433 695)</b>	<b>(3 384 908)</b>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>				
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Dividendes et autres distributions		-	(214 001)	(3 613 992)
Encaissements provenant des emprunts		95 690 000	65 000 000	202 810 000
Remboursement des emprunts		(102 350 128)	(61 651 666)	(188 433 460)
		<b>(6 660 128)</b>	<b>3 134 333</b>	<b>10 762 549</b>
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>				
Variation de trésorerie		<b>(7 647 893)</b>	<b>(7 877 082)</b>	<b>2 147 632</b>
Trésorerie en début de période		<b>17 004 567</b>	<b>14 856 935</b>	<b>14 856 935</b>
Trésorerie à la clôture de la période	25	<b>9 356 674</b>	<b>6 979 853</b>	<b>17 004 567</b>

#### 4.14.5. Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2012

##### Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

###### *(a) Présentation de la société*

L'Arab Tunisian Lease (ATL) est un établissement de crédit créé sous forme de société anonyme de droit tunisien le 04 décembre 1993.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing le 18 janvier 1993.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT), le 19 décembre 1997, par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Son siège social, est sis à Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène.

Le capital social fixé initialement à 10.000.000 DT a été porté à 17.000.000 DT suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2008. Le capital est divisé en 17.000.000 actions de valeur nominale égale à 1 DT chacune.

La structure du capital se présente, au 30 juin 2012, comme suit :

	Nombre d'actions et de droits de vote	Participation en DT	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA PARTICIPATIONS	1 700 000	1 700 000	10,00%
DRISS MOHAMED SADOK	671 500	671 500	3,95%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO	510 000	510 000	3,00%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	340 000	340 000	2,00%
BEN AMMAR CHEDLI	270 034	270 034	1,59%
CURAT	222 265	222 265	1,31%
EL MATERI TAHAR	221 676	221 676	1,30%
MEZNI JALILA	220 135	220 135	1,29%
JAIEZ MOUNIR	192 388	192 388	1,13%
AUTRES ACTIONNAIRES	4 656 264	4 656 264	27,39%

<b>Total Général</b>	<b>17 000 000</b>	<b>17 000 000</b>	<b>100%</b>
----------------------	-------------------	-------------------	-------------

***(b) Régime fiscal de la société***

***(b-1)- Impôt sur les sociétés :***

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

***(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :***

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'ATL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2008,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

***(b-3)-Autres impôts et taxes :***

L'ATL est, essentiellement, soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L), conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale. Pour les contrats de leasing conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la taxe est assise sur les redevances de crédit bail TVA incluse. Pour ceux conclus après ladite date, la taxe est assise uniquement sur les marges financières TVA incluse. L'article 50 de la loi n° 2012-01 du 16 mai 2012 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2012 a supprimé le plafond de 100.000 DT prévu par l'article 38 III du code de la fiscalité locale et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier de la même année.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

**Note 2. Référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires**

***(a) Déclaration de conformité***

Les états financiers semestriels au 30 juin 2012 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre 2011 à l'exception des reclassements de certains postes de bilan et de l'état de résultat développés ci-après (Cf. note 4).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

### ***(b) Utilisation d'hypothèses et estimations***

Le processus d'établissement des états financiers intermédiaires en conformité avec la norme NCT 19, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires au 30 juin 2012, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur les éléments suivants :

- Dépréciation des créances issues des opérations de leasing : La Direction procède à la fin du premier semestre de chaque année à un test de dépréciation, à base individuelle, des créances issues des opérations de leasing conformément à la démarche décrite au niveau de la note 3 (c-2).

Par souci de prudence, la société n'a pas révisé au 30 juin 2012 la provision collective, à base de portefeuille, estimée au 31 décembre 2011 à 2.827.764 DT.

- Dépréciation des placements à long terme : les provisions pour dépréciation des placements à long terme sont réexaminées par la Direction à l'issue de chaque arrêté semestriel.

Concernant la charge courante d'impôt sur les bénéfices enregistrée dans les comptes intermédiaires, celle-ci est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt de la période, le taux d'imposition moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours.

### ***(c) Saisonnalité***

L'activité de l'ATL n'est pas saisonnière.

### **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par l'ATL pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires peuvent être résumés comme suit :

#### **(a) Bases de mesure**

Les états financiers intermédiaires ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### **(b) Unité monétaire**

Les états financiers intermédiaires de l'ATL sont libellés en Dinar Tunisien.

#### **(c) Sommaire des principales méthodes comptables**

##### **(c-1)- Créances issues d'opérations de leasing :**

Les contrats de leasing conclus par l'ATL portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptable ment, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Conformément à la norme NCT 41 relative aux contrats de location, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement, selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location<sup>8</sup>.

L'ATL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### ***(c-2)- Dépréciation des créances issues d'opérations de leasing :***

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

### **Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :**

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés depuis trois mois au moins ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- L'octroi au preneur, pour des raisons économiques ou juridiques liées à des difficultés financières de restructurations qu'il n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances.
- Le transfert à contentieux.

Le test de dépréciation, à base individuelle, repose sur la démarche suivante :

**1-** Classification, de tous les actifs de l'établissement en vue de distinguer les engagements "non douteux" relevant des classes A et B1 et les engagements "douteux" relevant des classes B2, B3 et B4. (*Article 8 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991*)

**2-** Estimation *individualisée* et régulière des provisions pour dépréciation requises sur les engagements douteux pris individuellement, sur la base des taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

<b>B2-</b> Actifs incertains	20%
<b>B3-</b> Actifs préoccupants	50%
<b>B4-</b> Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut (encours financier majoré des impayés, des intérêts de retard et des autres facturations par note de débit des frais de déplacement, des frais de rejet,...) déduction faite :

- des produits réservés (marges financières et intérêts de retard),

<sup>8</sup> Cette définition est incomplète. Selon la NCT 41, le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur. Voir note rectificative relative à la définition du taux d'intérêt implicite à la page 149.

- de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing adossés aux actifs incertains (classe B2) et préoccupants (classe B3), et
- de la valeur d'expertise du matériel récupéré ou la valeur de remboursement de l'assurance du matériel volé ou en état d'épave pour tous les concours douteux (classes B2, B3 et B4)

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués adossés aux engagements classés en B2 et en B3, sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie ainsi que les hypothèques inscrites n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

En ce qui concerne les créances rééchelonnées, et en application de la circulaire de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par des retombées des derniers événements, ces créances ont été considérées comme de nouveaux financements et sont classées à ce titre conformément aux critères usuels précités.

Les produits et intérêts demeurés impayés à la date de rééchelonnement ont été réservés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012, et ce, indépendamment de la classification de la créance rééchelonnée.

#### **Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :**

Les contreparties non dépréciées individuellement et relevant des classes A et B1, font l'objet, à partir de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes combinant les couples (secteur d'activité – nature du bien donné en leasing) et ce conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel qu'ajouté par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012.

Cette analyse s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la société ATL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements

n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

### ***(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :***

Le revenu net de l'opération de leasing pour l'ATL correspond au montant d'intérêts des créances et figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts (marge financière) de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent, aussi, aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Les marges financières et intérêts de retard courus et demeurant impayés à la date de clôture et relatives aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

Les autres marges financières sont portées au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus-values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

### ***(c-4)- Placements et des revenus y afférents :***

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

#### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ainsi que les fonds à capital risque confiés à des SICAR en gestion pour compte dans le cadre de la stratégie d'optimisation fiscale de la société.

Les placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme, figurent, en outre, parmi les éléments de cette rubrique.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme, autres que les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ou indirect (imputées sur les ressources propres ou sur les fonds à capital risque confiés en gestion pour compte) sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré qui, en substance, établissent une relation de créancier-débiteur entre la société et l'entité émettrice, sont évalués, à partir de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, conformément aux dispositions de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, en considérant l'antériorité des échéances impayées pour la détermination du taux de provisionnement applicable à l'engagement brut (principal à échoir majoré du principal impayé) réduit à hauteur de la valeur mathématique de la participation.

### **Revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### ***(c-5)- Emprunts et des charges y afférentes***

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus. Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### ***(c-6)- Conversion des emprunts libellés en monnaies étrangères***

Initialement, les emprunts libellés en monnaies étrangères sont converties en dinars selon le taux de change en vigueur à la date de déblocage.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ces emprunts sont actualisés sur la base du cours de change de clôture. Les différences de change (pertes ou profits), en découlant, sont imputées en résultat conformément à la norme internationale d'information financière, IAS 21 *-Effets des variations des cours des monnaies étrangères*.

### ***(c-7)- Relations de couverture contre le risque de change***

Les lignes de crédit extérieures contractées par l'ATL sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis-Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts extérieurs est accordée contre le versement par l'ATL d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

La fraction encourue, à la date de reporting, desdites contributions est rapportée au résultat, prorata temporis, et figure parmi les éléments de la rubrique "charges financières nettes".

Au sens de la norme internationale d'information financière, IAS 39 *-Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, la garantie du fonds constitue, en substance, un instrument financier dérivé (instrument de couverture) destiné à neutraliser l'impact de la fluctuation du cours de change sur le solde monétaire des emprunts extérieurs et des dettes rattachées (élément couvert).

L'instrument de couverture est initialement comptabilisé à sa juste valeur nulle, en raison de l'absence d'un déboursé à la notification de l'accord de garantie. Ultérieurement, il est réévalué au bilan à sa juste valeur, correspondant au risque de change encouru et estimé à la date de reporting, par le biais du compte de résultat "Gains et pertes nets sur instruments de couverture". Symétriquement, cette réévaluation neutralise l'impact sur le résultat de l'actualisation des éléments couverts pour le risque de change considéré.

### ***(c-8)- Immobilisations corporelles et incorporelles :***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont amorties, selon le mode linéaire, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de l'ATL, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| • Logiciels                                  | 3 ans 33,3%             |
| • Constructions                              | 20 ans & 50 ans 5% & 2% |
| • Matériel de transport                      | 5 ans 20,0%             |
| • Mobilier et matériel de bureau             | 10 ans 10,0%            |
| • Matériel informatique                      | 3 ans 33,3%             |
| • Agencements, aménagements et installations | 10 ans 10,0%            |

#### **(c-9)- Avantages bénéficiant au personnel :**

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de l'ATL sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les compléments de retraite et l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'article 53 de la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers.

#### **Avantages à court terme**

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

#### **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "*régimes à cotisations définies*" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations ou des primes d'assurance appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "*régimes à prestations définies*" sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société nécessitant évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Pour le personnel de l'ATL, les avantages postérieurs à l'emploi relèvent, exclusivement, de régimes à cotisations définies. En effet, l'ATL cotise à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au titre des régimes nationaux de retraite de base et complémentaire. En outre, l'ATL, a mis en place, par accord d'entreprise conclu avec une compagnie d'assurance vie, une retraite par capitalisation. A ce titre, les salariés bénéficieront au moment de leur départ en retraite d'un capital ou d'une rente viagère venant s'ajouter aux pensions servies par les régimes nationaux.

Par ailleurs l'ATL a souscrit au profit de son personnel une assurance de départ à la retraite pour couvrir le versement d'une indemnité de départ à la retraite égale à huit fois le dernier salaire mensuel brut.

**(c-10)- Impôt sur les bénéfices :**

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

**Note 4. Reclassements au niveau de certains postes des états financiers**

**4-1.** Par rapport au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, le bilan au 30 juin 2012 traduit un changement de méthodes de présentation des actifs qui figurent, désormais, pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

En conséquence, les bilans publiés au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 ont été retraités, en pro-forma, pour les besoins de comparaison.

**4-2.** Antérieurement à la période close le 30 juin 2012, les acomptes provisionnels payés, les retenues à la source opérées par les tiers et les excédents d'impôt reportés figuraient parmi les autres actifs tandis que l'impôt sur les sociétés dû figurait parmi les autres passifs.

En raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant la compensation des actifs et des passifs d'impôt exigibles, qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS, le solde net est présenté, à partir du 30 juin 2012, selon le cas, soit parmi les autres actifs soit parmi les autres passifs.

A des fins comparatives, les bilans publiés au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 ont été retraités, en pro-forma.

**4-3.** Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la société et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés pour tenir compte de certains reclassements.

A des fins comparatives, les bilans et les états de résultat publiés au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 ont été retraités, en pro-forma.

Les reclassements opérés sont récapitulés dans le tableau suivant :

Libellé	Ancien poste	Nouveau poste	30 juin 2011	31 décembre 2011
<b><i>Au niveau du bilan</i></b>				
<b>Fournisseurs débiteurs au 30/06/2011</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres actifs	1 368 201	-
<b>Retenues à la source opérées par les tiers au 30/06/2011</b>	Autres actifs	Autres passifs	3 086	-
<b>Acomptes provisionnels payés au 30/06/2011</b>	Autres actifs	Autres passifs	686 931	-
<b>Impôt sur les sociétés dû au 31/12/2011</b>	Autres passifs	Autres actifs	-	(1 304 618)
<b>Produits à recevoir sur fonds gérés</b>	Autres actifs	Placements à long terme	111 218	573 338
<b>Comptes d'attente débiteurs au 31/12/2011</b>	Autres passifs	Autres actifs	-	6 457
<b>Intérêts courus sur portage financement</b>	Autres actifs	Placements à long terme	160 119	124 157
<b>Provisions pour dépréciation des intérêts courus sur portage</b>	Autres actifs	Placements à long terme	(91 344)	(91 344)
<b><i>Au niveau de l'état de résultat</i></b>				
<b>Résorptions des frais d'émission des emprunts</b>	Dotations aux amortissements des immobilisations propres	Charges financières nettes	195 451	376 704
<b>Variation des marges financières réservées</b>	Variation des produits réservés	Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	464 634	647 789
<b>Intérêts de retard</b>	Intérêts de retard et autres produits d'exploitation	Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	(176 115)	(549 652)
<b>Variation des intérêts de retard réservés</b>	Variation des intérêts de retard réservés	Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	(2 458)	6 828
<b>Récupération de frais de dossiers</b>	Revenus de leasing	Autres produits sur opérations de leasing	(131 227)	(280 109)
<b>Récupération de frais de rejet</b>	Revenus de leasing	Autres produits sur opérations de leasing	(93 066)	(186 127)
<b>Produits locatifs des contrats de location simple</b>	Intérêts de retard et autres produits d'exploitation	Autres produits d'exploitation	(55 726)	(114 241)
<b>Produits sur cessions anticipées de biens donnés en leasing</b>	Revenus de leasing	Autres produits sur opérations de leasing	(428 335)	(675 778)

<b>Libellé (suite)</b>	<b>Ancien poste</b>	<b>Nouveau poste</b>	<b>30 juin 2011</b>	<b>31 décembre 2011</b>
<b>Intérêts sur prêts au personnel</b>	Intérêts de retard et autres produits d'exploitation	Autres produits d'exploitation	(79 750)	(124 012)
<b>Autres produits financiers (escomptes)</b>	Intérêts de retard et autres produits d'exploitation	Charges financières nettes	(2 723)	(11 925)
<b>Subventions d'exploitation (Avance TFP)</b>	Autres charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	(24 453)	(24 453)
<b>Remboursement de sinistres sur immobilisations propres</b>	Autres charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	(3 438)	(13 418)

## Note 5. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'élève à 9.356.674 DT au 30 juin 2012 contre 6.979.853 DT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 012	2 011	décembre 2011
Banques	9 313 595	6 970 574	16 989 600
Caisses	43 080	9 279	14 967
<b>Total</b>	<b>9 356 674</b>	<b>6 979 853</b>	<b>17 004 567</b>

## Note 6. Créances issues d'opérations de leasing :

Au 30 juin 2012, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 350.926.613 DT contre un solde net de 340.886.425 DT au 30 juin 2011 se détaillant comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 012	2 011	décembre 2011
<b><i>Créances sur contrats mis en force</i></b>		<b>363 221 516</b>	<b>349 332 269</b>	<b>341 121 968</b>
+ Encours financiers	<b>6.1</b>	342 421 217	325 308 427	324 833 301
+ Impayés		20 655 777	21 056 622	16 298 335
+ Créances- assurance matériel en leasing		134 543	336 297	149 287
+ Créances- factures à établir		528 161	3 124 955	150 165
+ Valeurs à l'encaissement		1 080 889	1 081 469	1 261 894
- Intérêts échus différés		(1 599 072)	(1 575 501)	(1 571 014)
<b><i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i></b>		<b>9 860 353</b>	<b>7 560 939</b>	<b>12 449 260</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>		<b>373 081 868</b>	<b>356 893 208</b>	<b>353 571 228</b>
<b><i>A déduire couverture</i></b>				
Provisions individuelles sur les actifs des classes B2, B3 et B4		(17 404 106)	(14 480 613)	(15 034 473)
Provisions collectives sur les actifs des classes A et B1		(2 827 764)	-	(2 827 764)
Produits réservés		(1 923 385)	(1 526 170)	(1 565 425)
<b>Total net des créances leasing</b>		<b>350 926 613</b>	<b>340 886 425</b>	<b>334 143 566</b>

### 6.1. Encours financiers :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30 juin 2012 la somme de 342.421.217 DT contre 325.308.427 DT au 30 juin 2011.

Par rapport au 31 décembre 2011, les encours financiers ont enregistré un accroissement net de 17.587.916 DT expliqué comme suit :

	Financement	Capital amorti	Encours financier
<b>Soldes au 31 décembre 2011</b>	<b>787 359 316</b>	<b>462 526 016</b>	<b>324 833 301</b>
<b>Capital amorti des anciens contrats</b>	-	<b>60 177 703</b>	<b>(60 177 703)</b>
<b>Ajouts de la période</b>	<b>97 019 391</b>	<b>11 116 152</b>	<b>85 903 240</b>
Investissements (Nouveaux contrats)	93 814 109	10 586 649	83 227 461
Relocations	3 205 282	529 503	2 675 779
<b>Retraits de la période</b>	<b>(38 115 469)</b>	<b>(29 977 848)</b>	<b>(8 137 621)</b>
Cessions à la valeur résiduelle	(17 353 690)	(17 319 065)	(34 625)
Cessions anticipées	(12 063 280)	(8 636 129)	(3 427 151)
Cessions anticipées nouveaux contrats	(87 801)	(10 438)	(77 363)
Transferts (cessions)	(2 940 478)	(1 570 549)	(1 369 929)
Radiations	-	-	-
Relocations	(5 670 220)	(2 441 667)	(3 228 553)
<b>Soldes au 30 juin 2012</b>	<b>846 263 239</b>	<b>503 842 022</b>	<b>342 421 217</b>

L'analyse des encours financiers par maturité se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>+ Paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b>391 727 798</b>	<b>371 209 253</b>	<b>371 317 331</b>
à recevoir dans moins d'1 an	139 727 917	138 000 288	144 186 735
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	244 497 783	227 566 269	220 092 964
à recevoir dans plus de 5 ans	7 502 099	5 642 697	7 037 632
<b>- Produits financiers non acquis</b>	<b>(54 172 107)</b>	<b>(51 565 907)</b>	<b>(50 619 528)</b>
<b>= Investissement net dans les contrats actifs (1)</b>	<b>337 555 691</b>	<b>319 643 346</b>	<b>320 697 803</b>
à recevoir dans moins d'1 an	116 678 682	114 525 772	118 895 642
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	214 156 878	199 999 793	195 436 167
à recevoir dans plus de 5 ans	6 720 131	5 117 780	6 365 994
<b>Valeurs résiduelles (2)</b>	<b>506 087</b>	<b>586 671</b>	<b>541 726</b>
<b>Contrats suspendus ordinaires (3)</b>	<b>-</b>	<b>1 022 079</b>	<b>-</b>
<b>Contrats suspendus en contentieux (4)</b>	<b>4 359 438</b>	<b>4 056 331</b>	<b>3 593 772</b>
<b>Total général (1) + (2) + (3) + (4)</b>	<b>342 421 217</b>	<b>325 308 427</b>	<b>324 833 301</b>

## Note 7. Placements à long terme :

Le portefeuille d'investissement et des créances rattachées de la société s'élève au 30 juin 2012 à 18.872.543 DT contre 17.621.191 DT au 30 juin 2011. Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
		2 012	2 011	
<b>Portefeuille investissement (1)</b>	<b>7.1</b>	<b>20 020 250</b>	<b>18 443 050</b>	<b>18 270 250</b>
Participations directes		4 309 811	4 184 811	4 309 811
Participations en portage		217 244	583 924	467 244
Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte	<b>7.2</b>	15 493 195	13 674 315	13 493 195
<b>Créances rattachées (2)</b>		<b>189 935</b>	<b>271 337</b>	<b>697 495</b>
Intérêts courus sur portage financement		91 344	160 119	124 157
Produits à recevoir sur fonds à capital risque	<b>7.2</b>	98 591	111 218	573 338
<b>Total brut (1) + (2)</b>		<b>20 210 185</b>	<b>18 714 387</b>	<b>18 967 745</b>
<b>A déduire couverture</b>				
Provisions sur participations directes	<b>7.1</b>	(346 508)	(437 997)	(346 508)
Provisions sur participations en portage	<b>7.1</b>	(217 244)	(217 244)	(217 244)
Provisions sur fonds à capital risque	<b>7.1</b>	(682 545)	(346 611)	(655 285)
Provisions sur intérêts courus des portages		(91 344)	(91 344)	(91 344)
<b>Total net</b>		<b>18 872 543</b>	<b>17 621 191</b>	<b>17 657 364</b>

### 7.1. Portefeuille investissement :

Le portefeuille investissement net des provisions corrélatives totalise au 30 juin 2012 la somme de 18.773.952 DT. Il se détaille comme suit :

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	% part.	Montant brut	Provisions	Montant net
<b>PARTICIPATIONS DIRECTES :</b>				<b>4 309 811</b>	<b>(346 508)</b>	<b>3 963 303</b>
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	10		166 054	(26 562)	139 492
- SARI	9 900	100		1 143 757	(178 659)	965 098
- PHENICIA SEED FUND	-	-		500 000	(55 093)	444 907
- SENED SICAR	-	-		50 000	(50 000)	-
- UNIFACTOR	340 000	5		1 700 000	-	1 700 000
- SICAR INVEST	30 000	10	3,75%	300 000	-	300 000
- SOCIETE L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	-	-		450 000	(36 194)	413 806
<b>CONVENTIONS DE PORTAGE :</b>				<b>217 244</b>	<b>(217 244)</b>	<b>-</b>
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100		151 800	(151 800)	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10		65 444	(65 444)	-
<b>FONDS CONFIES EN GESTION POUR COMPTE :</b>				<b>15 493 195</b>	<b>(682 545)</b>	<b>14 810 650</b>
- FG 1 SICAR INVEST	-	-		50 000	-	50 000
- FG 2 SICAR INVEST	-	-		418 880	-	418 880
- FG 3 SICAR INVEST	-	-		2 000 000	-	2 000 000
- FG 1 ATD SICAR	-	-		154 315	-	154 315
- FG 2 ATD SICAR	-	-		1 420 000	-	1 420 000
- FG 3 ATD SICAR	-	-		1 400 000	(158 978)	1 241 022
- FG 4 ATD SICAR	-	-		2 500 000	(283 567)	2 216 433
- FG 5 ATD SICAR	-	-		4 100 000	(240 000)	3 860 000
- FG 6 ATD SICAR	-	-		3 450 000	-	3 450 000
<b>TOTAL EN DT</b>				<b>20 020 250</b>	<b>(1 246 298)</b>	<b>18 773 952</b>

## **7.2. Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte et créances rattachées :**

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte chez SICAR Invest et ATD SICAR totalisent au 30 juin 2012 la somme de 15.593.961 DT au 31 Décembre 2008, se présente comme suit :

<i>Année de libération:</i>	SICAR INVEST			ATD SICAR						Total au 30/06/2012
	FG 1 2003	FG 2 2008	FG 3 2012	FG 1 2003	FG 2 2007	FG 3 2008	FG 4 2009	FG 5 2010	FG 6 2011	
<b>Emplois sur fonds à capital risque</b>										
<i>Participations en rétrocession</i>	50 000	281 440	-	154 315	1 029 370	1 390 000	750 000	2 897 000	460 000	<b>7 012 125</b>
<i>Autres participations ciblées</i>	-	-	-	-	-	-	1 369 050	-	-	<b>1 369 050</b>
<i>Placements</i>	-	117 720	1 999 504	-	408 643	10 125	400 573	1 083 023	2 992 330	<b>7 011 919</b>
<i>Débiteurs divers</i>	-	318	-	-	-	-	-	-	-	<b>318</b>
<i>Disponibilités en Banques</i>	42 169	32 007	496	-	27	15	2	125 043	791	<b>200 550</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>92 169</b>	<b>431 485</b>	<b>2 000 000</b>	<b>154 315</b>	<b>1 438 041</b>	<b>1 400 140</b>	<b>2 519 624</b>	<b>4 105 067</b>	<b>3 453 121</b>	<b>15 593 961</b>
<b>Ressources des fonds à capital risque</b>										
<i>Dotations remboursables</i>	50 000	418 880	2 000 000	154 315	1 420 000	1 400 000	2 500 000	4 100 000	3 450 000	<b>15 493 195</b> (a)
<i>Excédents antérieurs en instance de virement</i>	39 993	4 588	-	-	-	-	-	-	-	<b>44 581</b> (b)
<b>Excédent de la période</b>	<b>-</b>	<b>8 017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 041</b>	<b>140</b>	<b>19 624</b>	<b>5 067</b>	<b>3 121</b>	<b>54 009</b> (c)
<i>Créditeurs divers</i>	318	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>318</b>
<i>Etat impôts et taxes</i>	1 858	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 858</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>92 169</b>	<b>431 485</b>	<b>2 000 000</b>	<b>154 315</b>	<b>1 438 041</b>	<b>1 400 140</b>	<b>2 519 624</b>	<b>4 105 067</b>	<b>3 453 121</b>	<b>15 593 961</b>

**(a) = Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte / (b) + (c) = Produits à recevoir sur fonds à capital risque**

L'origine de l'excédent des produits sur les charges réalisé, par fonds, au titre de la période close le 30 juin 2012 se détaille comme suit :

+ Plus-values de rétrocession	-	3 638	-	-	9 986	-	-	-	-	<b>13 624</b>
+ Produits nets des placements	-	4 393	-	-	8 057	141	19 626	5 105	3 156	<b>40 477</b>
+ <i>Dividendes</i>		4 393			9 782	335	28 081	39 131	97 121	<b>178 842</b>
+ <i>Plus-values de cession</i>					980		795		1 727	<b>3 502</b>
- <i>Moins-values de cession</i>								(4 564)	(6 948)	<b>(11 512)</b>
- <i>Moins-values latentes</i>					(2 706)	(193)	(9 250)	(29 462)	(88 744)	<b>(130 355)</b>
- Services bancaires & assimilés	-	(14)	-	-	(2)	(1)	(2)	(38)	(34)	<b>(91)</b>
<b>Excédent de la période</b>	<b>-</b>	<b>8 017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 041</b>	<b>140</b>	<b>19 624</b>	<b>5 067</b>	<b>3 121</b>	<b>54 009</b>

**Note 8. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ils totalisent au 30 juin 2012 une valeur nette comptable de 92.680 DT contre 91.423 DT au 30 juin 2011. Le tableau des immobilisations incorporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	259 605	44 471	-	304 076	189 779	21 617	-	211 396	92 680
<b>TOTAUX</b>		<b>259 605</b>	<b>44 471</b>	<b>-</b>	<b>304 076</b>	<b>189 779</b>	<b>21 617</b>	<b>-</b>	<b>211 396</b>	<b>92 680</b>

**Note 9. Immobilisations corporelles :**

Cette rubrique totalise au 30 juin 2012 une valeur nette comptable de 4.271.268 DT contre 4.674.588 DT au 30 juin 2011. Le tableau des immobilisations corporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Terrains	-	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250
Constructions	2% & 5%	4 209 271	-	-	4 209 271	764 950	45 947	-	810 897	3398 374
Matériel de transport	20,0%	999 616	-	27 950	971 666	501 738	95 443	9 984	587 197	384 469
Equipements de bureau	10,0%	407 545	1 295	-	408 840	324 532	6 416	-	330 948	77 892
Matériel informatique	33,3%	497 539	14 237	-	511 776	330 925	46 485	-	377 411	134 365
Installations générales	10,0%	685 070	-	-	685 070	400 682	25 471	-	426 152	258 918
Immobilisations en cours	-	3 000	-	-	3 000	-	-	-	-	3 000
<b>TOTAUX</b>		<b>6 816 292</b>	<b>15 532</b>	<b>27 950</b>	<b>6 803 874</b>	<b>2 322 827</b>	<b>219 762</b>	<b>9 984</b>	<b>2 532 605</b>	<b>4 271 268</b>

**Note 10. Autres actifs :**

Cette rubrique totalise au 30 juin 2012 la somme de 11.710.095 DT contre 16.571.878 DT au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>Instrument de couverture</b>	<b>3 991 441</b>	<b>5 311 078</b>	<b>4 031 090</b>
<b>Prêts et avances au personnel</b>	<b>665 014</b>	<b>522 344</b>	<b>575 195</b>
- Échéances à plus d'un an sur prêts	546 197	446 469	462 882
- Échéances à moins d'un an sur prêts	119 128	75 875	112 469
- Avances et acomptes	4 115	4 426	4 270
- Moins : provisions	(4 426)	(4 426)	(4 426)
<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>37 898</b>	<b>144 362</b>	<b>37 898</b>
<b>Charges reportées</b>	<b>10.1</b>	<b>887 567</b>	<b>875 818</b>
<b>Etat, impôts et taxes (actif)</b>	<b>2 935 572</b>	<b>7 795 346</b>	<b>3 800 274</b>
- Report d'impôt sur les sociétés	14.1	-	766 316
- Report de TVA	2 906 898	7 777 467	3 019 832
- Avance TFP	11 098	995	-
- Retenues à la source	29 498	28 795	26 046
- Moins : provisions	(11 921)	(11 910)	(11 921)
<b>Autres débiteurs</b>	<b>3 071 390</b>	<b>1 809 713</b>	<b>1 827 506</b>
- Avance aux fournisseurs	2 086 073	1 808 561	1 827 234
- Fonds de péréquation des changes	985 317	-	-
- Autres débiteurs divers	138 868	72 937	131 635
- Moins : provisions	(138 868)	(71 785)	(131 363)
<b>Comptes de régularisation actif :</b>	<b>121 214</b>	<b>113 217</b>	<b>77 645</b>
- Produits à recevoir	1 200	1 200	50 617
- Charges constatées d'avance	119 990	111 783	20 571
- Compte d'attente à régulariser	24	234	6 457
<b>Total</b>	<b>11 710 095</b>	<b>16 571 878</b>	<b>11 044 172</b>

**10.1. Charges reportées :**

Figurent sous cet intitulé, exclusivement, les frais d'émission des emprunts obligataires qui sont résorbés au prorata des intérêts courus. Le tableau des mouvements des charges reportées se présente, au 30 juin 2012, comme suit :

Désignation	Valeurs brutes				Résorptions				Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Régul.	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régul.	Fin de période	
Frais d'émission des obligations ATL 2006/1	197 000	-	-	197 000	181 864	7 493	-	189 358	7 642
Frais d'émission des obligations ATL 2007/1	181 000	-	-	181 000	171 035	5 713	-	176 748	4 252
Frais d'émission des obligations ATL 2008/1	176 000	-	-	176 000	154 401	10 472	-	164 873	11 127
Frais d'émission des obligations ATL 2008/2	121 625	-	-	121 625	51 144	7 524	-	58 669	62 956
Frais d'émission des obligations ATL 2009/1	172 603	-	-	172 603	126 292	15 384	-	141 676	30 927
Frais d'émission des obligations ATL 2009/2	127 132	-	-	127 132	58 061	12 156	-	70 217	56 915
Frais d'émission des obligations ATL 2009/3	172 485	-	-	172 485	102 983	16 320	-	119 303	53 182
Frais d'émission des obligations ATL 2010/1	427 826	-	-	427 826	193 083	54 324	-	247 407	180 419
Frais d'émission des obligations ATL 2010/2	203 423	-	-	203 423	45 665	19 676	-	65 341	138 082
Frais d'émission des obligations ATL 2011/1	185 457	-	-	185 457	-	14 087	-	14 087	171 371
Frais d'émission des obligations ATL 2012/1	-	175 503	-	175 503	-	4 808	-	4 808	170 694
<b>TOTAUX</b>	<b>1 964 551</b>	<b>175 503</b>	<b>-</b>	<b>2 140 054</b>	<b>1 084 529</b>	<b>167 958</b>	<b>-</b>	<b>1 252 487</b>	<b>887 567</b>

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à 167.958 DT figure parmi les charges financières.

**Note 11. Emprunts et dettes rattachées :**

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 306.219.543 DT au 30 juin 2012 contre 304.018.752 DT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>+ Valeur de remboursement des emprunts (1)</b>	<b>298 735 103</b>	<b>295 678 948</b>	<b>305 434 577</b>
Emprunts obligataires	238 000 000	223 000 000	203 810 000
Emprunts bancaires	41 000 000	45 000 000	73 500 000
Emprunts extérieurs	19 735 103	27 678 948	23 124 577
Billets de trésorerie	-	-	5 000 000
<b>+ Intérêts postcomptés courus (2)</b>	<b>7 128 067</b>	<b>8 241 167</b>	<b>3 972 765</b>
Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 747 306	7 721 496	3 389 687
Intérêts courus sur emprunts bancaires	266 246	354 728	446 748
Intérêts courus sur emprunts extérieurs	114 515	164 943	136 331
Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	-	-
<b>- Intérêts précomptés non courus (3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(11 957)</b>
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	(11 957)
<b>+ Contributions à payer au F.P.C (4)</b>	<b>356 373</b>	<b>98 637</b>	<b>83 531</b>
<b>Total général (1) + (2) + (3) + (4)</b>	<b>306 219 543</b>	<b>304 018 752</b>	<b>309 478 917</b>

**F.P.C** : Fonds de Péréquation des Changes

L'analyse des emprunts, par maturité et par nature, se présente, comme suit au 30 juin 2012 :

	Au 30 Juin 2012						Total Général (1)+(2)	Au 30	Au 31
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal (1)	Dettes rattachées (2)		Jun 2011	Décembre 2011
							Total Général	Total Général	
<b>Dettes représentées par un titre</b>									
<i>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission</i>									
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	4 988 043
<i>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission</i>									
Emprunts obligataires à taux fixe	14 873 800	26 123 000	94 377 400	13 810 000	149 184 200	3 703 756	152 887 956	125 493 031	116 608 789
Emprunts obligataires à taux variable	10 126 200	3 877 000	54 622 600	5 190 000	73 815 800	2 160 291	75 976 091	89 335 712	75 220 227
<b>Dettes subordonnées</b>									
<i>- Dettes subordonnées remboursables</i>									
Emprunts obligataires à taux fixe	-	-	8 400 000	5 600 000	14 000 000	840 765	14 840 765	14 840 384	14 353 443
Emprunts obligataires à taux variable	-	-	600 000	400 000	1 000 000	42 493	1 042 493	1 052 370	1 017 229
<b>Autres fonds empruntés</b>									
<i>- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers étrangers</i>									
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	-	8 620 424	11 114 679	-	19 735 103	470 889	20 205 992	27 942 528	23 344 439
<i>- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers tunisiens</i>									
<i>Certificats de leasing</i>									
AL BARAKA BANK	8 000 000	500 000	-	-	8 500 000	71 318	8 571 318	25 237 785	13 116 819
ZITOUNA BANK								-	22 163 292
<i>Crédits directs</i>									
ATB	1 000 000	1 000 000	7 000 000	-	9 000 000	-	9 000 000	-	9 000 000
BNA	500 000	1 500 000	6 500 000	-	8 500 000	77 638	8 577 638	-	9 574 670
CITI BANK	15 000 000	-	-	-	15 000 000	117 289	15 117 289	20 116 943	20 091 967
<b>Total</b>	<b>49 500 000</b>	<b>41 620 424</b>	<b>182 614 679</b>	<b>25 000 000</b>	<b>298 735 103</b>	<b>7 484 440</b>	<b>306 219 543</b>	<b>304 018 752</b>	<b>309 478 917</b>

**Note 12. Dettes envers la clientèle :**

Les dettes envers la clientèle ont atteint 9.647.720 DT au 30 juin 2012 contre 6.335.015 DT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
Avances et acomptes reçus des clients	9 647 720	6 335 015	3 045 078
Dépôt et cautionnement reçus	-	-	-
<b>Total</b>	<b>9 647 720</b>	<b>6 335 015</b>	<b>3 045 078</b>

**Note 13. Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 24.559.799 DT au 30 juin 2012 contre 21.902.951 DT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b><i>Fournisseurs de biens et services liés au leasing</i></b>	<b>23 985 309</b>	<b>21 482 274</b>	<b>19 333 625</b>
Fournisseurs, factures parvenues	1 290 487	5 012 219	5 752 583
Fournisseurs, factures non parvenues	1 219 795	2 520 893	598 490
Effets à payer	21 475 026	13 949 163	12 982 553
<b><i>Autres fournisseurs (2)</i></b>	<b>574 490</b>	<b>420 676</b>	<b>742 117</b>
Compagnies d'assurance	439 849	140 687	531 425
Fournisseurs d'immobilisations propres	23 561	23 561	23 561
Divers fournisseurs	111 080	256 428	187 131
<b>Total général (1) + (2)</b>	<b>24 559 799</b>	<b>21 902 951</b>	<b>20 075 742</b>

**Note 14. Autres passifs :**

Les autres passifs totalisent 6.606.483 DT au 30 juin 2012 contre 6.515.009 DT au 30 juin 2011 se détaillant ainsi

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>Provisions pour risques et charges :</b>	<b>1 167 663</b>	<b>1 182 218</b>	<b>1 171 616</b>
- Provision pour risque fiscal et social	1 167 663	1 182 218	1 171 616
- Provision affaires en contentieux	-	-	-
<b>Etat impôts et taxes :</b>	<b>600 110</b>	<b>465 146</b>	<b>338 540</b>
- Impôt sur les sociétés à payer <b>14.1</b>	51 223	88 547	-
- Autres impôts et taxes	548 887	376 599	338 540
<b>Personnel :</b>	<b>575 763</b>	<b>742 507</b>	<b>609 904</b>
- Bonus et primes de bilan à payer	456 870	618 571	512 373
- Congés à payer	118 894	123 936	97 531
<b>Créditeurs divers</b>	<b>3 401 670</b>	<b>3 401 178</b>	<b>1 178</b>
- Actionnaires, dividendes à payer	3 400 011	3 400 011	11
- Autres créditeurs divers	1 660	1 168	1 168
<b>Organismes de sécurité sociale</b>	<b>188 208</b>	<b>175 543</b>	<b>147 312</b>
<b>Autres charges à payer</b>	<b>624 761</b>	<b>320 919</b>	<b>523 632</b>
<b>Comptes de régularisation passif :</b>	<b>48 307</b>	<b>227 496</b>	<b>31 002</b>
- Produits constatés d'avance	19 873	18 926	18 926
- Comptes d'attente à régulariser	28 435	208 570	12 075
<b>Total</b>	<b>6 606 483</b>	<b>6 515 009</b>	<b>2 823 185</b>

#### 14.1. Etat, impôt sur les sociétés à payer (ou report d'I.S) :

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
+ Impôt sur les sociétés dû	448 530	778 564	1 304 618
- Acomptes provisionnels	(388 676)	(686 931)	(2 060 793)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(8 631)	(3 086)	(10 141)
<b>Dettes (report) d'impôt exigible</b>	<b>51 223</b>	<b>88 547</b>	<b>(766 316)</b>

#### Note 15. Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 012	2 011	décembre 2011
Capital social	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Prime d'émission	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Réserve légale (A)	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Réserve pour réinvestissements exonérés	18 364 632	16 364 632	16 364 632
Fonds pour risque généraux	2 200 000	4 200 000	4 200 000
Réserves pour fonds social (B)	1 132 474	1 132 474	1 132 474
Résultats reportés	192 934	131 215	131 215
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>	<i>45 590 040</i>	<i>45 528 320</i>	<i>45 528 320</i>
Résultat de la période (1)	2 606 288	2 525 312	3 461 719
<b>Capitaux propres avant affectation (C)</b>	<b>48 196 328</b>	<b>48 053 632</b>	<b>48 990 040</b>
Nombre d'actions (2)	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0,153	0,149	0,204

**(A)** La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

**(B)** Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

**(C)** Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

**(D)** Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour R.E (*)	Réserve pour risques généraux	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
<b>Soldes au 31 Décembre 2010</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 651 538</b>	<b>12 339 632</b>	<b>4 200 000</b>	<b>981 919</b>	<b>227 474</b>	<b>7 527 758</b>	<b>48 928 320</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2010			48 462	4 025 000		150 555	(96 259)	(4 127 758)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 400 000)	(3 400 000)
<i>Résultat net premier semestre 2011</i>								2 525 312	2 525 312
<b>Soldes au 30 Juin 2011</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>16 364 632</b>	<b>4 200 000</b>	<b>1 132 474</b>	<b>131 215</b>	<b>2 525 312</b>	<b>48 053 632</b>
<i>Résultat net deuxième semestre 2011</i>								936 407	936 407
<b>Soldes au 31 Décembre 2011</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>16 364 632</b>	<b>4 200 000</b>	<b>1 132 474</b>	<b>131 215</b>	<b>3 461 719</b>	<b>48 990 040</b>
Réaffectation de réserves en résultats reportés					(2 000 000)		2 000 000		-
Affectation du résultat de l'exercice 2011				2 000 000			192 934	(2 192 934)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(3 400 000)	(3 400 000)
<i>Résultat net premier semestre 2012</i>								2 606 288	2 606 288
<b>Soldes au 30 Juin 2012</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>18 364 632</b>	<b>2 200 000</b>	<b>1 132 474</b>	<b>2 324 149</b>	<b>475 073</b>	<b>48 196 328</b>

(\*) Réinvestissements exonérés

**Note 16. Produits de leasing :**

L'analyse des produits de leasing se présente ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b><i>Intérêts et revenus assimilés (1)</i></b>	<b>16 182 975</b>	<b>15 367 456</b>	<b>31 359 600</b>
Marges financières nettes de leasing (A)	16 168 563	15 630 249	31 423 178
Préloyers (B)	37 125	23 267	41 387
Intérêts de retard	335 247	176 115	549 652
Variation des produits réservés	(357 960)	(462 176)	(654 617)
<b><i>Autres produits sur opérations de leasing (2)</i></b>	<b>532 732</b>	<b>652 627</b>	<b>1 142 015</b>
Gains sur cessions anticipées de biens donnés en leasing	290 384	428 335	675 778
Récupération de frais de dossiers	150 154	131 227	280 109
Récupération de frais de rejet	90 307	93 066	186 127
Récupération de frais de télégramme	1 887	-	-
<b>Total (1)+(2)</b>	<b>16 715 707</b>	<b>16 020 083</b>	<b>32 501 614</b>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	333 688 789	318 263 660	318 263 660
. A la fin de la période	347 922 131	327 790 956	333 688 789
. Moyenne (C)	340 805 460	323 027 308	325 976 224
- Produits de la période (D) = (A)+(B)	16 205 688	15 653 517	31 464 565
- Taux moyen (D)/(C)	9,51%	9,69%	9,65%

**Note 17. Charges financières nettes :**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31 décembre
		2 012	2 011	2011
<b>Charges financières des emprunts (1)</b>	<b>(A)</b>	<b>8 036 677</b>	<b>8 436 089</b>	<b>16 702 617</b>
Intérêts sur emprunts obligataires		6 112 364	6 621 074	12 121 193
Intérêts sur crédits bancaires		741 042	268 449	1 133 801
Intérêts sur emprunts extérieurs		366 346	504 622	939 612
Contributions au F.P.C		272 842	371 645	694 398
Intérêts sur certificats de leasing		364 169	474 849	1 275 266
Intérêts sur billets de trésorerie		11 957	-	126 643
Commissions sur émission d'emprunts		-	-	35 000
Résorptions des frais d'émission des emprunts		167 958	195 451	376 704
<b>Autres charges financières nettes (2)</b>		<b>(72 115)</b>	<b>(39 804)</b>	<b>(116 695)</b>
Intérêts sur comptes courants		(58 951)	(37 081)	(106 190)
Autres produits financiers		(13 164)	(2 723)	(10 505)
<b>Relation de couverture (3)</b>		-	-	-
Gains et pertes nets de change		(39 650)	191 654	(1 088 333)
Gains et pertes nets sur instruments de couverture		39 650	(191 654)	1 088 333
<b>Total (1)+(2)+(3)</b>		<b>7 964 563</b>	<b>8 396 285</b>	<b>16 585 922</b>
- Encours des emprunts				
. Au début de la période		305 434 577	292 140 006	292 140 006
. A la fin de la période		298 735 103	295 678 948	305 434 577
. Moyenne	<b>(B)</b>	302 084 840	293 909 477	298 787 292
- Taux moyen	<b>(A)/(B)</b>	5,32%	5,74%	5,59%

**F.P.C** : Fonds de Péréquation des Changes

**Note 18. Produits des placements :**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 012	2 011	2011
<b>Revenus des placements à court terme (1)</b>	<b>8 722</b>	-	-
Revenus des pensions à terme	8 722	-	-
<b>Revenus des placements à long terme (2)</b>	<b>95 661</b>	<b>106 915</b>	<b>346 102</b>
Dividendes	12 000	-	14 000
Intérêts sur portages directs	2 479	10 351	19 140
Revenus nets des fonds gérés	<b>7.2</b> 54 010	94 064	301 303
Jetons de présence	10 000	2 500	11 250
Revenus de placements liés à une modification comptable	17 172	-	409
<b>Total (1)+(2)</b>	<b>104 383</b>	<b>106 915</b>	<b>346 102</b>

**Note 19. Autres produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 012	2 011	décembre
			2011
Produits locatifs des contrats de location simple	59 052	55 726	114 241
Intérêts sur prêts au personnel	64 980	79 750	124 012
Subventions d'exploitation (Avance TFP)	31 359	24 453	24 453
Ristournes sur contrats d'assurance	2 679	-	-
Remboursement de sinistres sur immobilisations propres	3 634	3 438	13 418
<b>Total</b>	<b>161 704</b>	<b>163 366</b>	<b>276 124</b>

**Note 20. Charges de personnel :**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>Avantages à court terme (1)</b>	<b>1 440 522</b>	<b>1 283 621</b>	<b>2 491 233</b>
Salaires et compléments de salaires	973 070	871 262	1 950 820
Bonus et prime de bilan	336 044	179 736	287 973
Cotisations /accidents de travail	5 881	5 260	10 980
Autres charges de personnel	125 527	227 363	241 459
<b>Avantages postérieurs à l'emploi (2)</b>	<b>323 776</b>	<b>298 604</b>	<b>607 214</b>
Cotisations au régime de retraite de base	194 886	174 332	363 890
Cotisations au régime de retraite complémentaire	24 249	23 498	43 919
Primes d'assurance-Complément retraite	83 160	81 023	165 335
Primes d'assurance-Indemnité de départ à la retraite	21 480	19 750	34 070
<b>Total (1) + (2)</b>	<b>1 764 297</b>	<b>1 582 225</b>	<b>3 098 447</b>

**Note 21. Autres charges d'exploitation :**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
Honoraires et autres rémunérations	245 193	265 196	501 503
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	178 453	75 462	251 396
Impôts et taxes	150 687	176 282	346 101
Publicité, publications et relations publiques	41 694	35 522	73 449
Frais postaux et de télécommunication	141 329	92 304	177 649
Services bancaires et assimilés	219 714	191 643	433 187
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	36 929	41 859	76 856
Cotisations APB	15 078	11 536	16 411
Loyers et charges locatives	15 260	12 765	28 020
Frais de gestion des valeurs mobilières	37 436	20 892	54 183
Autres charges d'exploitation	80 606	88 374	156 841
<b>Total</b>	<b>1 162 379</b>	<b>1 011 835</b>	<b>2 115 596</b>

**Note 22. Dotations aux amortissements des immobilisations propres :**

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	21 617	16 856	38 454
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	219 762	222 805	454 905
<b>Total</b>	<b>241 379</b>	<b>239 661</b>	<b>493 359</b>

**Note 23. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
<b>Coût du risque (1)</b>	<b>2 378 172</b>	<b>1 716 605</b>	<b>6 309 538</b>
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	6 368 025	4 325 187	10 950 033
- Reprises de provisions suite au recouvrement de créances	(3 989 853)	(2 608 582)	(4 638 894)
+ Pertes sur créances radiées	-	-	1 275 583
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(1 277 184)
<b>Variation des provisions pour autres actifs (2)</b>	<b>(1 034)</b>	<b>(796)</b>	<b>(30 134)</b>
+ Dotations	-	-	-
- Reprises	(1 034)	(796)	(30 134)
<b>Variation des provisions pour risques et charges (3)</b>	<b>(3 953)</b>	<b>-</b>	<b>(10 602)</b>
+ Dotations	-	-	-
- Reprises	(3 953)	-	(10 602)
<b>Total (1) + (2) + (3)</b>	<b>2 373 185</b>	<b>1 715 809</b>	<b>6 268 802</b>

**Note 24. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres :**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2011
	2 012	2 011	
+ Dotations	55 000	96 639	489 057
- Reprises	(27 739)	(8 522)	(183 755)
<b>Total</b>	<b>27 261</b>	<b>88 117</b>	<b>305 302</b>

**Note 25. Trésorerie :**

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente, au début et à la clôture de la période close le 30 juin 2012, comme suit :

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre</b>
	<b>2 012</b>	<b>2 011</b>	<b>2011</b>
+ Avoirs en banques	9 313 595	6 970 574	16 989 600
- Découverts bancaires	-	-	-
+ Avoirs en caisse	43 080	9 279	14 967
<b>Total</b>	<b>9 356 674</b>	<b>6 979 853</b>	<b>17 004 567</b>

**4.14.6. Avis des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2012**



**LA GÉNÉRALE**  
**D'AUDIT & CONSEIL**



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Membre de CPA International

9, Place Ibn Hafs - Mutuelleville  
Tél : 71 288 259 / Fax: 71 289 827  
E-mail: chiheb.gac@gnet.tn

Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 / Fax : 71 234 215  
E-mail: neji.fac@planet.tn

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES  
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE L'ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)**

***Introduction :***

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

***Etendue de l'examen :***

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL) arrêtés au 30 juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 31 août 2012**

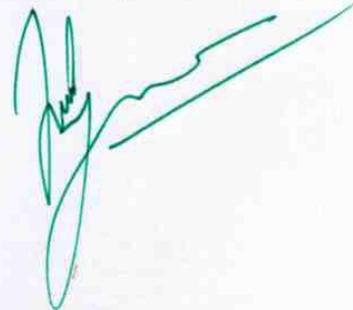
**Les Commissaires aux Comptes**

**G.A.C – CPA International**

**F.A.C**

**Chiheb GHANMI**

**Mohamed Neji HERGLI**



#### **4.14.7. Note rectificative aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012**

##### **Note 1 relative à la définition du taux d'intérêt implicite**

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location égale à la juste valeur de l'actif loué.

En fait, pour le cas spécifique de l'ATL :

- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

## Note 2 relative au tableau de mouvement des capitaux propres

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour R.E (*)	Réserve pour risques généraux	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
<b>Soldes au 31 Décembre 2010</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 651 538</b>	<b>12 339 632</b>	<b>4 200 000</b>	<b>981 919</b>	<b>227 474</b>	<b>7 527 758</b>	<b>48 928 320</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2010			48 462	4 025 000		150 555	(96 259)	(4 127 758)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 400 000)	(3 400 000)
<i>Résultat net premier semestre 2011</i>								2 525 312	2 525 312
<b>Soldes au 30 Juin 2011</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>16 364 632</b>	<b>4 200 000</b>	<b>1 132 474</b>	<b>131 215</b>	<b>2 525 312</b>	<b>48 053 632</b>
<i>Résultat net deuxième semestre 2011</i>								936 407	936 407
<b>Soldes au 31 Décembre 2011</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>16 364 632</b>	<b>4 200 000</b>	<b>1 132 474</b>	<b>131 215</b>	<b>3 461 719</b>	<b>48 990 040</b>
Réaffectation de réserves en résultats reportés					(2 000 000)		2 000 000		-
Affectation du résultat de l'exercice 2011				2 000 000			(1 938 281)	(61 719)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(3 400 000)	(3 400 000)
<i>Résultat net premier semestre 2012</i>								2 606 288	2 606 288
<b>Soldes au 30 Juin 2012</b>	<b>17 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 700 000</b>	<b>18 364 632</b>	<b>2 200 000</b>	<b>1 132 474</b>	<b>192 934</b>	<b>2 606 288</b>	<b>48 196 328</b>

(\*) Réinvestissements exonérés

#### 4.15. Comportement boursier de l'action ATL

Pour le besoin de la comparabilité, les cours boursiers enregistrés en 2007 (jusqu'à la date du 29/06/2007) ont été ajustés sur la base d'un nominal de 1 dinar.

Durant l'année 2011, le cours du titre ATL a connu une régression en passant de 5,920D à 5,490D enregistrant ainsi une baisse de 3,89% contre une hausse de 10,65% en 2010.

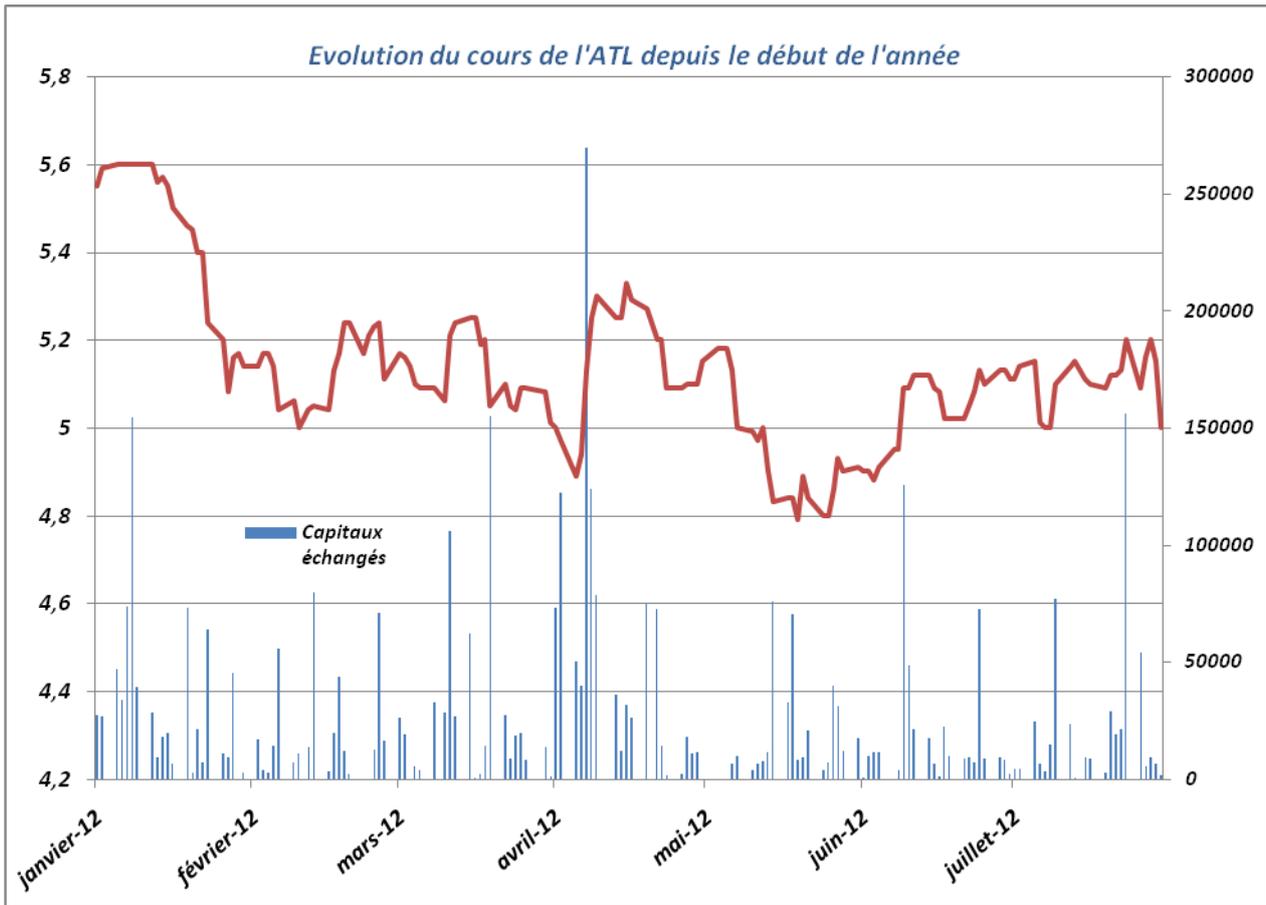
Les extrêmes des cours enregistrés en 2011 ont été de 4,390D pour le cours le plus bas et de 6,100D pour le cours le plus haut. Le nombre de titres qui a été traité durant l'année 2011 est de 4 233 911, soit un taux de rotation de l'année de 24,9% contre 41,8% en 2010.

	2006	2007*	2008	2009	2010	2011
Nombre de titres admis	1 000 000	10 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Cours fin de période	24,000	3,420	3,580	5,350	5,920	5,490
Capitalisation boursière	24 000 000	34 200 000	60 860 000	90 950 000	100 640 000	93 330 000
Nombre de titres traités	289 756	3 681 799	3 838 934	6 711 733	7 104 632	4 233 911
Rendement de la période	33,16%	48,75%	69,59%	53,63%	10,65%	-3,89%
Valeur comptable nette	24,050	2,590	2,337	2,635	2,878	2,882
Cours plus haut	24,000	3,420	6,950	5,490	7,150	6,100
Cours plus bas	18,000	2,398	3,080	3,500	5,050	4,390
Bénéfice par action	2,287	0,335	0,313	0,387	0,443	0,204
Dividende par action	1,500	0,150	0,150	0,200	0,200	0,200
Date de distribution	02/07/2007	02/06/2008	01/06/2009	15/06/2010	15/07/2011	16/07/2012
PER	10,5	10,2	11,4	13,8	13,4	26,9
Dividend Yield	6,3%	4,4%	4,2%	3,7%	3,4%	3,6%
Taux de rotation	29,0%	36,8%	22,6%	39,5%	41,8%	24,9%

\*Réduction de la valeur nominale de l'action de 10DT à 1DT suivant décision de l'AGE du 31 Mai 2007

Durant le premier semestre 2012, le cours de l'action ATL a perdu 8,39% par rapport à son cours de clôture de l'année 2011. Les facteurs moteurs de cette baisse ont été les événements extraordinaires qu'a vécu le pays, et qui ont engendré une baisse générale de l'activité du secteur. Néanmoins, le cours de l'action s'est stabilisé actuellement.

	31/08/2012
Cours fin de période	5,040
Capitalisation boursière	85 680 000
Cours plus haut (depuis le 01/01/2012)	5,620
Cours plus bas (depuis le 01/01/2012)	4,750
Nombre de titres échangés (depuis le 01/01/2012)	826 072
Capitaux échangés en mD (depuis le 01/01/2012)	4 243
Rendement de la période	-4,55%



## Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 5.1. Conseil d'Administration

#### 5.1.1. Membres des organes d'administration

Membre	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président	Lui même	2012-2014	Tunis
Arab Tunisian Bank	Membre	M. Jamel JENANA	2012-2014	Tunis
Société ENNAKL	Membre	M. Sahir JELJELI	2012-2014	Tunis
M. Fethi BLANCO	Membre mandaté par l'ATB	Lui même	2012-2014	Tunis
Banque Nationale Agricole	Membre	M. Faouzi GUEBLI	2012-2014	Tunis
M. Ammar Tlili	Membre mandaté par la BNA	Lui même	2012-2014	Tunis
SEFINA SICAF	Membre	M. Férid ABBES	2012-2014	Tunis
M. Abdelwaheb GOUIDER	Membre mandaté par l'ATB	Lui même	2012-2014	Tunis
ATI SICAF	Membre	M. Adel BEN YOUSSEF	2012-2014	Tunis
M. Ezzeddine Saidane	Membre indépendant	Lui même	2012-2014	Tunis
M. Laaroussi Bouziri	Membre indépendant	Lui même	2012-2014	Tunis
M. Ridha ZERZRI	Représentant des actionnaires minoritaires	Lui même	2012-2014	Tunis

*\*désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2012*

L'AGO du 30/06/2012 a décidé de nommer M. Mohamed Sadok DRISS, en qualité de conseiller au près du Conseil d'Administration, et ce, pour la période 2012-2014

#### 5.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Qualité	Mandat	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président Directeur Général	2012 - 2014	Tunis
M. Zouheir TANBOURA	Directeur Général Adjoint	Depuis 2000	Tunis

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonction dans la société.

### 5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années

Membre	Fonction exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années
M. Slimene BETTAIEB	Néant
M. Fethi BLANCO	Directeur à l'ATB
M. Sahir JELJELI	Directeur chez ENNAKL
M. Ammar Tlili	Directeur Général Adjoint à la BNA
M. Abdelwaheb GOUIDER	Directeur à l'ATB
M. Adel BEN YOUSSEF	Directeur à l'ATB
M. Ezzeddine SAIDANE	Directeur général de la société DIRECTWAY consulting
M. Laaroussi BOUZIRI	Directeur général de la STUSID Bank
M. Ridha ZERZRI	Groupe ZERZRI, Administrateur à l'ATB
M. Zouheir TANBOURA	Néant

### 5.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Slimene BETTAIEB*	SARI, Union de Factoring, SICAR INVEST
M. Fethi BLANCO	Représentant de l'ATB dans le conseil d'administration d'UNIFACTOR
M. Sahir JELJELI	Néant
M. Ammar Tlili	SICAF PARTICIPATIONS BNA et SOFINREC
M. Abdelwaheb GOUIDER	Néant
M. Adel BEN YOUSSEF	Néant
M. Ezzeddine SAIDANE	Néant
M. Laaroussi BOUZIRI	Néant
M. Ridha ZERZRI	ATB
M. Zouheir TANBOURA	Néant

\*en tant que représentant permanent de l'ATL

### 5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Arab Tunisian Bank	M. Jamel JENANA	Chargé de la direction générale du contrôle financier au sein de l'ATB
Société ENNAKL	M. Sahir JELJELI	Directeur à ENNAKL
Banque Nationale Agricole	M. Faouzi GUEBLI	Directeur à la BNA
SEFINA SICAF	M. Férid ABBES	Président Directeur Général
ATI-SICAF	M. Adel BEN YOUSSEF	Administrateur représentant ATB

## 5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2011

### 5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2011 est constituée par :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel de 6 500D avec une évolution annuelle de 7%, d'une indemnité de carburant mensuelle nette de 600D, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé ;
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 4 500D avec une évolution annuelle de 7%, d'une indemnité de carburant mensuelle nette de 400D, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé ;
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant de l'assurance groupe et de l'assurance de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à 6 mois de salaire brute souscrites par l'Arab Tunisian Lease au profit de ses employés ;
- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/06/2011 à 15 000D brut par administrateur. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 180 000D ;
- La rémunération des administrateurs membres du comité exécutif et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/06/2011 à 10 000D brut par membre. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 60 000D.

Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	217 607	90 219	195 045	59 879	240 000	240 000
Avantages postérieurs à l'emploi	38 024		11 125			
<b>TOTAL</b>	<b>255 631</b>	<b>90 219</b>	<b>206 170</b>	<b>59 879</b>	<b>240 000</b>	<b>240 000</b>

\*La prime de bilan a été provisionnée sur la base de 60% du montant servi en 2011 au titre de 2010.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

### 5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

### 5.3. Contrôle

Nom	Représenté par	Adresse	Mandat
<b>La Générale d'Audit et Conseil</b>		9, Place Ibn Hafs, 1002 Mutuelleville Tunis	
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	M. Chiheb GHANMI	Tél : 71 228 259 Fax : 71 282 730	2012-2014*
<b>Financial Auditing &amp; Consulting</b>		22 bis, avenue Mongi Slim – 2087 El Menzah V Tunis	
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	M. Neji HERGLI	Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215	2012-2014*

\*Désignés par l'AGO du 30/06/2012 pour un mandat de 3 ans expirant à la date de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014

### 5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Aucune opération n'a été conclue avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital qui ne présente pas le caractère d'opération courante conclue à des conditions normales, depuis le début du dernier exercice.

## **Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

### **6.1. Evolution récente et Orientations**

Pour la préparation des prévisions, la société a retenu des hypothèses d'évolution raisonnables en se basant sur les réalisations constatées au 31/12/2011 et au 30/06/2012 ; ainsi que les évolutions prévisibles du marché compte tenu de la situation économique du pays.

Les prévisions tiennent compte de la réalisation de l'opération d'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2012, à savoir l'augmentation du capital de 8 MD par incorporation de réserves pour 2 MD et en numéraire pour 6 MD par l'émission de 6 000 000 d'actions de nominal de 1 DT et au prix d'émission de 3 DT.

#### **6.1.1. Evolution récente**

En 2011,

- Les contrats approuvés se sont élevés à 176,6MD, contre 274,8 MD en 2010, soit une baisse de 35,7%.
- Les mises en forces ont enregistré une baisse de 26,1% par rapport à l'année précédente (167,5MD contre 226,8MD).
- L'encours financier s'est élevé à 325MD contre 318,9MD en 2010, soit, une augmentation de 1,9%.

Au 30/06/2012,

- Les contrats approuvés se sont élevés à 130,7 MD, contre 102,9 MD au 30/06/2011, soit une hausse de 27%.
- Les mises en forces ont enregistré une hausse de 18,2% par rapport à la même période de l'année précédente (107,3MD au 30/06/2012 contre 90,8 MD au 30/06/2011).
- L'encours financier s'est élevé à 348,6MD contre 306,1MD au 30/06/2011, soit une hausse de 13,9%.

• **Indicateurs d'activité arrêtés au 30 juin 2012**

	Deuxième trimestre			Cumul à la fin Juin			exercice 2011 <sup>(1)</sup>
	2012	2011	variation	2012	2011	variation	
<b>Total Approbations (2)</b>	<b>78 464</b>	<b>71 939</b>	<b>9,1%</b>	<b>130 758</b>	<b>102 935</b>	<b>27,0%</b>	<b>176 630</b>
<b>sous total Approbations Mobilières</b>	<b>74 974</b>	<b>69 990</b>	<b>7,1%</b>	<b>124 142</b>	<b>98 649</b>	<b>25,8%</b>	<b>171 246</b>
Agriculture	9 752	10 605	-8,0%	15 885	14 943	6,3%	26 239
Bâtiments & travaux publics	10 279	9 806	4,8%	19 856	12 919	53,7%	22 802
Industrie	6 391	2 949	116,7%	11 003	7 102	54,9%	13 851
Service et commerce	39 173	40 021	-2,1%	63 640	55 389	14,9%	97 167
Tourisme	9 379	6 609	41,9%	13 758	8 296	65,8%	11 187
<b>sous total Approbations Immobilières</b>	<b>3 490</b>	<b>1 950</b>	<b>79,0%</b>	<b>6 616</b>	<b>4 286</b>	<b>54,4%</b>	<b>5 384</b>
Agriculture	0	734	-	27	734	-96,3%	734
Bâtiments & travaux publics	0	0	-	268		-	
Industrie		244	-		244	-	211
Service et commerce	2 304	972	137,1%	5 135	3 308	55,2%	4 439
Tourisme	1186	0	-	1186	0	-	
<b>Total Mises en Force (2)</b>	<b>55 465</b>	<b>53 649</b>	<b>3,4%</b>	<b>107 289</b>	<b>90 871</b>	<b>18,1%</b>	<b>167 496</b>
<b>Sous total Mises en Force Mobilières</b>	<b>52 050</b>	<b>50 259</b>	<b>3,6%</b>	<b>103 315</b>	<b>86 123</b>	<b>20,0%</b>	<b>161 776</b>
Agriculture	7 322	8 620	-15,1%	12 957	13 489	-4,0%	25 982
Bâtiments & travaux publics	7 717	7 136	8,1%	13 483	12 619	6,8%	26 508
Industrie	4768	3178	50,0%	7 699	6 052	27,2%	12 012
Service et commerce	24 849	27 033	-8,1%	59 823	47 614	25,6%	86 702
Tourisme	7394	4292	72,3%	9 353	6 340	47,5%	10 572
<b>sous total Mises en Force Immobilières</b>	<b>3415</b>	<b>3390</b>	<b>0,7%</b>	<b>3 974</b>	<b>4 748</b>	<b>-16,3%</b>	<b>5 720</b>
Agriculture	0	734	-	27	734		734
Bâtiments & travaux publics	0	0	-		140		140
Industrie	0	0	-				211
Service et commerce	3415	2656	28,6%	3 947	3 874	1,9%	4635
Tourisme	0	0	-			-	
<b>Total des engagements</b>			-	<b>360 576</b>	<b>332 706</b>	<b>8,4%</b>	<b>338 630</b>
Engagements courants			-	330 610	304 252	8,7%	312 376
Engagements classés			-	29 966	28 454	5,3%	26 254
Trésorerie nette			-	5 544	7 334	-24,4%	17 005
Ressources d'emprunts (3)			-	298 735	295 679	1,0%	305 435
Capitaux propres (4)			-	45 590	45 528	0,1%	45 528
Revenus Bruts de leasing	46 351	42 725	8,5%	88 457	86 784	1,9%	173 121
Revenus Nets de leasing	8 503	8 252	3,0%	16 738	16 306	2,6%	32 607
Produits Nets de leasing (5)	4 973	4 516	10,1%	9 501	8 717	9,0%	16 876
Total des charges d'exploitation	1 529	1 649	-7,3%	2 957	2 980	-0,8%	6 047

(1) Données auditées.

(2) Le cumul à la fin du troisième trimestre 2011 tient compte d'une actualisation des données du premier semestre.

(3) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période.

(5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

**Faits saillants :**

Amélioration des mises en force de 18,1% ce qui prouve la bonne reprise de l'activité pendant le premier semestre 2012.

Les revenus nets de leasing ont enregistré une évolution de 2,6%.

## 6.1.2. Orientations

L'ATL a adhéré à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque qui consiste à atteindre un taux de couverture des créances classées de 70% au terme de l'année 2009.

Pour la période allant de 2012 à 2017 et compte tenu de l'incidence des événements qu'a connu le pays en début 2011, l'objectif retenu est de maintenir un taux de croissance moyen de 5%, tout en assurant une meilleure qualité du portefeuille client (taux des actifs accrochés moins de 8% et taux de couverture plus de 70%).

## 6.2. Perspectives d'avenir

L'Arab Tunisian Lease s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. L'Arab Tunisian Lease s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

### 6.2.1. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2012-2017 par rapport aux informations prévisionnelles 2011-2016

#### a. Mises en force

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Mises en force (prévision initiale)	120,0	180,0	189,0	198,5	208,4	218,8	
Mises en force (réalisé ou mis à jour)	168,0	215,0	225,8	237,0	248,9	261,3	274,4
Ecart	40,0%	19,4%	19,4%	19,4%	19,4%	19,4%	
<b>Commentaire</b>	Les réalisations de 2011 ont dépassé les prévisions initiales de 40%	L'activité prévisionnelle a été revue à la hausse compte tenu des réalisations de 2011 et des perspectives de reprise économique					

#### b. Marge financière & Préloyers

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Marges financières & préloyers (prévision initiale)	31 350	31 666	34 955	37 699	38 793	38 736	
Marges financières & préloyers (réalisé ou mis à jour)	31 465	32 774	39 470	43 818	46 325	46 150	45 826
Ecart	0,4%	3,5%	12,9%	16,2%	19,4%	19,1%	
<b>Commentaire</b>	La variation des revenus de leasing s'explique par le fait que la répartition mensuelle des mises en force n'était pas conforme aux prévisions	Les revenus ont été actualisés compte tenu de la revue du niveau d'activité					

**c. Intérêts de retard**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Intérêts de retard (prévision initiale)	869	912	958	1 006	1 056	1 109	
Intérêts de retard (réalisé ou mis à jour)	550	577	606	636	668	702	737
Ecart	-36,8%	-36,8%	-36,8%	-36,8%	-36,8%	-36,8%	
<b>Commentaire</b>	La prévision initiale englobe les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation		La prévision initiale englobe les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation				

**d. Variation des produits réservés**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Variation des produits réservés (prévision initiale)	-100	-110	-121	-133	-146	-161	
Variation des produits réservés (réalisé ou mis à jour)	-655	-400	-240	-216	-194	-175	-157
Ecart	554,6%	263,6%	98,3%	62,3%	32,8%	8,6%	
<b>Commentaire</b>	Les agios ont enregistré une forte hausse à fin 2011 compte tenu des mesures exceptionnelles de couverture des risques adoptés en 2011		Les agios prévisionnels ont été actualisés compte tenu de l'évolution prévisionnel du portefeuille client				

**e. Autres produits sur opérations de leasing**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Autres produits sur opérations de leasing (prévision initiale)	-	-	-	-	-	-	
Autres produits sur opérations de leasing (réalisé ou mis à jour)	1 142	1 199	1 259	1 322	1 388	1 458	1 530
<b>Commentaire</b>	Au niveau des prévisions initiales ce poste a été présenté avec les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation						

**f. Autres produits d'exploitation**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Autres produits d'exploitation (prévision initiale)	-	-	-	-	-	-	
Autres produits d'exploitation (réalisé ou mis à jour)	276	290	304	320	336	352	370
<b>Commentaire</b>	Au niveau des prévisions initiales ce poste a été présenté avec les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation						

### **g. Refinancement**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Refinancement (prévision initiale)	50 000	90 000	111 000	117 000	100 000	107 000	
Refinancement (réalisé ou mis à jour)	130 000	91 000	123 200	129 000	114 000	115 000	132 000
Ecart	160,0%	1,1%	11%	10,3%	14,0%	7,5%	
<b>Commentaire</b>	Compte tenu de l'augmentation du niveau d'activité, les fonds levés en 2011 ont largement dépassé les prévisions	Les besoins prévisionnels de refinancement ont été ajustés compte tenu de la revue du niveau d'activité					

### **h. Résorptions des frais d'émission des emprunts**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Résorptions des frais d'émission des emprunts (prévision initiale)	-	-	-	-	-	-	-
Résorptions des frais d'émission des emprunts (réalisé ou mis à jour)	-377	-341	-367	-413	-429	-436	-443
<b>Commentaire</b>	L'hypothèse sur l'évolution des résorptions des frais d'émission d'emprunts a été intégrée avec l'évolution globale des dotations aux amortissements	Calculées compte tenu du solde des frais d'émission d'emprunts à résorber et du montant des émissions prévisionnelles moyennant une résorption sur la durée de l'emprunt et au prorata des intérêts courus					

### **i. Produits de placement**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Produits de placement (prévision initiale)	448	470	494	518	544	572	
Produits de placement (réalisé ou mis à jour)	346	363	382	401	421	442	464
Ecart	-22,7%	-22,7%	-22,7%	-22,7%	-22,7%	-22,7%	
<b>Commentaire</b>	Les produits de placement enregistrés en 2011 présentent une baisse de 22,7% par rapport aux prévisions initiales	Les prévisions de 2012-2017 ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2011					

**j. Charges de personnel**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Charges du personnel (prévision initiale)	-3 180	-3 435	-3 710	-4 006	-4 327	-4 673	
Charges du personnel (réalisé ou mis à jour)	-3 098	-3 346	-3 614	-3 903	-4 215	-4 553	-4 917
Ecart	-2,6%	-2,6%	-2,6%	-2,6%	-2,6%	-2,6%	
<b>Commentaire</b>	Les charges du personnel enregistrés en 2011 présentent une baisse de 2,6% par rapport aux prévisions initiales, étant donné qu'une partie de ces charges est fonction des résultats qui ont baissé par rapport à l'objectif	Les prévisions de 2012-2017 ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2011					

**k. Autres charges d'exploitation**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Autres charges d'exploitation (prévision initiale)	-2 331	-2 448	-2 570	-2 698	-2 833	-2 975	
Autres charges d'exploitation (réalisé ou mis à jour)	-2 116	-2 221	-2 332	-2 449	-2 572	-2 700	-2 835
Ecart	-9,2%	-9,2%	-9,2%	-9,2%	-9,2%	-9,2%	
<b>Commentaire</b>	Les charges d'exploitation ont baissé de 9,2% par rapport aux prévisions initiales de 2011 sous l'effet de la maîtrise des charges opératoires	Les prévisions de 2012-2017 ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2011					

**l. Dotations aux amortissements**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Dotations aux amortissements (prévision initiale)	-555	-563	-571	-579	-587	-595	
Dotations aux amortissements (réalisé ou mis à jour)	-493	-574	-582	-590	-598	-606	-614
Ecart	-11,1%	2,0%	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	
<b>Commentaire</b>	Les prévisions initiales des dotations aux amortissements incluent les résorptions des frais d'émission d'emprunts	Les prévisions de 2012-2017 ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2011					

**m. Dotations aux provisions pour dépréciation de titres**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres (prévision initiale)	-100	-100	-100	-100	-100	-100	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres (réalisé ou mis à jour)	-305	-100	-100	-100	-100	-100	-100
Ecart	205,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
<b>Commentaire</b>	Les chiffres enregistrés en 2011 sont affectés par des provisions constituées sur des participations touchées par les effets des événements de début 2011		Les prévisions initiales ont été maintenues				

**n. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées (prévision initiale)	4 164	2 507	2 339	1 903	781	894	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées (réalisé ou mis à jour)	6 269	3 799	3 944	2 848	1 594	257	1 013
Ecart	50,6%	51,5%	68,6%	49,7%	104,1%	-71,2%	
<b>Commentaire</b>	L'écart provient de l'introduction d'une provision collective qui a porté sur 2,8MD en 2011		Les prévisions des dotations aux provisions ont été reprises compte tenu de l'évolution du portefeuille client et d'un objectif de taux de couverture prévisionnel				

Qualité du portefeuille client (prévision initiale)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Montant des créances classées	29 866	32 762	35 194	36 817	36 687	36 684
Ratio des créances classées	9,00%	8,90%	8,80%	8,70%	8,60%	8,50%
Ratio de couverture des créances classées	60,0%	62,0%	64,0%	66,0%	68,0%	70,0%

Qualité du portefeuille client (réalisé ou mis à jour)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Montant des créances classées	25 478	33 752	38 043	41 131	42 398	41 933	42 420
Ratio des créances classées	7,5%	8,00%	7,95%	7,90%	7,85%	7,80%	7,75%
Ratio de couverture des créances classées	76,3%	70,0%	71,0%	72,0%	73,0%	73,9%	75,0%

## 6.2.2. Hypothèses de prévisions retenues:

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2012 – 2017 se présentent comme suit :

### a. Mises en force

- Pour l'année 2012 et compte tenu des réalisations enregistrées au premier semestre et des prémisses de reprise de l'activité économique, nous estimons que les mises en force s'établiront à 215 MD soit une progression de 28% par rapport à 2011.

Pour le reste de la période nous tablons sur une croissance modérée de 5%.

- Le taux moyen de financement retenu est de 9,25% en 2012, puis enregistre une baisse annuelle de 0,25 point par année.

Pour des raisons d'objectivité, nous avons retenu durant les années 2012-2017, une approche trop pessimiste où la marge d'intérêt est doublement affectée par, à la fois, une baisse du taux effectif (-0,25 point par an) et une augmentation du taux de refinancement (+0,125 point par an).

La répartition mensuelle des mises en force est faite sur une base linéaire avec une durée moyenne de 47 mois.

(en MD)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mises en force	168,0	215,0	225,8	237,0	248,9	261,3	274,4
Taux d'évolution	-26%	28,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%

### b. Produits de leasing :

La conjugaison des hypothèses précitées permet de dégager les résultats suivants au titre de la période de projection 2012 - 2017 :

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
<b>Intérêts et revenus assimilés (1)</b>	<b>31 360</b>	<b>32 951</b>	<b>39 836</b>	<b>44 238</b>	<b>46 799</b>	<b>46 677</b>	<b>46 406</b>
<i>Marges financières &amp; préloyers</i>	31 465	32 774	39 470	43 818	46 325	46 150	45 826
<i>Intérêts de retard</i>	550	577	606	636	668	702	737
<i>Variation des produits réservés</i>	(655)	(400)	(240)	(216)	(194)	(175)	(157)
<b>Autres produits sur opérations de leasing (2)</b>	<b>1 142</b>	<b>1 199</b>	<b>1 259</b>	<b>1 322</b>	<b>1 388</b>	<b>1 458</b>	<b>1 530</b>
<i>Produits sur cessions anticipées de biens donnés en leasing</i>	676	710	745	782	821	862	906
<i>Récupération de frais de dossiers</i>	280	294	309	324	340	357	375
<i>Récupération de frais de rejet</i>	186	195	205	215	226	238	249
<b>Produits de leasing (1) + (2)</b>	<b>32 502</b>	<b>34 151</b>	<b>41 095</b>	<b>45 560</b>	<b>48 187</b>	<b>48 134</b>	<b>47 936</b>

- Les marges financières et les préloyers évoluent en fonction de l'encours actuel des contrats mis en force ainsi que des hypothèses retenues pour le taux moyen de financement et le niveau prévisionnel des mises en force additionnelles.
- Les intérêts de retard évolueront au taux moyen annuel de 5%.
- La variation des agios réservés (marge financière sur les loyers impayés des clients classés et intérêts de retard impayés des mêmes clients) estimée à -400 MD en 2012, subira un abattement de 40% en 2013. Une décote progressive au taux annuel de 10% l'an, est appliquée à partir de 2014.
- Les autres produits sur opérations de leasing (produits accessoires) évolueront au taux moyen de 5%.

**c. Autres produits d'exploitation :**

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Autres produits d'exploitation	276	290	304	320	336	352	370

Les autres produits d'exploitation, comprenant essentiellement les revenus des contrats de location simple ainsi que les intérêts sur prêts accordés au personnel, évolueront au taux moyen de 5%.

**d. Refinancement et charges financières nettes :**

Les besoins en refinancement de 2012 à 2017 sont répartis en 70% pour les emprunts obligataires et 30% pour les crédits bancaires.

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Emprunts obligataires (70%)	110 000	63 700	86 240	90 300	79 800	80 500	92 400
Crédits bancaires (30%)	20 000	27 300	36 960	38 700	34 200	34 500	39 600
<b>Refinancement</b>	<b>130 000</b>	<b>91 000</b>	<b>123 200</b>	<b>129 000</b>	<b>114 000</b>	<b>115 000</b>	<b>132 000</b>

Pour les besoins des simulations, le refinancement prévisionnel est considéré être réalisé sur 5 ans.

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Intérêts des emprunts	(16 209)	(17 495)	(18 205)	(20 996)	(22 954)	(23 704)	(24 233)
Résorptions des frais d'émission des emprunts	(377)	(341)	(367)	(413)	(429)	(436)	(443)
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(16 586)</b>	<b>(17 836)</b>	<b>(18 572)</b>	<b>(21 409)</b>	<b>(23 383)</b>	<b>(24 140)</b>	<b>(24 676)</b>

- Les intérêts des emprunts sont calculées sur la base de l'encours moyen de refinancement du début et de fin d'année au taux moyen de 6% pour les emprunts encours au 31/12/2011, et sur la base de l'échéancier de remboursement des nouveaux emprunts au taux de 6% pour 2012 avec une majoration annuelle de 0,125%.
- Les frais qui seront occasionnés par les émissions obligataires additionnelles ont été estimés sur la base d'un taux moyen de 0,5% appliqué au refinancement prévisionnel corrélatif, à partir de 2013.
- Les frais d'émission des emprunts sont amortis systématiquement sur la durée de chacun d'entre eux au prorata des intérêts à courir pendant chaque année de la période quinquennale 2012-2017.

**e. Produits de placement :**

Les produits de placement suivront une évolution annuelle de 5%.

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Produits de placement	346	363	382	401	421	442	464

**f. Charges du personnel :**

Dans une optique de maintien de l'effectif actuel, l'évolution des charges du personnel sera induite par les augmentations conventionnelles triennales et les avancements et passage de grade, estimés à 8%.

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Charges du personnel	(3 098)	(3 346)	(3 614)	(3 903)	(4 215)	(4 553)	(4 917)

**g. Autres charges d'exploitation :**

Une évolution annuelle de 5% de ces autres charges d'exploitation est retenue.

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Autres charges d'exploitation	(2 116)	(2 221)	(2 332)	(2 449)	(2 572)	(2 700)	(2 835)

**h. Dotations aux amortissements :**

Il s'agit des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles propres. La dotation annuelle est calculée en fonction de la variation des éléments corrélatifs du bilan.

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Dotations aux amortissements	(493)	(574)	(582)	(590)	(598)	(606)	(614)

**i. Dotations aux provisions et résultat des créances radiées :**

Pour maintenir la qualité de son portefeuille l'ATL prévoit de conserver un ratio de couverture confortable tout en maîtrisant l'évolution des créances classées.

Le coût prévisionnel du risque de contrepartie (dotations aux provisions) a été estimé, pour chaque année, par référence aux hypothèses suivantes :

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Montant des créances classées	25 748	33 752	38 043	41 131	42 398	41 933	42 420
Ratio des créances classées	7,5%	8,00%	7,95%	7,90%	7,85%	7,80%	7,75%
Ratio de couverture des créances classées	76,3%	70,00%	71,00%	71,95%	73,00%	73,91%	75,00%

L'évolution des dotations annuelles aux provisions se présente, au titre de la période 2012-2017, comme suit :

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(6 269)	(3 799)	(3 944)	(2 848)	(1 594)	(257)	(1 013)

**j. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres :**

Une dotation annuelle de 100 MD a été retenue.

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	(305)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)

**k. Impôt sur les sociétés :**

L'impôt est décompté au taux effectif de 22% (minimum d'impôt de 20% majoré des régularisations fiscales) compte tenu de la réalisation du plafond des réinvestissements exonérés.

### **I. Distribution des dividendes :**

Un dividende constant de 20% du capital de la société à été retenu. Sachant que les nouvelles actions à émettre, lors de l'augmentation du capital projetée, porteront jouissance à partir de 2013.

Le dividende prévisionnel par action serait de :

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Dividendes	3 400	3 400	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Dividende par action (en Dinars)	0,200	0,136	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200

### **Hypothèses du Bilan :**

#### **1. Liquidités et équivalents de liquidités :**

Une liquidité est déterminée en fonction du besoin en trésorerie résultant du décalage entre les emplois et les ressources.

#### **2. Créances issues d'opérations de leasing :**

##### **a. Investissements en contrats de leasing :**

- La valeur brute des immobilisations en leasing correspond au solde de début d'année majoré des mises en forces de l'année et diminué des sorties au titre des rachats et cessions anticipés estimés respectivement à 6,3 MD en 2012 (un taux de croissance annuel de 5% a été retenu pour les années 2013-2017) ;
- Les remboursements en capital viennent en déduction de l'encours financier ;
- Les provisions sur encours financiers sont majorées de 40% de la dotation annuelle nette aux provisions sur créances clients. Le reliquat de la dotation aux provisions est présenté parmi les provisions et agios réservés en déduction du poste clients et comptes rattachés.

##### **b. Clients et comptes rattachés :**

- Le poste clients et comptes rattachés est déterminé, compte tenu d'un objectif de taux de recouvrement annuel moyen fixé à 92% en 2012. Une évolution annuelle de 0,25 point sera retenue à partir de 2013 pour atteindre 93,2% en 2017:

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
<b>Taux de recouvrement (objectif)</b>	<b>92,9%</b>	<b>92,0%</b>	<b>92,2%</b>	<b>92,5%</b>	<b>92,7%</b>	<b>93,0%</b>	<b>93,2%</b>
Soldes des impayés	16 289	17 335	19 579	21 705	24 258	26 309	25 280
Variation des impayés	4 841	1 047	2 244	2 126	2 553	2 051	-1 029
Facturations TTC *	217 940	200 326	234 855	269 000	311 664	350 045	346 615
<b>Recouvrement</b>	<b>213 099</b>	<b>199 279</b>	<b>232 611</b>	<b>266 874</b>	<b>309 112</b>	<b>347 994</b>	<b>347 644</b>

\* Les facturations couvrent les loyers (principal + marge financière) TTC, des produits d'exploitation et des rachats et cessions.

- L'évolution des provisions sur impayés et agios réservés correspond à la variation annuelle des produits réservés et à 60% de la dotation annuelle nette aux provisions sur les créances classées.

#### **3. Placements à long terme :**

L'évolution des placements à long terme correspond aux prises de participations annuelles dans le cadre des réinvestissements exonérés, déduction faite des cessions des participations selon les échéanciers des portages.

#### 4. Valeurs immobilisées :

L'investissement annuel en immobilisations corporelles et incorporelles propres, est estimé à 100 MD par an.

La dotation annuelle aux amortissements est estimée à 8% de la valeur brute.

#### 5. Autres actifs :

(en MD)	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
<b>Charges reportées (1)</b>	<b>695</b>	<b>714</b>	<b>778</b>	<b>817</b>	<b>787</b>	<b>754</b>	<b>773</b>
<i>Valeur brute</i>	<i>1 779</i>	<i>2 140</i>	<i>2 571</i>	<i>3 023</i>	<i>3 422</i>	<i>3 824</i>	<i>4 286</i>
<i>Moins: Résorptions</i>	<i>(1 085)</i>	<i>(1 426)</i>	<i>(1 793)</i>	<i>(2 206)</i>	<i>(2 635)</i>	<i>(3 070)</i>	<i>(3 514)</i>
<b>Divers postes d'actifs</b>	<b>10 350</b>	<b>10 245</b>	<b>10 141</b>	<b>10 038</b>	<b>9 936</b>	<b>9 835</b>	<b>9 735</b>
<i>Valeur brute</i>	<i>10 497</i>	<i>10 392</i>	<i>10 288</i>	<i>10 186</i>	<i>10 084</i>	<i>9 983</i>	<i>9 883</i>
<i>Moins: Provisions</i>	<i>(148)</i>						
<b>Autres actifs (1) + (2)</b>	<b>11 044</b>	<b>10 959</b>	<b>10 919</b>	<b>10 855</b>	<b>10 723</b>	<b>10 589</b>	<b>10 508</b>

- L'évolution de la valeur brute des charges reportées correspond aux frais qui seront occasionnés par les émissions obligataires additionnelles. Elle a été estimée sur la base d'un taux moyen de 0,5% appliqué au refinancement prévisionnel corrélatif, à partir de 2013 ;
- Les frais d'émission des emprunts sont amortis systématiquement sur la durée de chacun d'entre eux au prorata des intérêts à courir pendant chaque année de la période quinquennale 2012-2017 ;
- Le taux de régression annuelle retenu pour les divers autres postes d'actifs, est de 1% par an.

#### 6. Emprunts et dettes rattachés:

Les emprunts sont augmentés par les refinancements annuels et diminués par les tombées des échéances annuelles.

#### 7. Dettes envers la clientèle :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

#### 8. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

#### 9. Autres passifs :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 5% par an.

#### 10. Réserves et résultats reportés :

Les réserves et résultats reportés ont été déterminés en fonction des distributions de dividendes projetées, de la dotation au fonds de réserve légale induite par l'augmentation de capital envisagée et des réinvestissements exonérés.

### 6.2.3 Précisions concernant les hypothèses de prévisions

- A la date d'élaboration des prévisions, les mises en forces générant effectivement des loyers totalisent un montant de 69 014mD. Les intérêts générés par ces mises en force sont extraits directement du système d'information de la société. Pour le reste de l'année, une simulation a été faite en tenant compte de l'objectif escompté ;

- Le taux d'avance retenu est de 0% et il n'a pas d'impact significatif sur les revenus de la société puisqu'en moyenne le taux d'avance réellement utilisé est de l'ordre de 6% ;
- La durée choisie est de 47 mois équivalente à la durée moyenne des divers contrats mis en force ;
- La formule du taux d'intérêt est la formule usuellement utilisée par les divers experts financiers (une formule Excel)<sup>9</sup>

#### 6.2.4. Etats financiers prévisionnels

##### a. Bilans prévisionnels :

En milliers de dinars (MD)	2011 *	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
<b>ACTIF</b>							
Liquidités et équivalents de liquidités	17 005	35	50	51	142	547	960
Créances issues d'opérations de leasing	334 144	399 070	451 993	491 483	509 545	506 953	515 851
Placements à long terme	17 657	17 542	19 236	23 406	29 137	35 065	40 502
Valeurs immobilisées	4 563	4 089	3 607	3 117	2 619	2 113	1 599
Autres actifs	11 044	10 959	10 919	10 855	10 723	10 589	10 508
<b>Total de l'actif</b>	<b>384 413</b>	<b>431 695</b>	<b>485 806</b>	<b>528 911</b>	<b>552 166</b>	<b>555 267</b>	<b>569 420</b>
<b>PASSIF</b>							
Emprunts et dettes rattachées	309 479	335 461	381 753	416 742	430 640	424 238	430 336
Dettes envers la clientèle	3 045	3 197	3 357	3 525	3 701	3 886	4 081
Fournisseurs et comptes rattachés	20 076	21 080	22 134	23 240	24 402	25 622	26 903
Autres passifs	2 823	2 964	3 113	3 268	3 432	3 603	3 783
<b>Total du passif</b>	<b>335 423</b>	<b>362 702</b>	<b>410 356</b>	<b>446 776</b>	<b>462 175</b>	<b>457 350</b>	<b>465 104</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>							
Capital	17 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	28 397	38 397	40 262	45 062	52 086	59 795	67 553
Résultats reportés	131	193	331	388	49	196	364
Résultat de l'exercice	3 462	5 403	9 856	11 685	12 855	12 926	11 399
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>48 990</b>	<b>68 993</b>	<b>75 450</b>	<b>82 135</b>	<b>89 990</b>	<b>97 917</b>	<b>104 316</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>384 413</b>	<b>431 695</b>	<b>485 806</b>	<b>528 911</b>	<b>552 166</b>	<b>555 267</b>	<b>569 420</b>

\*Données retraitées, en pro-forma, à des fins comparatives suite aux reclassements opérés au 30/06/2012

<sup>9</sup> Le taux d'intérêt utilisé dans la formule de calcul des intérêts mensuels est le taux d'intérêt annuel divisé par 12, alors qu'il devrait être un taux d'intérêt mensuel équivalent  $i_{me}$  tel que  $(1+i_a)^{1/12} = (1+i_{me})$  où  $i_a$  est le taux d'intérêt annuel

**b. Etats de résultats prévisionnels :**

<b>En milliers de dinars (MD)</b>	<b>2011 *</b>	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>2 017</b>
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	31 360	32 951	39 836	44 238	46 799	46 677	46 406
Autres produits sur opérations de leasing	1 142	1 199	1 259	1 322	1 388	1 458	1 530
<b>Total des produits de leasing</b>	<b>32 502</b>	<b>34 151</b>	<b>41 095</b>	<b>45 560</b>	<b>48 187</b>	<b>48 134</b>	<b>47 936</b>
Charges financières nettes	(16 586)	(17 836)	(18 572)	(21 409)	(23 383)	(24 140)	(24 676)
Produits des placements	346	363	382	401	421	442	464
<b>PRODUIT NET DE LEASING</b>	<b>16 262</b>	<b>16 678</b>	<b>22 905</b>	<b>24 552</b>	<b>25 225</b>	<b>24 436</b>	<b>23 724</b>
Autres produits d'exploitation	276	290	304	320	336	352	370
Charges de personnel	(3 098)	(3 346)	(3 614)	(3 903)	(4 215)	(4 553)	(4 917)
Autres charges d'exploitation	(2 116)	(2 221)	(2 332)	(2 449)	(2 572)	(2 700)	(2 835)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(493)	(574)	(582)	(590)	(598)	(606)	(614)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>10 831</b>	<b>10 826</b>	<b>16 681</b>	<b>17 929</b>	<b>18 175</b>	<b>16 930</b>	<b>15 728</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(6 269)	(3 799)	(3 944)	(2 848)	(1 594)	(257)	(1 013)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	(305)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 256</b>	<b>6 927</b>	<b>12 636</b>	<b>14 981</b>	<b>16 481</b>	<b>16 572</b>	<b>14 615</b>
Autres gains ordinaires	528	-	-	-	-	-	-
Autres pertes ordinaires	(18)	-	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>4 766</b>	<b>6 927</b>	<b>12 636</b>	<b>14 981</b>	<b>16 481</b>	<b>16 572</b>	<b>14 615</b>
Impôt sur les bénéfices	(1 305)	(1 524)	(2 780)	(3 296)	(3 626)	(3 646)	(3 215)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3 462</b>	<b>5 403</b>	<b>9 856</b>	<b>11 685</b>	<b>12 855</b>	<b>12 926</b>	<b>11 399</b>

\*Données retraitées, en pro-forma, à des fins comparatives suite aux reclassements opérés au 30/06/2012

**c. Etats de flux de trésorerie prévisionnels :**

En milliers de dinars (MD)	2011 *	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>							
Encaissements clients de leasing	206 395	208 646	242 627	277 427	320 224	359 691	359 952
Décaissements fournisseurs de leasing	(181 602)	(246 646)	(258 799)	(271 702)	(285 255)	(299 489)	(314 437)
Encaissements autres que leasing	336	353	370	389	408	428	450
Décaissements autres que leasing	(4 753)	(2 288)	(2 409)	(2 535)	(2 668)	(2 808)	(2 954)
Décaissements personnel	(1 838)	(1 673)	(1 807)	(1 952)	(2 108)	(2 276)	(2 458)
Intérêts payés	(17 492)	(14 367)	(15 006)	(17 259)	(18 774)	(19 378)	(19 861)
Intérêts perçus	541	772	372	390	410	430	452
Impôts et taxes payés à l'Etat	(6 816)	(1 854)	(6 341)	(10 388)	(15 123)	(18 675)	(16 203)
<b>Flux de trésorerie affectés à (ou provenant de) l'exploitation</b>	<b>(5 230)</b>	<b>(57 057)</b>	<b>(40 993)</b>	<b>(25 631)</b>	<b>(2 886)</b>	<b>17 924</b>	<b>4 941</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	(235)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	26	-	-	-	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 025)	(1 850)	(2 969)	(5 416)	(6 420)	(7 063)	(7 102)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	850	1 456	1 185	1 157	600	1 047	1 577
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(3 385)</b>	<b>(494)</b>	<b>(1 884)</b>	<b>(4 359)</b>	<b>(5 921)</b>	<b>(6 116)</b>	<b>(5 625)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>							
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	18 000	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	(3 614)	(3 400)	(3 400)	(5 000)	(5 000)	(5 000)	(5 000)
Encaissements provenant des emprunts	202 810	143 690	123 200	129 000	114 000	115 000	132 000
Remboursement des emprunts	(188 433)	(117 708)	(76 908)	(94 010)	(100 102)	(121 402)	(125 902)
<b>Flux de trésorerie provenant des (ou affectés aux) activités de financement</b>	<b>10 763</b>	<b>40 582</b>	<b>42 892</b>	<b>29 990</b>	<b>8 898</b>	<b>(11 402)</b>	<b>1 098</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>2 148</b>	<b>(16 969)</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>405</b>	<b>414</b>
<b>Trésorerie en début de période</b>	<b>14 857</b>	<b>17 005</b>	<b>35</b>	<b>50</b>	<b>51</b>	<b>142</b>	<b>547</b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>17 005</b>	<b>35</b>	<b>50</b>	<b>51</b>	<b>142</b>	<b>547</b>	<b>960</b>

\*Données retraitées, en pro-forma, à des fins comparatives suite aux reclassements opérés au 30/06/2012

**6.2.5. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle**

En milliers de dinars (MD)	2011 *	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Résultat de l'exercice	3 462	5 403	9 856	11 685	12 855	12 926	11 399
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	493	574	582	590	598	606	614
Dotations nettes aux provisions	6 574	3 899	4 044	2 948	1 694	357	1 113
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>10 529</b>	<b>9 876</b>	<b>14 483</b>	<b>15 224</b>	<b>15 147</b>	<b>13 890</b>	<b>13 126</b>

\*Données retraitées, en pro-forma, à des fins comparatives suite aux reclassements opérés au 30/06/2012

### 6.2.6. Ratios prévisionnels

En milliers de dinars (MD)	2011 *	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Capitaux propres avant résultat / Total Passifs	13,6%	17,5%	16,0%	15,8%	16,7%	18,6%	20,0%
Capitaux propres avant résultat / Total Emprunts	14,7%	19,0%	17,2%	16,9%	17,9%	20,0%	21,6%
Capitaux propres avant résultat / Total Bilan	11,8%	14,7%	13,5%	13,3%	14,0%	15,3%	16,3%
Résultat net / Total des Produits de leasing	10,7%	15,8%	24,0%	25,6%	26,7%	26,9%	23,8%
Total Passifs / Total Bilan	87,3%	84,0%	84,5%	84,5%	83,7%	82,4%	81,7%

*\*Données retraitées, en pro-forma, à des fins comparatives suite aux reclassements opérés au 30/06/2012*

(en MD)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant des créances classées	25 478	33 752	38 043	41 131	42 398	41 933	42 420
Ratio des créances classées	7,5%	8,0%	8,0%	7,9%	7,9%	7,8%	7,8%
Ratio de couverture des créances classées	76,3%	70,0%	71,0%	72,0%	73,0%	73,9%	75,0%

### 6.3. Avis des Commissaires aux Comptes sur la situation prévisionnelle



**LA GÉNÉRALE**  
**D'AUDIT & CONSEIL**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Membre de CPA International

Place Ibn Hafs - Mutuelleville  
Tél : 71 288 259 / Fax: 71 289 827  
E-mail: chiheb.gac@gnet.tn



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 / Fax : 71 234 215  
E-mail: neji.fac@planet.tn

#### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2012-2017**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE L'ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et de ses annexes de l'ATL relatifs à la période 2012-2017, tels qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses présentées dans la Note 2.1 sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "ATL 2012". Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est présentée conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 12 septembre 2012

**Les Commissaires aux Comptes**

**G.A.C - CPA International**

**Chiheb GHANMI**



**F.A.C**

**Mohamed Neji HERGLI**

